

2020-2021

Master 1 Archives

La collecte des mémoires de confinement

La démarche des Archives départementales
du Val-de-Marne et des Archives municipales
de Beaune et Saint-Étienne

Julien Bucheron |

Sous la direction de Mme Magalie
Moysan |

Membres du jury
Magalie Moysan | Maîtresse de conférences en archivistique
(Université d'Angers)
Bénédicte Grailles | Maîtresse de conférences en archivistique
(Université d'Angers)



Soutenu le :
10 juin 2021



2020-2021

Master 1 Archives

La collecte des mémoires de confinement

La démarche des Archives départementales
du Val-de-Marne et des Archives municipales
de Beaune et Saint-Étienne

Julien Bucheron |

**Sous la direction de Mme Magalie
Moysan** |

Membres du jury

Magalie Moysan | Maîtresse de conférences en archivistique
(Université d'Angers)

Bénédicte Grailles | Maîtresse de conférences en archivistique
(Université d'Angers)



Soutenu le :
10 juin 2021



**L'auteur du présent document
vous
autorise à le partager, reproduire,
distribuer et communiquer selon
les conditions suivantes :**



- Vous devez le citer en l'attribuant de la manière indiquée par l'auteur (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'il approuve votre utilisation de l'œuvre).
- Vous n'avez pas le droit d'utiliser ce document à des fins commerciales.
- Vous n'avez pas le droit de le modifier, de le transformer ou de l'adapter.

**Consulter la licence creative commons complète en français :
<http://creativecommons.org/licences/by-nc-nd/2.0/fr/>**

Ces conditions d'utilisation (attribution, pas d'utilisation commerciale, pas de modification) sont symbolisées par les icônes positionnées en pied de page.



REMERCIEMENTS

Mes remerciements s'adressent à toutes les personnes qui m'ont aidé, de près ou de loin, durant l'élaboration et la rédaction de ce mémoire.

Je tiens, tout d'abord, à remercier les professeurs du Master Archives et, particulièrement, ma directrice de recherche, Magalie Moysan, pour son aide et ses conseils précieux.

Je remercie également les directrices et le directeur des services d'archives étudiés, Rosine Lheureux, Sonia Dollinger et Cyril Longin, ainsi que les archivistes, Manon Isnard, Estelle Ferrand et Mathias Compagnon, qui ont accepté de donner de leur temps pour répondre à mes questions et pour m'avoir envoyé leur instrument de recherche provisoire sur les mémoires de confinement.

Un grand merci à la promotion M1 Archives 2020-2021 pour leur bonne humeur. Enfin, mes remerciements vont à ma famille et mes amis qui m'ont soutenu durant cette période, dont ma mère et Laurine qui ont pris le temps de me relire.



Sommaire

INTRODUCTION GÉNÉRALE	7
CONSERVER DES TRACES DE L'ORDINAIRE EN PÉRIODE DE CRISE	11
1. Une mémoire collective construite à partir d'archives personnelles	11
2. La production des créations de confinement par la population	17
3. La « collecte » de ces témoignages par divers organismes	23
CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE	32
BIBLIOGRAPHIE	33
ÉTAT DES SOURCES	39
LA PRATIQUE ARCHIVISTIQUE INTERROGÉE PAR LA COLLECTE DES MÉMOIRES DE CONFINEMENT.....	43
1. La mise en place de la collecte des mémoires de confinement dans les services d'archives	44
2. Collecter et traiter les mémoires de confinement	51
3. La place des mémoires de confinement dans les services d'archives	57
CONCLUSION DE L'ÉTUDE DE CAS.....	66
CONCLUSION GÉNÉRALE	69
TABLE DES ILLUSTRATIONS	73
TABLE DES ANNEXES	74



Introduction générale

Cela n'a échappé à personne, une crise sanitaire a frappé de plein fouet la planète entière durant l'année 2020 et nous n'en sommes toujours pas sortis au moment où ce mémoire s'écrit. Cette crise sanitaire est apparue avec l'épidémie nommée Covid-19, reconnue pandémie par l'Organisation mondiale de la Santé le 11 mars 2020.

En France, les premiers cas sont officiellement détectés durant le mois de janvier 2020. Au fil des semaines et des mois suivants, les cas se multiplient et le gouvernement français prend la décision d'un confinement à domicile de la population française, à partir du 17 mars 2020 midi, dans le but d'amoindrir les contagions. Cette période prend fin le 11 mai avec la mise en place d'un déconfinement progressif. Ce confinement commence à être nommé « grand confinement », traduction de l'expression anglophone « *Great Lockdown* », inventée dès le 14 avril 2020 par Gita Gopinath, professeure en études internationales et d'économie à l'Université d'Harvard, selon Patrick Boucheron¹. Par ce billet intitulé *The Great Lockdown : Worst Economic Downturn Since the Great Depression*, publié sur le blog du Fonds monétaire international, Gita Gopinath démontre l'importance de cette crise pour nos sociétés. Cependant, ce grand confinement ne suffit pas à arrêter la pandémie et plusieurs nouvelles mesures sont prises par le gouvernement français comme un deuxième confinement, de fin octobre à début décembre 2020, puis un troisième, de mars à début mai 2021, des couvre-feux, le port du masque obligatoire,... La profession d'archiviste est, comme le reste de la population, bouleversée : un télétravail est mis en place précipitamment alors que ce métier a besoin d'une présence dans les locaux, les salles de lecture fermées ce qui pose un problème pour la communication des documents, une dématérialisation précipitée des archives...

Ces mesures sont inédites pour la population, elles génèrent une atmosphère pesante et confuse en plus d'une morosité liée à la pandémie. Ainsi, une partie de la population a créé des documents lors de cette période en prenant des photographies ou en écrivant un journal par exemple. Ces documents peuvent être nommés « créations de confinement ». Ils sont à mettre en lien et à opposer aux « mémoires de confinement » qui possèdent la même forme, le même contenu et sont créés par les mêmes personnes mais celles-ci sont des créations de confinement qui ont été collectées. Les mémoires de confinement ont, donc, un but mémoriel et patrimonial qui est permis par l'archivage, contrairement aux créations de confinement. Choisir une expression n'est pas aisé, et la définir ne l'est pas plus. Pour cette introduction, nous nous contenterons de citer le site de France Archives qui définit les mémoires de confinement comme étant « les témoignages de toutes sortes produits par nos concitoyens contraints à rester chez eux pour lutter contre l'épidémie » qui se trouvent « sous la forme de

¹ Patrick Boucheron, « C'était au temps du grand confinement », *Esprit*, n° 5, mai 2020, p. 131.

fichiers PDF ou JPEG mais aussi de vidéos, récits, photographies, dessins² ». Néanmoins, nous reviendrons sur cette définition à plusieurs moments dans ce mémoire.

Dans le même temps, plusieurs organismes et personnes ont eu l'idée de faire un appel à collecte pour rassembler ces créations de confinement qui deviennent mémoires de confinement. Parmi ceux-là, beaucoup de services d'archives territoriaux ont pris l'initiative de lancer ce mouvement auprès de leurs concitoyens. Par le biais des réseaux sociaux, de la presse locale et nationale ou des sites internet, ces acteurs proposent de recueillir les différents témoignages de la population.

Notre travail portera uniquement sur les actions menées en France, autour des mémoires de confinement, et en étudiant en particulier les actions des services d'archives territoriaux. Quel rôle ont eu ces services d'archives dans la collecte des mémoires de confinement durant la crise sanitaire de la Covid-19 ? Quelle place a pris cette collecte dans les missions des archivistes ? Comment cette action est-elle perçue au sein de la profession et bouleverse-t-elle les pratiques habituelles ? Comment les archivistes incitent-ils la population à participer et quelle partie de la population y a répondu ? Comment ces témoignages sont-ils traités et quelle place occupent-ils dans les fonds ? Les résultats de cette collecte correspondent-ils à l'objectif de collecte initial ? Quelle valorisation est proposée ou sera proposée pour ces témoignages ? Autant de questions que les professionnels des archives ont eu à résoudre au fil de cette activité et que nous tenterons de démêler dans ce travail.

Dans une première partie, nous étudierons le besoin de conserver des traces de la vie ordinaire en période de crise, en travaillant sur la création de récits ordinaires, dont les créations de confinement font partie. Ces créations de confinement sont des récits ordinaires puisqu'ils sont créés par des personnes lambda ; cependant, leur contexte de création est extraordinaire avec la crise sanitaire. Ensuite, nous travaillerons sur la constitution d'une mémoire collective à partir de ces récits ordinaires. Nous reviendrons également sur les créations de confinement elles-mêmes, en nous interrogeant sur le contexte et les objectifs de production, et sur leur collecte par les services d'archives et par d'autres acteurs.

Secondement, nous analyserons plus précisément le travail des archivistes depuis l'appel à collecte jusqu'à la valorisation, en passant par la réception des dons, le traitement de ces témoignages ou encore les mémoires de confinement collectées. Pour ce faire, nous nous appuyerons sur les réseaux sociaux, les instruments de recherche provisoires et des entretiens oraux menés auprès d'archivistes de trois services territoriaux : les Archives départementales du Val-de-Marne, les Archives municipales de Beaune et celles de Saint-Étienne. Le service du Val-de-Marne a collecté plus de 200 témoignages et débuté une valorisation sur son site internet à partir de septembre 2020. Le service de Beaune a été le premier, en même temps que les Archives départementales des Vosges, à avoir lancé l'appel à collecte, dès le 18 mars 2020, mais a reçu peu de dons. Enfin, le service de Saint-Étienne a lancé sa collecte au début

² France Archives, « Mémoires de confinement », 11 septembre 2020, [en ligne], disponible sur <https://francearchives.fr/fr/actualite/224765841> (consulté le 21/04/2021).

du mois d'avril 2020, a reçu peu de témoignages mais il a notamment fait faire un reportage photographique sur la ville durant le confinement dès le début de celui-ci. Ainsi, ces trois services nous ont intéressé du fait de leur démarche précoce en lançant leur collecte durant le début de cette crise sanitaire et de leurs différents résultats. De plus, avec ces trois exemples, nous pouvons étudier l'impact de la structure organisationnelle des services et ses conséquences dans cette collecte avec un service d'archives départemental et deux services d'archives municipaux dont un, celui de Saint-Étienne, qui ne comprend qu'un seul archiviste.



Conserver des traces de l'ordinaire en période de crise

La pandémie de la Covid-19 a engendré une période de crise mondiale. Alors qu'elle n'est pas encore terminée, nous pensons déjà aux futurs chercheurs qui l'étudieront : que restera-t-il comme traces de cette période dans cinquante ans, cent ans ? Comment étudieront ces chercheurs et quels seront leurs sujets sur cette pandémie ? Puisque, aujourd'hui, l'histoire se veut totale, veut étudier tous les éléments de chaque époque, et qu'une histoire sociale est apparue, voulant étudier la population plutôt que la politique ou l'économie, la question des traces laissées par la population qui a vécu durant cette crise peut être posée. Sans doute cette volonté de conserver les témoignages de la population reflète-t-elle également un manque pour les historiens actuels, qui travaillent sur la grippe espagnole ou les différentes périodes de pestes, et qui ont peu de témoignages de personnes ayant vécu ces épidémies. Puisque nous avons remarqué des manques dans les sources pour ces périodes passées, nous essayons de les combler pour la période actuelle.

Cette considération nous permet d'étudier, dans un premier temps, le rapport entre mémoire individuelle et mémoire collective. Comment cette mémoire individuelle laisse-t-elle des traces et comment ces traces parviennent-elles à être patrimonialisées ? Nous étudierons cela en appuyant notre propos sur les journaux intimes qui sont l'une des traces de la mémoire individuelle mais qui nous intéressent particulièrement ici puisque certaines des créations de confinement sont des journaux personnels. Ensuite, nous travaillerons sur la conception de ces créations de confinement en essayant de leur donner une définition plus claire, en recensant les auteurs de ces témoignages et en analysant leur volonté de conserver ces témoignages. Enfin, nous traiterons de la collecte des mémoires de confinement en France en revenant, tout d'abord, sur les précédentes collectes que nous pouvons nommer extraordinaires, telles que celles pour les hommages suite à un attentat. Puis, nous étudierons les différents acteurs de cette collecte en approfondissant sur le rôle des services d'archives.

1. Une mémoire collective construite à partir d'archives personnelles

Avant de nous intéresser aux mémoires de confinement et à leurs collectes, nous étudierons le parcours qu'effectue la mémoire individuelle depuis sa fixation par écrit jusqu'à sa patrimonialisation. Tout d'abord, la mémoire individuelle devient figée grâce, notamment, au journal intime. Ensuite, cette mémoire est liée à la mémoire collective, ces deux mémoires étant complémentaires. Enfin, puisque la mémoire individuelle est rattachée à celle collective, elle peut être patrimonialisée, c'est-à-dire être conservée par un service public, être communicable à la population ou encore être étudiée.

1.1. L'intérêt du récit ordinaire

Chaque individu écrit dans sa vie quotidienne. Pas de la même manière, ni pour les mêmes raisons, mais chacun fait cet exercice de rédaction. Jean-Pierre Albert a essayé de distinguer ces différentes écritures qu'il nomme domestiques. Il distingue, tout d'abord, cette écriture domestique de celle scolaire ou professionnelle en la présentant comme « l'ensemble des recours à l'écrit qu'imposent à la fois notre vie privée et notre existence sociale³ ». Celle-ci peut, ensuite, être séparée entre les écrits « que nous destinons explicitement aux autres », comme la correspondance, et les écrits « que nous réservons à notre usage et à celui de notre entourage immédiat », comme les aide-mémoires et les écrits intimes⁴. Dans cette dernière classe, nous retrouvons les journaux intimes qui nous intéressent particulièrement ici.

Pour Philippe Lejeune, le journal personnel peut être défini comme étant une « série de traces datées » et diffère de l'autobiographie par son immédiateté au contraire de cette dernière qui est une construction réalisée après les faits énoncés⁵. La rédaction d'un journal peut débiter pour plusieurs raisons : pouvoir se remémorer son passé, laisser une trace de soi dans le futur, noter ses impressions et ses sentiments sans avoir besoin de quelqu'un d'autre pour être écouté, se connaître soi-même, faire le bilan du présent pour penser à l'avenir, résister lors de périodes difficiles, rendre la pensée plus libre dans un contexte professionnel ou encore simplement pour le plaisir d'écrire⁶. Tenir un journal personnel peut être perçu différemment selon notre environnement. Par exemple, dans les pays de l'Europe du Sud, dans lesquels nous incluons la France, qui ont un héritage catholique, les diaristes sont discrets et la rédaction d'un journal intime est souvent cachée ; tandis que dans les pays d'Europe du Nord avec un héritage protestant, la mise en avant de soi n'est pas mal vue et la tenue d'un journal paraît normale⁷. Les profils des diaristes en France sont, donc, assez difficiles à dépeindre et ne peuvent être faits que par des questionnaires. En 1988, 7% des personnes interrogées affirmaient tenir un journal intime et, en 1997, comme en 2008, ils étaient 8%⁸. De plus, il y a davantage de femmes qui tiennent un journal que d'hommes et cette pratique touche plus les jeunes, avec 13% entre quinze et dix-neuf ans, que les personnes plus âgées, 6% pour les plus de cinquante-quatre ans⁹. Cependant, cette pratique est, le plus souvent, temporaire, pour accompagner une période de sa vie et la rédaction n'est pas forcément journalière.

³ Jean-Pierre Albert, « Écritures domestiques », dans Daniel Fabre, sous la dir. de, *Écritures ordinaires*, Paris, Bibliothèque publique d'information, 1993, p. 37.

⁴ *Ibid.*, p. 37-38.

⁵ Philippe Lejeune, *Écrire sa vie, du pacte au patrimoine autobiographique*, Paris, Éditions du Mauconduit, 2015, p. 26-27.

⁶ Philippe Lejeune, Catherine Bogaert, *Le journal intime : histoire et anthologie*, Paris, Textuel, 2005, p. 25-34.

⁷ *Ibid.*, p. 34.

⁸ *Ibid.*, p. 20. Et Philippe Lejeune, *Combien de diaristes en France*, 2010, [en ligne], disponible sur <http://www.autopacte.org/Statistiques.html> (consulté le 05/05/2021).

⁹ Selon les chiffres de l'enquête de 1997.

Comment écrit-on un journal personnel ? Tout d'abord, celui-ci peut être sous une forme physique, comme un cahier ou des feuilles volantes, écrit à la main ou à la machine à écrire ou plus récemment imprimé, ou sous forme numérique : dicté à un magnétophone, écrit via un ordinateur sur un traitement de texte ou sur le web. Cette écriture se fait, le plus souvent, discrètement, chez soi, dans sa chambre par exemple, ou dehors, dans un parc ou dans les transports en commun¹⁰... Ensuite, le contenu du journal décrit, le plus souvent, le quotidien de l'auteur que celui-ci tente de transcrire. Il y a une volonté d'organisation et, surtout, d'honnêteté : cela ne sert à rien d'écrire un journal si c'est pour mentir sur sa vie. Enfin, ce qui est rédigé doit être tenu secret. Certains diaristes n'hésitent pas à cacher le cahier, voire à acheter un cahier avec serrure et de cacher le cahier et la clé. Pour la majorité des journaux, ils ne sont plus relus après rédaction ; d'autres sont relus par leur auteur, parfois plusieurs fois et plusieurs années après ; d'autres, enfin, sont divulgués, par leur auteur, à certaines personnes proches : un ami, un parent, un enfant, un conjoint¹¹... Le journal intime semble bien contenir des secrets qui ne doivent pas être lus par des personnes non autorisées.

Ainsi, la rédaction d'un journal intime est une pratique totalement libre qui ne contient pas de règle. En France, les diaristes restent discrets et le contenu de leurs écrits reflète leur vie quotidienne et leur mémoire individuelle.

1.2. La confection d'une mémoire collective à partir de récits individuels

Dans son ouvrage intitulé *La Mémoire collective*, Maurice Halbwachs traite de deux mémoires différentes et complémentaires qui pourraient être nommées mémoire individuelle, personnelle ou autobiographique et mémoire collective, extérieure ou historique. La première serait nos propres souvenirs, ce que nous avons vu, entendu : la mémoire de notre vie personnelle ; la seconde mémoire, quant à elle, est collective, elle concerne un groupe de personnes plus ou moins grand. Cependant, ces deux mémoires sont liées puisqu'elles touchent les mêmes personnes : chaque individu possède une mémoire individuelle et une ou plusieurs mémoires collectives, la première englobant les souvenirs de sa vie personnelle et la seconde se construisant par rapport à un groupe et ne retenant que les informations utiles et intéressantes pour ce groupe¹². De plus, ces deux mémoires sont complémentaires en se nourrissant l'une de l'autre. La mémoire individuelle a besoin de la mémoire collective pour se préciser, combler des vides ou confirmer des souvenirs ; à l'inverse, la mémoire collective « enveloppe les mémoires individuelles, mais ne se confond pas avec elles¹³. » Ainsi, nous avons besoin d'une mémoire collective pour rassembler le groupe dans lequel nous sommes et pour aider notre mémoire individuelle, et, pour constituer cette mémoire collective, il nous faut

¹⁰ Philippe Lejeune, Catherine Bogaert, *Le journal intime : histoire et anthologie*, op. cit., p. 100-104.

¹¹ Jean-Pierre Albert, « Écritures domestiques », art. cit., p. 80-82.

¹² Maurice Halbwachs, Gérard Namer (édition critique), *La Mémoire collective*, Paris, Albin Michel, 1997 [1950], p. 97-98.

¹³ *Ibid.*, p. 98.

regrouper les mémoires personnelles. Avec cela, les mémoires autobiographiques des autres individus du même groupe rassemblées dans une mémoire collective sont importantes puisque « nous faisons appel aux témoignages, pour fortifier ou infirmer, mais aussi pour compléter ce que nous savons d'un événement dont nous sommes déjà informés de quelque manière alors que, cependant, bien des circonstances nous en demeurent obscures¹⁴. »

Cette volonté de renforcer la mémoire collective peut être liée avec celle de garder une trace d'un événement. En effet, la mémoire collective a besoin de la conservation de traces. Pour Pierre Nora, il y a une « matérialisation de la mémoire » par « l'archive¹⁵ ». Les archives sont utilisées comme témoignages, vestiges d'un événement, et alimentent la mémoire collective. Pierre Nora en vient à qualifier une mémoire d'archivistique et la définit : « Elle s'appuie tout entière sur le plus précis de la trace, le plus matériel du prestige, le plus concret de l'enregistrement, le plus visible de l'image¹⁶. » En effet, lorsque notre mémoire ne suffit pas pour se rappeler d'un événement, parce que celui-ci est trop ancien et antérieur à notre vie, nous ne pouvons nous le rappeler que par des traces : des archives. À partir des années 1980, en plus d'une forte augmentation de la production des archives, il y a une réelle volonté de tout conserver : « produire de l'archive est l'impératif de l'époque¹⁷ ». Sans cette conservation, nous ne pouvons plus nous rappeler d'événements anciens, c'est la seule manière de faire connaître le passé aux générations futures. De plus, les archives ne concernent pas que les services publics mais également la population qui décide de produire et d'organiser des traces de sa propre vie par des écrits par exemple. La volonté d'enregistrer notre vécu ordinaire s'accroît dans les années 1970 par la rédaction de Mémoires ou en laissant une trace de ses souvenirs. Cela va de pair avec une histoire qui s'intéresse particulièrement à la vie ordinaire de la population, débutée dans les années 1990-2000, avec notamment Philippe Artières qui y a consacré plusieurs ouvrages¹⁸.

Cependant, cette volonté de garder des traces n'est pas seulement liée à l'histoire mais également à un « devoir de mémorialiste¹⁹ » des archivistes, comme le présente Odile Krakovitch. Elle présente une dichotomie entre l'histoire et la mémoire qui sont toutes deux nourries par les archivistes. L'histoire se fait par le travail des archives de l'État pour « préparer [...] l'histoire de notre pays²⁰. » Mais le second devoir de l'archiviste est « de satisfaire au désir de chaque citoyen, à sa mémoire, à son besoin de commémorer sa vie, la

¹⁴ *Ibid.*, p. 51.

¹⁵ Pierre Nora, « Entre Mémoire et Histoire. La problématique des lieux », dans Pierre Nora, sous la dir. de, *Les lieux de mémoire. Tome I : La République*, Paris, Gallimard, 1984, p. XXVII.

¹⁶ *Ibid.*, p. XXVI.

¹⁷ *Ibid.*, p. XXVII-XXVIII.

¹⁸ L'un des ouvrages : Philippe Artières, Jean-François Laé, *Archives personnelles. Histoire, anthropologie et sociologie*, Paris, Armand Colin, 2011, 191 p.

¹⁹ Odile Krakovitch, « La responsabilité de l'archiviste : entre histoire et mémoire », *La Gazette des Archives*, n° 177-178, 1997, p. 236.

²⁰ *Ibid.*

vie des autres²¹. » L'histoire est donc la science, qui se veut objective, du passé, tandis que la mémoire est plus sensible et subjective par rapport au passé. Cependant, ces deux visions ont besoin de traces du passé, donc d'archives.

1.3. La patrimonialisation de l'ordinaire

Les archives font partie du patrimoine, autant par le droit²² que dans la pratique²³. Elles sont, le plus souvent, assimilées à une source pour l'histoire.

Par cela, le don d'archives privées dans un service d'archives publiques fait entrer ces documents dans le patrimoine. Cette patrimonialisation permet de faire passer ces documents de la mémoire individuelle, puisqu'ils n'étaient consultables que par le donateur, à une mémoire collective. Cependant, le contenu de ces dons concerne, le plus souvent, des personnes connues ou qui ont participé à des événements historiques : personnalités politiques, scientifiques, artistes... et ne reflète pas la vie ordinaire de la population.

L'histoire, en tant que discipline, a, au départ, repoussé les récits ordinaires considérés comme non historiques et peu intéressants. Mais, vers les années 1970 en France, l'intérêt du « je » apparaît plutôt qu'un « ils » flou²⁴. Les gens ordinaires sont, alors étudiés. On travaille sur ce que ressentent les soldats lors d'une guerre, la population à telle époque... On étudie les journaux intimes et on voit d'un nouvel angle d'autres archives déjà étudiées pour en faire ressortir une histoire sociale. Des thèmes apparaissent également comme l'histoire des femmes ou l'histoire de l'intime²⁵. Cet enthousiasme autour d'une histoire sociale renouvelée place les récits de l'ordinaire sous les projecteurs et permet la création de plusieurs organismes dont le but est de collecter, conserver et communiquer ces témoignages qui sont refusés dans les centres d'archives publiques²⁶.

Le plus connu en France est l'Association pour l'autobiographie et le patrimoine autobiographique, APA. L'APA a été créée en 1992 par Philippe Lejeune qui, vers la fin des années 1980, avait lancé un appel pour étudier des archives privées du XIX^e siècle qui étaient restées dans les familles. Après plusieurs réponses de personnes voulant donner leur propre autobiographie ou journal, il a « pris au sérieux ces appels au secours de donateurs sans donataires, ces archives en perdition²⁷. » En effet, il y avait peu d'intérêt pour ces récits ordinaires : l'édition les repoussait et l'autoédition n'était pas encore très développée ; les services d'archives n'avaient pas les moyens matériels de les conserver et pouvaient ne pas y

²¹ *Ibid.*

²² Bénédicte Grailles, « Les archives sont-elles des objets patrimoniaux », *La Gazette des Archives*, n° 233, 2014, p. 35-36.

²³ *Ibid.*, p. 39-40.

²⁴ Philippe Artières, Jean-François Laé, *Archives personnelles. Histoire, anthropologie et sociologie, op. cit.*, p. 143.

²⁵ *Ibid.*, p. 144-145.

²⁶ *Ibid.*, p. 146.

²⁷ Philippe Lejeune, « L'Association pour l'autobiographie (APA) et le don de soi », dans Bénédicte Grailles, Patrice Marcilloux, Valérie Neveu, Véronique Sarrazin, sous la dir. de, *Les dons d'archives et de bibliothèques. Du XIX^e au XXI^e siècle. De l'intention à la contrepartie*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018, p. 60.

trouver d'intérêt ; les donateurs ne pouvaient pas non plus s'adresser à leur famille pour leurs récits ordinaires puisque les familles recherchent surtout des documents sur l'histoire familiale plutôt que sur l'histoire d'un seul membre²⁸, exprimant ainsi une volonté de valoriser la mémoire collective plutôt que la mémoire individuelle. Ainsi, en 1992, Philippe Lejeune trouve un lieu pour conserver ces journaux et autobiographies : une médiathèque proche de Lyon, et continue sa collecte de récits autobiographiques. Chaque année, en moyenne cent cinquante dépôts sont réalisés ce qui représente, en 2018, presque trois cents mètres linéaires²⁹. En plus de documents officialisant le dépôt, le donateur reçoit un écho de son texte, c'est-à-dire des commentaires de membres de l'association, qui ont lu ce qu'il avait déposé ; cet écho est, ensuite et si le donateur donne son accord, publié. Un système de groupes de lecture a été mis en place dans toute la France pour lire les récits déposés et rédiger ces échos. Les autobiographies et journaux voyagent, donc, de main en main et peuvent être lus plusieurs fois par des membres de l'APA. Ils sont également mis à la disposition des lecteurs venus de l'extérieur, sauf à la demande du donateur. Ainsi, cette association ne recueille que des récits ordinaires dans le but de les rendre publics et, cela, sur le temps long. Elle se différencie des services d'archives puisque la lecture de chaque document reçu est garantie et car le donateur a un retour de cette lecture.

En 1999, Michelle Perrot, accompagnée de plusieurs chercheurs en histoire et en littérature, crée une association dont le but est de collecter les documents personnels de personnes décédées atteintes du VIH³⁰. En effet, ces documents sont considérés comme importants pour la recherche et la mémoire puisqu'ils rendent compte de ce qu'ont vécu ces personnes et entrent donc dans une histoire sociale et culturelle. Or, peu de témoignages ont été publiés, quelques artistes, dont des auteurs, ont pu le faire par leur profession³¹. Ces documents, constitués en fonds d'archives nommé « Sida-mémoires », sont, à partir de 1999, conservés et consultés à l'Institut Mémoires de l'édition contemporaine, l'IMEC. Ce fonds a comme objectif de conserver des écrits de l'ordinaire, contrairement aux autres fonds de l'IMEC qui concernent le monde de l'édition, et de garder une mémoire de cette épidémie et de ses victimes.

Les services d'archives peuvent également patrimonialiser l'ordinaire. C'est le cas des Archives départementales d'Indre-et-Loire qui, en 1992, reçoivent le don de Ménie Grégoire comportant près de cent mille lettres, représentant soixante-six mètres linéaires³². Ménie Grégoire était animatrice radio de 1967 à 1981 et consacrait une émission quotidienne aux problèmes intimes et sexuels³³. Pour chaque émission, elle recevait de nombreux courriers de

²⁸ *Ibid.*, p. 60-61.

²⁹ *Ibid.*, p. 62.

³⁰ Philippe Artières, Gilles Cugnon, « Sida-Mémoires. Naissance d'un fonds d'archives autobiographiques », *Genesis (Manuscrits-Recherche-Invention)*, n° 16, 2001, p. 206.

³¹ *Ibid.*, p. 205.

³² Ménie Grégoire, Françoise Durand-Evrard, « Les archives ordinaires : le fonds Ménie Grégoire », *La Gazette des Archives*, n° 214, 2009, p. 73.

³³ *Ibid.*, p. 69.

personnes qui l'avaient écoutée et qui expliquaient leur problème ou parlaient de leur expérience. Ménie Grégoire avait conservé toute sa correspondance et en a fait don en 1992. Cette correspondance est un ensemble de récits ordinaires mais rassemblée par une personnalité publique ; ces lettres deviennent, donc, les archives privées de Ménie Grégoire. La patrimonialisation de cette correspondance a été permise par la personne publique qu'est Ménie Grégoire.

Ce goût pour les récits de l'ordinaire permet de croiser l'histoire avec d'autres disciplines comme l'anthropologie, la littérature ou la sociologie et permet, aujourd'hui, de mettre ces archives sur un pied d'égalité avec les archives publiques. Elles sont, toutes deux, intéressantes et divulguent des informations variées. Diverses actions ont eu lieu pour patrimonialiser certains témoignages de l'ordinaire, réalisées soit par la création d'une association, soit par la collecte d'une personne qui en fait don à un service d'archives en tant que personne publique.

La création d'écritures ordinaires se réalise tout au long de notre vie, les journaux intimes en sont un exemple. Ils décrivent la vie de leur auteur au fil des événements. Cette rédaction peut différer selon les diaristes, de longs textes ou quelques mots par jour, une rédaction par semaine, des ajouts de papiers et de dessins... Bien que les diaristes soient assez discrets en France, leurs journaux peuvent avoir un intérêt puisqu'ils divulguent leur mémoire individuelle. De ces mémoires individuelles, nous pouvons constituer la mémoire collective d'un groupe, ou la renforcer, la nourrir, cette mémoire collective permettant de souder le groupe. Pour transférer des documents de la mémoire individuelle à celle collective, nous pouvons les patrimonialiser. Cela peut se faire par les services d'archives publiques ou d'autres organismes qui ont pour but de collecter des documents privés pour les rendre publics ; cela permet de constituer un collectif. Un contexte s'est, donc, développé pour favoriser l'archivage de l'ordinaire dont font partie les créations de confinement puisqu'ils relatent la vie quotidienne de la population lors de la période pandémique. Ces créations de confinement sont, ainsi, des documents de l'ordinaire mais dans une période extraordinaire qu'est la crise sanitaire.

2. La production des créations de confinement par la population

Ces créations de confinement sont, avant tout, des récits de l'ordinaire. Chaque témoignage décrit une partie de la vie d'une personne lors de la pandémie. La plupart de ces créations de confinement sont conçues à l'initiative de la population, donc de leur créateur ; d'autres le sont suite à un appel à produire, l'initiative ne vient plus du créateur lui-même, on peut les nommer « mémoires de confinement » puisque ces documents sont collectés dès leur création et, ainsi, naissent avec un but mémoriel. L'expression « créations de confinement » réunit des documents très variés et il est, donc, important d'en donner une définition plus précise. La variété se voit également au niveau des créateurs, expliqué par le fait que toute la

population est touchée par cette crise. Enfin, par cette élaboration de témoignages, nous pouvons comprendre que la population elle-même souhaite garder des traces de cette période, même si ce n'est pas la seule raison pour la création de ces documents, et la volonté de garder des traces peut se faire par le don d'archives privées dans un service d'archives, ces documents deviennent, alors des mémoires de confinement.

2.1. Le spectre large des créations de confinement

Comme expliqué dans l'introduction, les créations de confinement sont les documents conçus par la population durant la crise sanitaire, débutée en 2020, et traitant de celle-ci, particulièrement du confinement subi. Ces documents sont très variés du fait de leurs typologies ou des thèmes abordés. Cependant, nous pouvons les différencier de ce que nous pourrions appeler « archives de confinement » ou « archives de pandémie » qui sont des archives selon l'article L211-1 du Code du Patrimoine : « Les archives sont l'ensemble des documents [...] produits ou reçus par toute personne physique ou morale et par tout service ou organisme public ou privé dans l'exercice de leur activité. » Les archives du confinement sont donc des documents produits pour les besoins de gestion de la crise sanitaire, sans une finalité mémorielle. Ils sont créés dans l'exercice de leur activité qui est professionnelle la plupart du temps. Au contraire, les créations de confinement ont comme essence de représenter la vie de personnes lambda durant cette période difficile, ce que les archives de confinement ne font pas, et sont collectées et conservées dans un but mémoriel.

Ces témoignages peuvent avoir des formes différentes. Même si les journaux intimes et les photographies sont les premières typologies auxquelles nous pensons, des enregistrements vidéo ou audio, des dessins, des poèmes, des calligrammes, des montages photos... sont créés³⁴. Ainsi, il ne semble pas y avoir de règle pour concevoir ses créations de confinement, une grande variété apparaît, c'est au bon vouloir du créateur. Il est également à noter que beaucoup de créations de confinement sont réalisées en format numérique : traitement de texte, photographies non développées, les enregistrements audio et vidéo, etc. ; tandis que d'autres sont en format physique : journaux papiers, dessins...

Ce qui est très libre également c'est le thème abordé dans chaque création. Tandis que certains s'arrêtent sur la difficulté du confinement, d'autres parlent de leurs activités quotidiennes, du vide dans les rues ou des affiches liées à la pandémie. D'autres encore dissertent sur cette période inédite. Les messages passés par ces témoignages peuvent être joyeux, tristes, donner espoir ou déprimants ; ils reflètent cette réalité vécue par la population.

³⁴ Plusieurs exemples sont cités dans un article du Point : Audrey Emery, « Confinement : les chercheurs sondent déjà nos mémoires », *Le Point*, 3 mai 2020, [en ligne], disponible sur https://www.lepoint.fr/societe/confinement-les-chercheurs-sondent-deja-nos-memoires-03-05-2020-2373924_23.php (consulté le 12/05/2021). D'autres exemples sont cités dans un article de 94 Citoyens : Cécile Dubois, « Qu'avez-vous fait pendant le confinement ? Réponses avec les Archives du Val-de-Marne », *94 Citoyens*, 29 septembre 2020, [en ligne], disponible sur <https://94.citoyens.com/2020/quavez-vous-fait-pendant-le-confinement-reponses-avec-les-archives-du-val-de-marne,29-09-2020.html> (consulté le 14/05/2021).

Dans cette expression « créations de confinement », nous pouvons également faire entrer les productions artistiques faites par la population durant la crise sanitaire : chansons, sketches humoristiques, dessins... Puisque, pour partie, des travailleurs se sont retrouvés au chômage partiel, ils avaient plus de temps pour faire d'autres activités, qu'ils soient artistes ou amateurs³⁵.

Les créations de confinement sont les productions faites par la population lors de la crise sanitaire. Certaines deviennent mémoires de confinement quand elles sont collectées, conservées et communiquées dans un but patrimonial et mémoriel. Nous décidons de faire une distinction entre ces deux groupes de documents puisque, dans un cas, ils restent dans le domaine privé, même si la création a un but mémoriel ; tandis que dans le second cas, les mémoires de confinement sont collectés et entrent, donc, dans la mémoire collective. C'est pour cela que nous pouvons les nommer « mémoires ». Le terme de confinement pourrait être discuté puisqu'il peut être réducteur : les mémoires de confinement ne traitent pas seulement du confinement mais de la pandémie en général. Mais, comme celle-ci a pris de l'ampleur lors de la mise en place du premier confinement et que nous pensions qu'un seul confinement suffirait à vaincre le virus, le terme confinement s'est employé.

Parfois, les mémoires de confinement peuvent également être des objets, comme un masque, que la population française découvre pour sortir de chez soi, ou un rouleau de papier toilette symbolisant la rupture de stock dans les magasins. Ces mémoires de confinement ne sont pas produites par la population mais symbolisent la crise sanitaire. C'est pour cela qu'ils peuvent faire partie des collections, dans les musées par exemple, traitant de cette période inédite.

Les créations de confinement sont, donc, très variées et représentent la vie des citoyens qui ont subi, de manières différentes, la crise sanitaire liée à la Covid-19. Ces documents, en étant collectés et en devenant ainsi mémoires de confinement, peuvent devenir témoignages pour permettre d'en apprendre plus sur cette période inédite et pour compléter les archives administratives qui seront, plus tard, collectées par les services d'archives, et qui, elles, ne commentent pas la vie quotidienne des Français.

³⁵ Des exemples sont disponibles sur le site des Archives départementales du Val-de-Marne : Archives départementales du Val-de-Marne, « Retour sur la collecte », septembre 2020, [en ligne], disponible sur <http://archives.valdemarne.fr/r/328/retour-sur-la-collecte/> (consulté le 12/05/2021).

2.2. Une variété de créateurs

Les créations de confinement sont conçues par des auteurs aux profils variés. Tout d'abord, il est important de rappeler que toute la population a été touchée, de près ou de loin, par cette crise sanitaire, ne serait-ce que par les mesures gouvernementales comme le confinement ou le couvre-feu. Cependant, tout le monde n'a pas été touché de la même manière³⁶ : les personnes qui étaient en première ligne, c'est-à-dire ceux qui continuaient à travailler lors du premier confinement, celui qui était le plus strict, sans le matériel adéquat pour se protéger du virus comme les caissiers, le personnel hospitalier ou les éboueurs ; les télétravailleurs qui ont découvert le travail à la maison en devant s'occuper des enfants ; les travailleurs placés en chômage partiel qui ne pouvaient plus travailler et restaient chez eux ; les élèves et étudiants qui ont appris à avoir des cours à la maison ; les personnes qui ont été contaminées, parfois placées en réanimation dans les hôpitaux ; celles qui ont perdu leur travail, ont dû fermer leur entreprise ou leur commerce...

Néanmoins, tout le monde ne produit pas de créations de confinement. Certains n'ont pas le temps, comme les personnes en première ligne ou les télétravailleurs, et d'autres n'ont pas eu l'idée ou n'y ont pas vu d'intérêt. D'autres parties de la population, au contraire, en ont créées. C'est le cas, par exemple, des personnes âgées, qui se sont retrouvées isolées à cause du confinement, ou des artistes, professionnels ou amateurs, qui ont su utiliser cette période inédite comme inspiration pour dessiner, écrire des fictions, des sketches humoristiques, des chansons... Les professeurs et instituteurs ont également utilisé cette crise dans leurs cours en demandant à leurs élèves de dessiner ou d'écrire en rapport avec le confinement.

Enfin, la plupart des productions de créations de confinement ont été faites par l'initiative de la population, mais d'autres ont été réalisées suite à des appels à produire ou à collecter ces témoignages³⁷. Avec ces appels, une partie de la population a découvert les créations de confinement et a voulu en créer pour les donner. Ces créations de confinement sont devenues des mémoires de confinement dès leur création. Ces deux démarches sont distinctes et peuvent présenter des différences dans les créations de confinement puisque certaines sont produites par l'initiative du créateur avec un premier objectif avant d'être donné lors d'une collecte ; tandis que d'autres créations de confinement sont créées dans le seul but d'être donné, sans autre démarche initiale.

³⁶ David Leduc, « Coronavirus. Les Archives du Val-de-Marne lancent les mémoires de confinement », *Actu Val-de-Marne*, 22 avril 2020, [en ligne], disponible sur <https://actu.fr/societe/coronavirus/coronavirus-archives-val-marne-lancent-memoires-confinement-33175764.html> (consulté le 23/05/2021).

³⁷ Florent Bascoul, « Confiez vos mémoires de confinement aux Archives du Val-de-Marne », *94 Citoyens*, 28 avril 2020, [en ligne], disponible sur <https://94.citoyens.com/2020/confiez-vos-memoires-de-confinement-aux-archives-du-val-de-marne,28-04-2020.html> (consulté le 15/05/2021).

2.3. Un élan de la population pour garder des traces de la crise sanitaire

Une partie de la population a eu comme initiative de produire des créations de confinement et certains de ces documents sont devenus témoignages en étant donnés lors de collectes. La production de ces créations de confinement relève de plusieurs raisons. Nous étudierons, après cela, l'action du don d'archives qui permet de conserver des archives privées dans un service d'archives publiques.

2.3.1. Les raisons de la production de créations de confinement

Plus haut dans ce mémoire, nous avons évoqué les raisons de tenir un journal personnel, nous développerons, ici, certaines de ces raisons qui ont permis la production de créations de confinement en tentant d'ouvrir cela aux autres types de témoignages autres que les journaux.

La première raison est de garder mémoire de cette période inédite. Concevoir des créations de confinement, comme écrire un journal ou prendre des photographies, permet de garder des traces de cette période et de pouvoir, plusieurs années après les faits, se souvenir d'événements grâce à ces témoignages. Mais, nous ne pouvons pas appeler ces documents des mémoires de confinement puisque ces témoignages restent dans le domaine privé s'ils ne sont pas donnés lors d'une collecte. De plus, en rédigeant un journal de confinement ou un résumé de sa vie confinée, on organise notre pensée ce qui permet une mémorisation plus facile³⁸. Cela peut être rapproché des journaux personnels tenus pendant les guerres depuis la Révolution française, avec un réel engouement lors de la Guerre de 1914-1918 puisque les soldats étaient plus éduqués et savaient davantage écrire, ce qui a permis l'envoi d'une masse importante de correspondance que l'on expédie à l'arrière, et la rédaction de journaux, gardés par les soldats, dont beaucoup ont été perdus avec leur propriétaire³⁹. Cela est encore plus visible lors du Jour J, le 6 juin 1944, lorsque la population locale, comprenant qu'un débarquement est sur le point d'avoir lieu, écrit ce qu'il se passe, sur leur journal déjà commencé, en commençant un ou en rédigeant des notes datées sur les premiers papiers trouvés. L'événement est inédit et déjà pensé comme historique : il faut garder des traces de ce qu'il se passe⁴⁰.

Ensuite, les créations de confinement permettent de résister à la période difficile. Tenir un journal intime permet de se donner un objectif chaque jour et de voir le temps s'écouler alors qu'il peut paraître infini. Concevoir des créations de confinement permet de penser à autre chose, notamment lorsqu'on est malade ou quand le moral est au plus bas. Cela permet également de libérer nos sentiments comme la colère ou nos pensées négatives. La maladie peut également être la cause de la conception de créations de confinement⁴¹.

³⁸ Philippe Lejeune, Catherine Bogaert, *Le journal intime : histoire et anthologie, op. cit.*, p. 28.

³⁹ *Ibid.*, p. 190.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 191-193.

⁴¹ *Ibid.*, p. 187-189.

Enfin, les créations de confinement peuvent être produites pour échapper à l'isolement. En effet, le confinement a eu des conséquences néfastes pour le moral de beaucoup de gens et une partie de la population s'est retrouvée seule. Pour pallier ce manque de relations, on peut décider de produire des créations de confinement, on peut s'écrire à soi-même, « on s'évade de l'intérieur⁴² ». Ce cas se rapproche de celui des prisonniers, non pas actuels, puisqu'aucun écrit ne peut être gardé secret avec l'administration qui a le droit de lire tout écrit et les codétenus qui empêchent l'intimité dans les cellules, mais les prisonniers de siècles précédents qui avaient la possibilité d'écrire et de garder leurs cahiers⁴³.

2.3.2. Le don d'archives privées

Le don est l'un des modes d'entrée des archives privées dans les services d'archives publiques. Cela concerne des cas variés comme des archives d'entreprises, des archives religieuses ou des archives familiales par exemple. Nous ne traiterons, ici, que du don par rapport aux mémoires de confinement, donc pour des documents personnels. Le don permet le transfert de propriété du donateur au service d'archives. Ces documents entrent, donc, dans le domaine public ; ils restent des archives privées mais possèdent les « mêmes protections juridiques que les archives publiques : inaliénabilité et imprescriptibilité⁴⁴ ». Bien que les documents donnés deviennent propriété du service d'archives, les modalités de communication sont décidées par le donateur : « Les services publics d'archives qui reçoivent des archives privées à titre de don, [...] sont tenus de respecter les stipulations du donateur, [...] quant à la conservation et à la communication de ces archives⁴⁵. »

Il ne faut pas oublier que donner est un geste fort. Ce n'est pas facile de donner et cela peut prendre du temps, pour les futurs donateurs, entre la prise de décision et l'acte lui-même⁴⁶. En donnant des documents qui nous appartiennent, on donne une partie de soi. Le don se réalise, souvent, après une crise pour pouvoir se libérer de cette période et passer à autre chose⁴⁷. Cette crise peut être personnelle, comme une maladie, une période difficile, une remise en question de soi, ou commune à un groupe de personnes, ici, avec la crise sanitaire, la crise est mondiale. Le don permet également d'offrir sa mémoire personnelle, avec les journaux intimes par exemple, à l'institution publique et, avec cela, la patrimonialiser, comme vue précédemment. Ce geste n'est, donc, pas perçu comme une perte pour le donateur mais une transmission. Enfin, en donnant, on s'affirme par rapport à des groupes, ici, à la

⁴² *Ibid.*, p. 196.

⁴³ *Ibid.*, p. 196-198.

⁴⁴ Association des archivistes français, *Abrégé d'archivistique. Principes et pratiques du métier d'archiviste*, Paris, AAF, 2020, p. 128.

⁴⁵ Article L213-6 du Code du Patrimoine, relatif au régime de communication des archives.

⁴⁶ Bénédicte Grailles, « Quelques réflexions à l'usage des archivistes », dans Bénédicte Grailles, Patrice Marcilloux, Valérie Neveu, Véronique Sarrazin, sous la dir. de, *Les dons d'archives et de bibliothèques...*, *op. cit.*, p. 41-42.

⁴⁷ Alix Bernard, « Donner, perdre, (se) raconter, transmettre : accueillir une histoire de vie », dans Bénédicte Grailles, Patrice Marcilloux, Valérie Neveu, Véronique Sarrazin, sous la dir. de, *Les dons d'archives et de bibliothèques...*, *op. cit.*, p. 33-34.

population touchée par la crise sanitaire et, plus spécifiquement, à la partie de la population qui nous concerne, comme évoqué dans la sous-partie précédente.

Outre le don, il est possible de faire un prêt pour numérisation dans les services d'archives. Le prêt à usage peut avoir plusieurs utilités : l'exposition, la reproduction ou la communication. Ici, nous ne traiterons que du prêt pour reproduction. Il permet de reproduire les documents prêtés sur des supports de substitution, un support numérique par exemple, puis de rendre les documents originaux au propriétaire. Les modalités de communication de ces copies sont données par le propriétaire des originaux⁴⁸.

Les créations de confinement connaissent une grande variété, autant dans leur forme, dans leur contenu ou encore pour leur créateur et leur utilité. Ce sont des archives personnelles qui traitent d'un même sujet : la vie de la population durant la crise sanitaire. Certaines de ces créations sont conçues dans le but d'être collectées, d'autres ne sont collectées que dans un second temps, d'autres, enfin, ne sont pas collectées parce que leurs créateurs ne le veulent pas. Si ces créations de confinement sont collectées, elles deviennent mémoires de confinement et entre, notamment dans les services d'archives, par le don ou le prêt pour numérisation d'archives privées. Ce sont, alors, les producteurs de ces archives qui donnent les clauses de la communication, voire de la conservation.

3. La « collecte » de ces témoignages par divers organismes

La collecte des mémoires de confinement s'inscrit dans un mouvement de collectes que nous pouvons qualifier d'extraordinaires. Cette activité n'est donc pas sans précédent pour beaucoup de services d'archives. Après être revenu sur ces précédentes collectes extraordinaires citoyennes, nous étudierons les acteurs de la collecte des mémoires de confinement avec, tout d'abord, les services d'archives, qui jouent un rôle central, et, ensuite, les autres acteurs qui sont également nombreux et diversifiés.

3.1. Un dynamisme de collectes extraordinaires citoyennes en France

Par l'expression « collectes extraordinaires citoyennes », nous voulons comprendre les actions des services d'archives dont le but est de collecter des documents d'origine privée d'individus pour combler les manques des archives traditionnellement collectées. Cet acte répond aux attentes sociales du pays et, en même temps, élargit les missions confiées aux archivistes. Les modalités de cette collecte peuvent être variées : appels à collecte, dépôts de documents pour numérisation, dons... Ces collectes diffèrent de celles plus habituelles dont font partie les versements des services publics par exemple.

⁴⁸ Association des archivistes français, *Abrégé d'archivistique*. [...], *op. cit.*, p. 130.

Depuis moins de dix ans, un réel dynamisme est apparu dans la profession archivistique de réaliser une collecte extraordinaire citoyenne lorsqu'un événement se manifeste. Les archivistes apparaissent alors et s'intéressent à l'actualité tandis qu'on a habituellement tendance à les enfermer dans le passé. Ces collectes ont, le plus souvent, pour objectif de compléter les fonds d'archives publiques par des témoignages privés ou par des documents qui ne seraient pas entrés dans les services d'archives.

Tout d'abord, un premier cas de collecte extraordinaire citoyenne est celui des témoignages oraux réalisés dans les services d'archives. En France, les premières enquêtes individuelles remontent à la fin des années 1960 avec quelques cas disséminés sur le territoire métropolitain⁴⁹. À partir des années 1970, un dynamisme accru apparaît pour la création de ces archives orales avec, en 1987, le congrès des Archivistes français qui portait sur les nouvelles archives avec les archives audiovisuelles, dont font partie les archives orales, et, l'année suivante, le Congrès international des Archives, se tenant à Paris, qui avait le même sujet⁵⁰. Alors qu'une réticence persiste au niveau de la recherche, surtout historique, pour ces nouvelles sources, les archivistes se posent plusieurs questions : créer des archives est-il réellement de leur ressort ? Ces témoignages peuvent-ils constituer des sources fiables pour l'histoire puisque, notamment, ce sont les archivistes qui choisissent les témoins et ces témoins peuvent omettre ou modifier des éléments dans leurs discours ? Néanmoins, les témoignages oraux permettent de compléter les archives écrites, voire d'ouvrir de nouveaux thèmes de recherche comme le chant ou les accents régionaux. Enfin, la population représentée par ces archives est différente avec, notamment dans les années 1960-1970, les paysans et la population rurale.

Ensuite, un autre cas de collecte extraordinaire citoyenne qui, elle, n'est pas réalisée par les services d'archives mais par deux autres organismes, la Bibliothèque nationale de France et l'Institut national de l'audiovisuel, permettant l'archivage du web français. L'Institut national de l'audiovisuel, ou Ina, est en charge du dépôt légal de l'audiovisuel français depuis 1992. La loi DADVSI, entrée en application fin 2011, ajoute à l'Ina une nouvelle mission qu'elle avait déjà débutée dès 2001 : la collecte du web en rapport avec l'audiovisuel comme les sites internet des services des médias audiovisuels⁵¹. En 2016, sont ajoutées à cette collecte les publications de comptes en rapport avec l'audiovisuel sur les réseaux sociaux. Le second acteur de l'archivage du Web français est la Bibliothèque nationale de France, ou BnF, qui est en charge du reste du web français. Elle réalise un échantillonnage représentatif des sites dont l'éditeur est basé en France d'après des listes qu'elle reçoit, dont celle de l'Association française pour le nommage internet en coopération, AFNIC⁵². Que ce soit par l'Ina ou par la

⁴⁹ Philippe Joutard, « La collecte des témoignages oraux : retour sur quarante ans de pratique en France », *La Gazette des archives*, n° 211, 2008-3, p. 11.

⁵⁰ *Ibid.*, p. 13-14.

⁵¹ Océane Zielinski, *L'archivage du web français par la Bibliothèque nationale de France. Une nouvelle approche des missions de la BnF ?*, mémoire de Master en sciences de l'information et des bibliothèques, Université d'Angers, 2019, p. 27.

⁵² *Ibid.*, p. 29-30.

BnF, les sites collectés sont rendus publics et peuvent être étudiés dans des sites dédiés ou sur internet. Ainsi, cette collecte du web français a débuté de manière précoce et n'entre pas dans le périmètre de collecte des services d'archives.

En 2013, apparaît l'opération nationale nommée la Grande Collecte, organisée par le Service interministériel des Archives de France et en partenariat avec la BnF. Cette opération intervient suite à la création du projet Europeana 1914-1918 qui a pour but de regrouper des témoignages et des archives de la Première Guerre mondiale qui appartenaient à des particuliers à une échelle européenne⁵³. Le principe n'est pas la conservation d'archives de la Première Guerre mondiale mais de rendre publics ces documents en les numérisant et en faisant témoigner les propriétaires de ces archives. Cette opération s'est dotée d'une grande communication médiatique, au niveau national puis local, et cent deux lieux ont été sélectionnés pour recevoir les particuliers et numériser les documents, les deux tiers de ces lieux étant des Archives départementales⁵⁴. L'année suivante, l'opération a été relancée, faisant participer, en tout, cent cinquante services d'archives. Cela se conclut par un beau succès puisque vingt mille personnes s'y sont rendues et trois cent vingt-cinq mille documents ont été numérisés⁵⁵. D'autres thèmes ont ensuite été abordés par la Grande Collecte tels que les relations entre l'Afrique et la France à partir du XIX^e siècle, en 2016, l'histoire des femmes à partir du 9 juin 2018 et, en novembre 2018, une nouvelle collecte sur la Première Guerre mondiale. Ces autres appels à collecte ont eu beaucoup moins de succès que la première et leur communication a été moindre. La Grande Collecte est la première opération d'appels à collecte à l'échelle nationale pour collecter ou numériser des archives traitant d'un sujet particulier. Ces sujets sont historiques et touchent surtout les XIX^e et XX^e siècles. Le but de cette opération était de trouver de nouvelles archives et de les rendre publiques sans pour autant les confisquer à leurs propriétaires, ses archives pouvant compléter celles déjà conservées dans les services d'archives publiques.

Une autre série de collectes extraordinaires est celle liée aux hommages à la suite d'un attentat. En effet, à partir de 2015, plusieurs attentats ont frappé la France et la population a, à chaque fois, voulu rendre hommage aux victimes avec des mémoriaux éphémères installés dans les rues. La collecte par les archivistes consistait à récupérer des documents dans ces mémoriaux pour les conserver et, également, faire du tri en jetant les fleurs fanées et les bougies consumées, le tout pour diminuer la taille de ces mémoriaux sans, pour autant, les enlever complètement. Le premier événement qui a suscité cet engouement est la suite d'attentats de janvier 2015 visant, notamment le siège du journal Charlie Hebdo à Paris. Des mémoriaux éphémères ont été créés dans beaucoup de villes mais seuls trois services d'archives municipaux ont décidé de collecter les documents et objets placés dans ces

⁵³ Catherine Falloux, *Les enjeux de l'appel au public : l'exemple de la grande collecte Europeana 1914-1918*, mémoire de Licence professionnelle en archivistique, Université d'Angers, 2014, p. 9.

⁵⁴ *Ibid.*

⁵⁵ *La Grande Collecte*, [en ligne], disponible sur <http://www.lagrandecollecte.fr/lagrandecollecte/?mode=desktop> (consulté le 27/04/2021).

mémoriaux : Rennes, Saint-Étienne et Toulouse, en s'inspirant de cas similaires chez nos voisins européens comme à Madrid en 2004 ou Londres en 2005⁵⁶. La méthode de cette collecte était alors inédite puisqu'elle consistait à prélever les documents qui se trouvaient dans les mémoriaux, donc à ciel ouvert, et cela devant les passants avec, en plus, une vive émotion ressentie par la population et les archivistes⁵⁷. Le caractère inédit était également la raison de cette collecte : répondre à une demande sociale de mémoire pour un événement ultracontemporain. La question du traitement archivistique de ce fonds n'est venue qu'ensuite ; l'urgence était la collecte de ces hommages qui se dégradaient rapidement. Cette première collecte de mémoriaux éphémères a inspiré beaucoup de services d'archives lorsque d'autres attentats ont éclaté en France et que la population a réitéré le besoin de rendre hommage par ces mémoriaux. En novembre 2015, une série d'attentats survient en Île-de-France, visant notamment le Stade de France, des restaurants et la salle de spectacle du Bataclan. Des mémoriaux éphémères réapparaissent dans toute la France et, cette fois-ci, beaucoup plus de services d'archives municipaux décident de collecter les hommages⁵⁸. Puis, en juillet 2016, c'est Nice qui est touchée par un attentat durant la fête nationale. Les hommages, fleurs, bougies... qui se trouvaient tout le long de la promenade des Anglais, où a eu lieu l'attentat, sont regroupés sous un kiosque pour les ménager des intempéries et des ravages du soleil⁵⁹. Ce n'est qu'en février 2017 que commence la collecte par les archivistes⁶⁰, retardés par des décisions politiques et la population partagée entre la tristesse et la colère⁶¹, la demande sociale n'est, donc, pas univoque. Ainsi, ces collectes d'hommages aux victimes d'attentats sont inédites dans leur déroulement et touchent un événement très récent et rempli d'émotions.

Un dernier cas de collecte exceptionnelle de documents est celui concernant les cahiers de doléances des Gilets jaunes. Le mouvement des Gilets jaunes est un mouvement de protestation apparu en 2018 avec des manifestations régulières. Pour apaiser la situation, le président de la République, Emmanuel Macron, demande la création de cahiers de doléances dans les mairies qui le souhaitent et que ceux-ci soient ensuite numérisés, pour les rendre à la population, puis conservés dans les services d'archives départementaux⁶². Même si ces

⁵⁶ Marie Penlaë, « La mémoire des attentats de 2015 : une collecte atypique des Archives municipales de Rennes », *La Gazette des archives*, n° 250, 2018, p. 40-41.

⁵⁷ Julie Huertas, *Les collectes des hommages aux victimes des attentats de janvier 2015 : l'exemple des Archives municipales de Toulouse, Rennes et Saint-Étienne*, mémoire de Master en archivistique, Université d'Angers, 2017, p. 37.

⁵⁸ Marie Penlaë, « La mémoire des attentats de 2015... », art. cit., p. 47.

⁵⁹ Marion Duvigneau, « Nice, 14 juillet 2016. Collecte des hommages déposés au kiosque à musique : les Archives sous tension », *La Gazette des archives*, n° 250, 2018, p. 84.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 90.

⁶¹ *Ibid.*, p. 86.

⁶² Il était, au départ, prévu que ces cahiers soient conservés à la BnF, cependant, leur caractère public a été reconnu et ce sont les Archives départementales qui ont pu les conserver.

cahiers ne sont toujours pas consultables en ligne⁶³, les Archives départementales les conservent bien. Cette collecte peut être vue comme extraordinaire puisque la rédaction de cahiers de doléances n'a pas été réalisée depuis la Révolution française ; elle résulte d'une demande au niveau national. Elle permet un espace de parole pour les citoyens qui le souhaitent. Cependant, C'est un cas d'archives publiques qui sont collectées en tant que résultat d'une activité.

Ainsi, ces collectes extraordinaires citoyennes permettent de conserver des documents intéressants, différents de ceux habituellement collectés et pouvant compléter ceux-ci. Cependant, ces actions sont différentes entre elles. Certaines collectent les documents à l'insu de leur producteur, tandis que d'autres attendent que le producteur vienne de lui-même pour les donner au service collecteur. Certaines collectes traitent d'événements qui viennent de se dérouler, tandis que d'autres sont plus historiques. La pratique archivistique peut, également, être bouleversée, comme nous avons pu le constater avec les hommages aux victimes des attentats. L'expression « collectes extraordinaires citoyennes » regroupe, alors, des réalités diverses. Signe de l'émergence durable du phénomène, le SIAF, Service interministériel des Archives de France, souhaite créer une nouvelle catégorie d'archives nommée « archives citoyennes » pour ce type de collectes extraordinaires visant les témoignages de la population⁶⁴.

3.2. La « collecte » des mémoires de confinement par des services d'archives

Nous parlons d'appel à collecte des mémoires de confinement mais est-ce bien une collecte ? La collecte est un terme archivistique large comprenant toute entrée de document dans un service d'archives, que ces documents soient publics ou privés et que cette entrée se fasse par un versement ou par voie extraordinaire comme le don par exemple. Cependant, ce terme peut ne pas plaire pour ce mouvement pour diverses raisons. Tout d'abord, certains archivistes voient surtout cette initiative comme un élément de communication, de visibilité et de valorisation des services d'archives en montrant leur présence lors de la crise sanitaire. Cela est renforcé par le fait que, parfois, ce ne sont pas les archivistes traitant habituellement les collectes qui effectuent celle-ci mais ceux qui travaillent avec les publics, dans la communication par exemple. Ensuite, un problème est posé au niveau archivistique : comme cette collecte s'est, un peu, lancée dans la précipitation, la rigueur archivistique peut avoir fait défaut. Certains professionnels pointent du doigt le mauvais encadrement scientifique de cette collecte en devant définir des principes pour celle-ci. Cette collecte diffère également des autres collectes extraordinaires, vues dans la sous-partie précédente, puisqu'il y a, dans

⁶³ Mathilde Dehimi, « Que sont devenus les cahiers de doléances lancés après le mouvement des "gilets jaunes" ? », *France Inter*, 10 février 2020, [en ligne], disponible sur <https://www.franceinter.fr/que-sont-devenus-les-cahiers-de-doleances-des-gilets-jaunes> (consulté le 28/04/2021).

⁶⁴ Anne Clerc, « Les Mémoires du 13 novembre. Entretien avec Sarah Gensburger », *Archivistes !*, n° 137, avril – juin 2021, p. 23.

certains cas, appel à produire et pas seulement appel à collecte. Enfin, cette fois du côté de la population, la collecte des mémoires de confinement a pu être perçue comme une manœuvre politique puisqu'elle s'est lancée, du moins pour les premiers services, dans l'entre-deux-tours des élections municipales⁶⁵. Néanmoins, pour des raisons de compréhension et parce que ce terme apparaît majoritairement dans les appels faits par les archivistes et par les autres acteurs, nous garderons l'expression de collecte pour ce mouvement dans la suite de ce mémoire.

Beaucoup de services d'archives territoriaux ont participé à cette collecte. Celle-ci a débuté par l'initiative de deux services le lendemain de la mise en place du premier confinement, le 18 mars 2020. Les deux services, les Archives départementales des Vosges et les Archives municipales de Beaune, ont tout d'abord communiqué cette volonté de collecte de témoignages du confinement, déjà nommés « mémoires de confinement », sur les réseaux sociaux⁶⁶. Petit à petit, d'autres services d'archives ont suivi cette initiative et ont également lancé un appel à collecte dans leurs territoires respectifs. Les services d'archives territoriaux ont comme avantages de pouvoir conserver des documents, c'est l'un de leurs rôles principaux, et sont proches de la population ; c'est pour cela qu'autant de services ont rejoint l'initiative. Nous pouvons retrouver une liste des services ayant participé à cette collecte sur le site de France Archives⁶⁷. Lors de la fin du confinement, le 11 mai 2020, les services d'archives ont continué leur collecte en l'ouvrant au déconfinement, puis, le déconfinement fini, à la période de la crise sanitaire, avec d'autres services d'archives qui ont débuté leur collecte après la fin du premier confinement. Au moment où ce mémoire s'écrit, beaucoup de collectes de mémoires de confinement se poursuivent bien qu'elles reçoivent moins de dons que lors des premiers mois.

De plus, les Archives nationales du monde du travail, localisées à Roubaix, ont également fait un appel à collecte pour des témoignages liés au travail. Les mémoires de confinement reçues provenaient essentiellement de travailleurs individuels et non d'entreprises ou d'organisations syndicales et associatives⁶⁸. Ils ont, alors, étoffé cette collecte par des témoignages oraux de dirigeants de quarante-trois entreprises pour avoir le point de vue de celles-ci⁶⁹.

Enfin, certains centres d'archives ont voulu orienter cette collecte de mémoires de confinement vers une typologie de document particulière ou un type de témoin particulier. Par exemple, les Archives départementales de la Marne, comme celles de l'Aube, ont réalisé une collecte de témoignages oraux avec une association spécialisée. Un panel représentatif de la

⁶⁵ Association des archivistes français, *Questionnaire de Anne Clerc et réponses de services d'archives à ce questionnaire*, 2020, message d'Anne Clerc, déléguée générale de l'AAF, publié sur la liste archives-fr le 25 juin 2020.

⁶⁶ Voir captures d'écran A et B de l'annexe 10.

⁶⁷ France Archives, « Mémoires de confinement », 11 septembre 2020, [en ligne], disponible sur <https://francearchives.fr/fr/actualite/224765841> (consulté le 08/05/2021).

⁶⁸ Association des archivistes français, *Questionnaire de Anne Clerc [...] et réponses...*, *op. cit.*

⁶⁹ Anne-Claire Bourgeon, « Notice descriptive. Mémoires des entreprises au temps de la Covid-19 : collecte de témoignages oraux », *Archives nationales du monde du travail*, 2021.

population a pu être choisi en insistant notamment sur les différentes professions bouleversées par la crise. D'autres services d'archives, comme les Archives départementales des Hautes-Pyrénées et leur « coronacollecte », ont décidé de collecter les archives privées, avec les mémoires de confinement, et les archives publiques, en rappelant notamment la réglementation aux services publics⁷⁰. Enfin, des services d'archives décident de favoriser une partie de la population. C'est le cas des Archives départementales de l'Isère qui, en plus d'une collecte « banale » des mémoires de confinement, fait une collecte pour les enfants et adolescents en rappelant que « les témoignages d'enfants sont rares dans les dossiers conservés aux Archives départementales de l'Isère⁷¹. »

3.3. Les autres acteurs de la collecte

Les services d'archives ne sont pas les seuls à collecter les mémoires de confinement. Plusieurs organismes ou personnes ont également pris cette initiative.

Tout d'abord, la Bibliothèque nationale de France, ou BnF, qui réalise depuis 2011 l'archivage du Web⁷², a collecté des sites internet ou des publications sur les réseaux sociaux en rapport avec la crise sanitaire. La BnF avait déjà fait un travail similaire après les attentats de novembre 2015.

La recherche et les universités entrent en jeu également avec le CNRS, le Centre national de la recherche scientifique, et l'université de Paris-Nanterre qui lancent un « défi collaboratif » nommé « Nos vitrines parlent à l'heure du confinement ». Le principe est de demander à la population de prendre en photo des façades de bâtiments où sont placardées des affiches concernant la crise sanitaire et de les partager sur la plateforme numérique mise en place pour l'occasion⁷³. De plus, une enquête sociologique a été créée via un questionnaire en ligne par le laboratoire Passages pour étudier l'impact de cette crise pour la population et les diverses conséquences de celle-ci dans notre vie⁷⁴. Hervé Mazurel, historien des imaginaires notamment, étudie le rêve durant le confinement et, pour ce faire, il collecte les témoignages des rêves faits par la population durant cette période⁷⁵. Enfin, deux historiennes, Myriam Piguët et Caroline Montebello, ont rédigé une tribune, paru dans le journal *Libération*, dans laquelle elles appellent « les particuliers, les institutions et les pouvoirs publics à conserver des

⁷⁰ Association des archivistes français, *Questionnaire de Anne Clerc [...] et réponses...*, op. cit.

⁷¹ Archives départementales de l'Isère, « Le confinement vu par les enfants », [en ligne], disponible sur <https://archives.isere.fr/page/le-confinement-vu-par-les-enfants> (consulté le 08/05/2021).

⁷² Voir le 3.1 de la première partie « Conserver des traces de l'ordinaire en période de crise » pour l'archivage du web français par la BnF et l'Ina.

⁷³ ANR Collabora, « Vitrines en confinement », [en ligne], disponible sur <https://anr-collabora.parisnanterre.fr/index.php/vitrinesenconfinement/> (consulté le 08/05/2021).

⁷⁴ Université de Bordeaux, « Participez à une enquête sur le confinement », 28 avril 2020, [en ligne], disponible sur <https://forumurbain.u-bordeaux.fr/Participez-a-une-enquete-sur-le-confinement-i7594.html> (consulté le 08/05/2021).

⁷⁵ Pierre Assouline, « Mémoire de confinés », *L'Histoire*, n° 472, juin 2020, p. 98.

archives sur cet évènement [la crise sanitaire]⁷⁶ ». Cette tribune a été signée par des chercheurs, historiens ou sociologues pour la plupart, et des archivistes français, de pays francophones et de pays non francophones.

Les musées participent également à cette collecte. Nous pouvons notamment citer le Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée, à Marseille, qui rassemble les objets et documents liés à cette période inédite. Cette collecte vise les objets que les services d'archives délaissent pour pouvoir les exposer. Le musée demande à tout donateur un témoignage « expliquant la raison du don et l'importance de l'objet dans [son] contexte actuel⁷⁷. » À Suresnes, le musée de la ville s'est lié aux Archives municipales et aux maisons de quartier pour cette collecte des mémoires de confinement. La collecte est réalisée en priorité par les maisons de quartiers puis les objets et productions audio et vidéo sont envoyés au musée tandis que les productions papiers sont envoyées au service d'archives⁷⁸.

Une autre collecte, privée cette fois, est organisée par Édouard Boulon-Cluzel, coresponsable de la plateforme numérique Aqlo, dédiée à la collecte, et Sylvie Le Clech, inspectrice générale des Patrimoines. Les récits recueillis seront envoyés à l'Association pour l'autobiographie et le patrimoine autobiographique⁷⁹ et publiés sur la plateforme Aqlo⁸⁰. Cette collecte vise, surtout, les écrits autobiographiques sur la crise sanitaire.

Les journalistes s'emparent aussi de cette initiative. Clémentine Spiler et Romain Jeanticou, tous deux journalistes, ont créé des comptes sur les réseaux sociaux nommés « confiné-es ?⁸¹ ». Ils proposent aux personnes qui le souhaitent de raconter leur vie durant cette période inédite. Les témoignages oraux qui durent quelques minutes sont ensuite publiés. L'objectif est de présenter la variété des ressentis et des conséquences liées à la crise sanitaire pour des gens lambda.

Enfin, des artistes peuvent aussi faire un appel à collecte. Babette Largo, artiste qui touche à plusieurs arts et en résidence aux Archives départementales des Yvelines, a lancé un appel à collecte pour les sons du confinement. Elle invite la population à s'enregistrer pour parler de son quotidien confiné ou d'enregistrer les bruits courants. Ces enregistrements permettront de réaliser une œuvre artistique sonore et seront, également, conservés aux Archives départementales des Yvelines⁸².

⁷⁶ Myriam Piguët, Caroline Montebello, « Tribune. Covid-19 : pour une mémoire ordinaire de l'extraordinaire », *Libération*, 25 avril 2020.

⁷⁷ Mucem, « Collecte participative. Vivre au temps du confinement », 20 avril 2020, [en ligne], disponible sur <https://www.mucem.org/collecte-participative-vivre-au-temps-du-confinement> (consulté le 08/05/2021).

⁷⁸ Association des archivistes français, *Questionnaire de Anne Clerc [...] et réponses...*, op. cit.

⁷⁹ Voir le 1.3 de la première partie « Conserver des traces de l'ordinaire en période de crise » pour la présentation de l'Association pour l'autobiographie et le patrimoine autobiographique.

⁸⁰ Pierre Assouline, « Mémoire de confinés », art. cit., p. 98.

⁸¹ Confiné-es ?, Instagram, [en ligne], disponible sur https://www.instagram.com/confine_es/ (consulté le 09/05/2021).

⁸² François Feuilleux, « Elle collecte des sons du confinement pour créer une œuvre artistique sonore », *L'écho républicain*, 2 mai 2020, [en ligne], disponible sur <https://www.lechorepublicain.fr/montigny-le-bretonneux-78180/loisirs/elle-collecte-des-sons->

Ainsi, les appels à collecte des mémoires de confinement par d'autres acteurs que les services d'archives sont nombreux. Certains visent une catégorie des mémoires de confinement comme des objets, des écrits ou des enregistrements sonores. D'autres s'allient aux centres d'archives comme à Suresnes ou dans les Yvelines. Enfin, certains ont lancé cette collecte dans un autre but que la simple conservation : pour les étudier, les communiquer d'une certaine manière comme sur les réseaux sociaux ou d'en faire une œuvre d'art. Nous pouvons, alors, nous interroger si ces autres acteurs font de la concurrence ou, au contraire, permettent une complémentarité avec les services d'archives qui ont également lancé cette collecte. Il est difficile d'y répondre, la collecte a été inégale entre tous ces appels et beaucoup de ces collectes ne sont pas terminées. Certes, il y a parfois plusieurs acteurs, avec plusieurs collectes, pour un même territoire mais pouvons-nous réellement parler de concurrence ? L'idée de la complémentarité serait, sans doute, plus juste puisque, pour n'importe quelle collecte, les mémoires de confinement recueillies deviennent patrimoine et sont ou seront communiquées et valorisées à la population d'une manière ou d'une autre.

La collecte des mémoires de confinement s'inscrit dans un dynamisme de collectes extraordinaires citoyennes. Ce mouvement comprend des collectes différentes : certaines sont à vocation historiques et d'autres s'intéressent à des événements récents ; la collecte se fait par la volonté des donateurs ou à l'insu des producteurs de ces archives. Cependant, ces actions ont permis une réactivité de la part des services d'archives pour lancer cette collecte des mémoires de confinement. Ces services sont nombreux à participer à ce mouvement mais l'action n'est pas regroupée ; chaque service décide de lancer sa collecte dans le territoire qui le concerne. Certains services d'archives ont, au contraire, refusé d'y participer. Les raisons peuvent être multiples : inintérêt pour les mémoires de confinement, pas assez de personnel ou de place dans les magasins, refus de la hiérarchie... De plus, les services d'archives ne sont pas les seuls à s'être lancés dans cette collecte. Plusieurs organismes ou personnes ont également participé à ce mouvement avec leur propre collecte, souvent ciblée sur un thème ou une typologie de document. Bien que ces collectes puissent faire de l'ombre à celles lancées par les archivistes, elles permettent de toucher une plus grande partie de la population et de rendre publics, par d'autres moyens, ces documents recueillis. Nous pouvons, donc, parler de complémentarité, entre les services d'archives et les autres acteurs de la collecte, au nom du patrimoine.

Conclusion de la première partie

Les créations de confinement sont des traces de la vie ordinaire lors d'une période extraordinaire produites par la population. Elles sont variées par leurs formes, leurs contenus et leurs créateurs et dépeignent la diversité des situations de la population durant la crise sanitaire débutée en 2020. Une partie de ces créations de confinement deviennent mémoires de confinement alors qu'elles sont collectées pour pouvoir être publiques. Cette patrimonialisation permet notamment d'alimenter la mémoire collective des Français pour mieux comprendre ce qu'il s'est passé durant cette période. Elles permettent également, pour les chercheurs futurs, d'étudier la vie de Français lambda durant cette pandémie en pouvant analyser leurs sentiments, leurs activités ou leurs pensées.

En comprenant que ces témoignages sont utiles pour notre société et la recherche future, des collectes ont eu pour objectif de les rassembler pour les conserver et les communiquer à la population. Ces collectes ont été lancées par l'initiative d'acteurs variés : les services d'archives, qui ont joué un rôle important, et d'autres acteurs, qui y ont vu un intérêt par rapport à leur profession ou un intérêt mémoriel. Il n'y a, donc, eu aucune obligation, pour les services d'archives comme pour les autres acteurs, d'effectuer cette collecte. Ces collectes peuvent avoir des objectifs différents selon leur organisateur : la simple conservation des documents, une communication à la population, un besoin de valoriser par une exposition ou une création artistique, une étude scientifique... Mais toutes ces collectes ont un point commun : patrimonialiser le vécu des citoyens et les mémoires de confinement.

Pour mener à bien cette collecte, les services d'archives ont dû faire des choix. Le lancement de cette action a pu être précipité, notamment pour les premiers services, et la rigueur archivistique a pu faire défaut. Comment les services d'archives se sont démarqués des autres acteurs de ce mouvement pour pouvoir recevoir et conserver des mémoires de confinement ? Cette collecte est-elle un succès, dans le sens où beaucoup de témoignages ont été reçus ? Enfin, que sera-t-il fait de ces mémoires de confinement lors de la communication, pour les faire entrer dans la mémoire collective ?

Bibliographie

1. La crise sanitaire de 2020

AUTISSIER (David), PERETTI (Jean-Marie), BESSEYRE DES HORTS (Charles-Henri), sous la dir. de, *Trajectoire de crises. Adaptation des organisations aux crises sanitaires, économiques et sociales de la Covid-19*, Paris, MA Éditions, 2020, 228 p.

BOUCHERON (Patrick), « C'était au temps du grand confinement », *Esprit*, n° 5, mai 2020, p. 131-136.

Équipe de l'enquête VICO [la vie en confinement], *La Vie en confinement*, 12 mai 2020, [en ligne], disponible sur <https://enqueteconfinement.wixsite.com/site> (consulté le 06/05/2021).

GUYON (Céline), DOLLINGER (Sonia), CLERC (Anne), « Rencontre avec Bruno Latour », *Archivistes !*, n° 135, octobre – décembre 2020, p. 28-29.

LATOUR (Bruno), « Imaginer les gestes-barrières contre le retour à la production d'avant-crise », *AOC [Analyse Opinion Critique]*, 30 mars 2020, [en ligne], disponible sur <https://www.villamedici.it/fr/news-fr/bruno-latour-imaginer-les-gestes-barrieres-contre-le-retour-a-la-production-davant-crise/> (consulté le 06/05/2021).

2. La mémoire collective

BOUCHET (Renaud), LECOSSOIS (Hélène), LETORT (Delphine), *Résurgence conflictuelle : le travail de mémoire entre arts et histoire*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2021, 415 p.⁸³

HALBWACHS (Maurice), NAMER (Gérard) (édition critique), *La Mémoire collective*, Paris, Albin Michel, 1997 [1950], 295 p.

KRAKOVITCH (Odile), « La responsabilité de l'archiviste : entre histoire et mémoire », *La Gazette des Archives*, n° 177-178, 1997, p. 236-240.

NORA (Pierre), « Entre Mémoire et Histoire. La problématique des lieux », dans NORA (Pierre), sous la dir. de, *Les lieux de mémoire. Tome I : La République*, Paris, Gallimard, 1984, p. XVII-XLII.

TARDY (Cécile), DODEBEI (Vera), sous la dir. de, *Mémoire et Nouveaux Patrimoines*, Marseille, OpenEdition Press, 2015, 245 p.

VALLAT (Jean-Pierre), sous la dir. de, *Mémoires de patrimoines*, Paris, L'Harmattan, 2009, 318 p.⁸⁴

⁸³ Cet ouvrage n'a pas été trouvé et n'a, ainsi, pas été consulté.

⁸⁴ Cet ouvrage n'a pas été trouvé et n'a, ainsi, pas été consulté.

3. La pratique archivistique

Association des archivistes français, *Abrégé d'archivistique. Principes et pratiques du métier d'archiviste*, Paris, AAF, 2020, 348 p.

GRAILLES (Bénédicte), MARCILLOUX (Patrice), NEVEU (Valérie), SARRAZIN (Véronique), sous la dir. de, *Classer les archives et les bibliothèques : mise en ordre et raisons classificatoires*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015, 244 p.

4. Les archives orales

DESCAMPS (Florence), *L'Historien, l'archiviste et le magnétophone : de la constitution de la source orale à son exploitation*, Paris, ministère de l'Économie des Finances et de l'Industrie, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2011 [2001], 864 p.

JOUTARD (Philippe), « La collecte des témoignages oraux : retour sur quarante ans de pratique en France », *La Gazette des archives*, n° 211, 2008-3, p. 7-19.

5. Les collectes extraordinaires

Association des archivistes français, *Archives privées, un patrimoine méconnu. Petit guide à l'usage des propriétaires*, Paris, Association des archivistes français, 2005, 46 p.

CESELLI (Audrey), PINTAULT (Mathilde), « De la rue aux Archives de Paris : le traitement des hommages aux victimes des attentats de novembre 2015 », *La Gazette des archives*, n° 250, 2018, p. 193-206.

CHABIN (Marie-Anne), « Vie et destin des cahiers de doléances Gilets Jaunes », *Le blog de Marie-Anne Chabin. Esprit critique et gain de sel*, 3 mars 2019, [en ligne], disponible sur <https://www.marieannechabin.fr/2019/03/vie-et-destin-des-cahiers-de-doleances-gilets-jaunes/> (consulté le 28/04/2021).

CLERC (Anne), « Les Mémoires du 13 novembre. Entretien avec Sarah Gensburger », *Archivistes !*, n° 137, avril – juin 2021, p. 22-23.

DEHIMI (Mathilde), « Que sont devenus les cahiers de doléances lancés après le mouvement des "gilets jaunes" ? », *France Inter*, 10 février 2020, [en ligne], disponible sur <https://www.franceinter.fr/que-sont-devenus-les-cahiers-de-doleances-des-gilets-jaunes> (consulté le 28/04/2021).

DUVIGNEAU (Marion), « Nice, 14 juillet 2016. Collecte des hommages déposés au kiosque à musique : les Archives sous tension », *La Gazette des archives*, n° 250, 2018, p. 83-99.

FALLOUX (Catherine), *Les enjeux de l'appel au public : l'exemple de la grande collecte Européana 1914-1918*, mémoire de Licence professionnelle en archivistique, Université d'Angers, 2014, 41 p.

GRAILLES (Bénédicte), MARCILLOUX (Patrice), NEVEU (Valérie), SARRAZIN (Véronique), sous la dir. de, *Les dons d'archives et de bibliothèques. Du XIX^e au XXI^e siècle. De l'intention à la contrepartie*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018, 234 p.

Julien Bucheron | La collecte des mémoires de confinement. La démarche des Archives départementales du Val-de-Marne et des Archives municipales de Beaune et de Saint-Étienne

HUERTAS (Julie), *Les collectes des hommages aux victimes des attentats de janvier 2015 : l'exemple des Archives municipales de Toulouse, Rennes et Saint-Étienne*, mémoire de Master en archivistique, Université d'Angers, 2017, 93 p.

La Grande Collecte, [en ligne], disponible sur <http://www.lagrandecollecte.fr/lagrandecollecte/?mode=desktop> (consulté le 27/04/2021).

NOUGARET (Christine), ÉVEN (Pascal), sous la dir. de, *Les Archives privées. Manuel pratique et juridique*, Paris, La Documentation française, 2008, 204 p.

PENLAË (Marie), « La mémoire des attentats de 2015 : une collecte atypique des Archives municipales de Rennes », *La Gazette des archives*, n° 250, 2018, p. 39-62.

PINTAULT (Mathilde), « Archiver l'éphémère ? Le cas parisien des hommages aux victimes du 13 novembre 2015 », *Mémoir(chives) : les archives donnent la parole à la mémoire*, journée d'étude du 12 mars 2021 organisée par le Master 2 Gestion des archives et de l'archivage de l'Université Paris-Saclay – Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, [retransmission en ligne], disponible sur <https://www.youtube.com/watch?v=RtAjYCAMukM> (consulté le 11/05/2021).

POMBAL DE CARVALHO (Émeline), *Collecte et valorisation des archives familiales par les services d'archives : les implications du don et du prêt d'archives familiales lors de "La Grande Collecte" aux archives départementales de Maine-et-Loire (2013-2014)*, mémoire de Master en archivistique, Université d'Angers, 2016, 107 p.

ZIELINSKI (Océane), *L'archivage du web français par la Bibliothèque nationale de France. Une nouvelle approche des missions de la BnF ?*, mémoire de Master en sciences de l'information et des bibliothèques, Université d'Angers, 2019, 95 p.

6. Les mémoires de confinement

ANR COLLABORA, « Vitrites en confinement », [en ligne], disponible sur <https://anr-collabora.parisnanterre.fr/index.php/vitrinesenconfinement/> (consulté le 08/05/2021).

Archives départementales de l'Isère, « Le confinement vu par les enfants », [en ligne], disponible sur <https://archives.isere.fr/page/le-confinement-vu-par-les-enfants> (consulté le 08/05/2021).

Association des archivistes français, *Questionnaire de Anne Clerc et réponses de services d'archives à ce questionnaire, 2020*, message d'Anne Clerc, déléguée générale de l'AAF, publié sur la liste archives-fr le 25 juin 2020.

ASSOULINE (Pierre), « Mémoire de confinés », *L'Histoire*, n° 472, juin 2020, p. 98.

BASCOUL (Florent), « Confiez vos mémoires de confinement aux Archives du Val-de-Marne », *94 Citoyens*, 28 avril 2020, [en ligne], disponible sur <https://94.citoyens.com/2020/confiez-vos-memoires-de-confinement-aux-archives-du-val-de-marne,28-04-2020.html> (consulté le 15/05/2021).

BOURGEON (Anne-Claire), « Notice descriptive. Mémoires des entreprises au temps de la Covid-19 : collecte de témoignages oraux », *Archives nationales du monde du travail*, 2021.

CHABIN (Marie-Anne), « Covid-19 et archivage », *Le blog de Marie-Anne Chabin. Esprit critique et gain de sel*, 1^{er} juillet 2020, [en ligne], disponible sur <https://www.marieannechabin.fr/2020/07/covid-19-et-archivage/> (consulté le 13/03/2021).

Confiné-es ?, *Instagram*, [en ligne], disponible sur https://www.instagram.com/confine_es/ (consulté le 09/05/2021).

DUBOIS (Cécile), « Qu'avez-vous fait pendant le confinement ? Réponses avec les Archives du Val-de-Marne », *94 Citoyens*, 29 septembre 2020, [en ligne], disponible sur <https://94.citoyens.com/2020/quavez-vous-fait-pendant-le-confinement-reponses-avec-les-archives-du-val-de-marne,29-09-2020.html> (consulté le 14/05/2021).

EMERY (Audrey), « Confinement : les chercheurs sondent déjà nos mémoires », *Le Point*, 3 mai 2020, [en ligne], disponible sur https://www.lepoint.fr/societe/confinement-les-chercheurs-sondent-deja-nos-memoires-03-05-2020-2373924_23.php (consulté le 12/05/2021).

FEUILLEUX (François), « Elle collecte des sons du confinement pour créer une œuvre artistique sonore », *L'écho républicain*, 2 mai 2020, [en ligne], disponible sur https://www.lechorepublicain.fr/montigny-le-bretonneux-78180/loisirs/elle-collecte-des-sons-du-confinement-pour-creer-une-oeuvre-artistique-sonore_13784202/ (consulté le 09/05/2021).

FRANCE ARCHIVES, « Mémoires de confinement », 11 septembre 2020, [en ligne], disponible sur <https://francearchives.fr/fr/actualite/224765841> (consulté le 21/04/2021).

LEDUC (David), « Coronavirus. Les Archives du Val-de-Marne lancent les mémoires de confinement », *Actu Val-de-Marne*, 22 avril 2020, [en ligne], disponible sur https://actu.fr/societe/coronavirus/coronavirus-archives-val-marne-lancent-memoires-confinement_33175764.html (consulté le 23/05/2021).

Mucem, « Collecte participative. Vivre au temps du confinement », 20 avril 2020, [en ligne], disponible sur <https://www.mucem.org/collecte-participative-vivre-au-temps-du-confinement> (consulté le 08/05/2021).

PIGUET (Myriam), MONTEBELLO (Caroline), « Tribune. Covid-19 : pour une mémoire ordinaire de l'extraordinaire », *Libération*, 25 avril 2020.

Université de Bordeaux, « Participez à une enquête sur le confinement », 28 avril 2020, [en ligne], disponible sur <https://forumurbain.u-bordeaux.fr/Participez-a-une-enquete-sur-le-confinement-i7594.html> (consulté le 08/05/2021).

7. Les écritures ordinaires et les archives personnelles

ARTIÈRES (Philippe), LAÉ (Jean-François), *Archives personnelles. Histoire, anthropologie et sociologie*, Paris, Armand Colin, 2011, 191 p.

FABRE (Daniel), sous la dir. de, *Écritures ordinaires*, Paris, Bibliothèque publique d'information, 1993, 374 p.

LEJEUNE (Philippe), *Combien de diaristes en France*, 2010, [en ligne], disponible sur <http://www.autopacte.org/Statistiques.html> (consulté le 05/05/2021).

LEJEUNE (Philippe), *Écrire sa vie, du pacte au patrimoine autobiographique*, Paris, Éditions du Mauconduit, 2015, 120 p.

LEJEUNE (Philippe), BOGAERT (Catherine), *Le journal intime : histoire et anthologie*, Paris, Textuel, 2005, 506 p.

8. Archives et patrimoine

ARTIÈRES (Philippe), CUGNON (Gilles), « Sida-Mémoires. Naissance d'un fonds d'archives autobiographiques », *Genesis (Manuscrits-Recherche-Invention)*, n° 16, 2001, p. 205-208.

École nationale du patrimoine, BALSAMO (Isabelle), VIGUTTO (Marie-Christine) (éd.), *Tri, sélection, conservation : quel patrimoine pour l'avenir ?*, Paris, Éditions du patrimoine, 2001, 237 p.

FOURNIER (Laurent Sébastien), CROZAT (Dominique), BERNIÉ-BOISSARD (Catherine), CHASTAGNER (Claude), sous la dir. de, *Patrimoine et désirs d'identité*, Paris, L'Harmattan, 2012, 281 p.

GRAILLES (Bénédicte), « Les archives sont-elles des objets patrimoniaux », *La Gazette des Archives*, n° 233, 2014, p. 31-45.

GRÉGOIRE (Ménie), DURAND-EVRARD (Françoise), « Les archives ordinaires : le fonds Ménie Grégoire », *La Gazette des Archives*, n° 214, 2009, p. 69-78.



État des sources

1. Presse

BASCOUL (Florent), « Confiez vos mémoires de confinement aux Archives du Val-de-Marne », 94 *Citoyens*, 28 avril 2020, [en ligne], disponible sur <https://94.citoyens.com/2020/confiez-vos-memoires-de-confinement-aux-archives-du-val-de-marne,28-04-2020.html> (consulté le 15/05/2021).

CLERC (Anne), « Comment archiver le temps présent ? », *Archivistes !*, n° 135, octobre – décembre 2020, p. 32-33.

GEO, « Mémoires de confinement : les archivistes déjà à l'œuvre », 27 avril 2020, [en ligne], disponible sur <https://www.geo.fr/histoire/memoires-du-confinement-les-archivistes-deja-a-loeuvre-200553> (consulté le 15/05/2021).

JOST (Clémence), « Mémoires de confinement : ces projets qui archivent notre quotidien face au Coronavirus (Covid-19) », *Archimag*, 23 mars 2020, [en ligne], disponible sur <https://www.archimag.com/archives-patrimoine/2020/03/23/memoires-confinement-projets-archivent-quotidien-coronavirus-covid-19> (consulté le 24/04/2021).

LHEUREUX (Rosine), « Mémoires de confinement », *ValdeMarne*, n° 380, novembre 2020, p. 54-55.

OURY (Antoine), « Archives : comment collecte-t-on la mémoire d'un pays confiné ? », *ActuaLitté*, 15 juin 2020, [en ligne], disponible sur <https://www.actualitte.com/article/patrimoine-education/archives-comment-collecte-t-on-la-memoire-d-un-pays-confine/101253> (consulté le 24/04/2021).

SAINT-MARC (Jean), « Coronavirus : Biscottes, sons et dessins... Les archives du confinement sont déjà collectées », *20 minutes*, 25 avril 2020, [en ligne], disponible sur <https://www.20minutes.fr/arts-stars/culture/2767311-20200425-coronavirus-biscottes-sons-dessins-archives-confinement-deja-collectees> (consulté le 24/04/2021).

2. Sources d'archives

2.1. Archives départementales du Val de Marne

Inventaire des mémoires de confinement non finalisé reçu de Manon Isnard le 18 mars 2021, voir annexe 7.

2.2. Archives municipales de Beaune

Inventaire provisoire des mémoires de confinement reçu de Estelle Ferrand le 13 avril 2021, voir annexe 8.

2.3. Archives municipales de Saint-Étienne

Tableau récapitulatif des contributions reçues de Cyril Longin le 3 mars 2021, voir annexe 9.

3. Sources orales

3.1. Enquêtes orales

3.1.1. Archives départementales du Val-de-Marne

LHEUREUX Rosine, directrice du service, et ISNARD Manon, archiviste, le 24 mars 2021, 01 h 31 min 54, voir annexe 2.

3.1.2. Archives municipales de Beaune

COMPAGNON Mathias, archiviste, le 8 avril 2021, 25 min 16, voir annexe 3.

DOLLINGER Sonia, ancienne directrice du service, le 31 mars 2021, 32 min 40, voir annexe 4.

FERRAND Estelle, archiviste, le 8 avril 2021, 57 min 12, voir annexe 5.

3.1.3. Archives municipales de Saint-Étienne

LONGIN Cyril, directeur du service, le 26 mars 2021, 45 min 02, voir annexe 6.

3.2. Évènements scientifiques

Association des archivistes français, Table ronde « Les actions menées suite à la crise sanitaire et la résilience des services d'Archives », 9 avril 2021.

Institut national du patrimoine, Journée d'étude « Le patrimoine au temps du confinement. Conserver la mémoire d'une histoire à écrire », 29 janvier 2021, [retransmission en ligne], disponible sur <https://soundcloud.com/institut-national-du-patrimoine/sets/le-patrimoine-au-temps-du> (consulté le 26/05/2021).

4. Enquêtes et thèse

CLAVERT (Frédéric), « Traces et Mémoires en devenir d'une pandémie », *C2DH*, 30 mars 2020, [en ligne], disponible sur <https://www.c2dh.uni.lu/thinking/traces-et-memoires-en-devenir-dune-pandemie> (consulté le 26/04/2021).

HAMARD (Damien), *Des paléographes aux archivistes : l'Association des archivistes français au cœur des réseaux professionnels, 1970-2010*, thèse en archivistique, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2020, 468 p.

5. Réseaux sociaux

5.1. Archives départementales du Val-de-Marne

Compte Facebook, [en ligne], disponible sur <https://www.facebook.com/archivesdepartementalesduvaldemarne/> (consulté le 22/05/2021).

Compte Twitter, [en ligne], disponible sur https://twitter.com/Archives_94 (consulté le 22/05/2021).

5.2. Archives municipales de Beaune

Compte Facebook, [en ligne], disponible sur <https://fr-fr.facebook.com/ArchivesBeaune> (consulté le 22/05/2021).

Compte Twitter, [en ligne], disponible sur <https://twitter.com/ArchivesBeaune> (consulté le 22/05/2021).

5.3. Archives municipales de Saint-Étienne

Compte Facebook de la ville de Saint-Étienne, [en ligne], disponible sur <https://fr-fr.facebook.com/villesaintetienne/> (consulté le 22/05/2021).

Compte Twitter de la ville de Saint-Étienne, [en ligne], disponible sur https://twitter.com/saint_etienne (consulté le 22/05/2021).

6. Sites internet

Archives départementales du Val-de-Marne, [en ligne], disponible sur <http://archives.valdemarne.fr/> (consulté le 22/05/2021).

Archives municipales de Beaune, [en ligne], disponible sur <https://archivesbeaune.wordpress.com/> (consulté le 22/05/2021).

Archives municipales de Saint-Étienne, [en ligne] disponible sur <https://archives.saint-etienne.fr/> (consulté le 22/05/2021).

France Archives, « Mémoires de confinement », 11 septembre 2020, [en ligne], disponible sur <https://francearchives.fr/fr/actualite/224765841> (consulté le 22/05/2021).



La pratique archivistique interrogée par la collecte des mémoires de confinement

Les créations de confinement peuvent devenir mémoires de confinement lorsque celles-ci sont collectées dans un but de patrimonialisation et pour la mémoire collective. Durant cette collecte, de nombreux services d'archives, notamment territoriaux, ont participé à cette action. Les archivistes ont utilisé la rigueur et le sens relationnel requis par leur profession pour mener à bien cette collecte malgré quelques écarts dus à la précipitation du lancement et à l'inédit de ce mouvement. Nous nous interrogerons alors, dans cette partie, sur la pratique archivistique durant la collecte des mémoires de confinement, avec l'annonce de la collecte, la réception des dons, le traitement et la communication et valorisation des documents reçus.

Pour ce faire, nous analyserons le cas de trois services d'archives : les Archives départementales du Val-de-Marne puisqu'elles ont débuté leur collecte plus tardivement mais commencé leur valorisation, les Archives municipales de Beaune, qui ont été l'un des deux premiers services à lancer cette collecte, dès le 18 mars 2020, et les Archives municipales de Saint-Étienne qui ont notamment fait faire un reportage photographique par l'équipe de communication de la ville mais qui ont reçu peu de dons. Cette analyse se fera grâce à des entretiens oraux réalisés, avec l'aide d'une grille d'entretien⁸⁵, avec des archivistes de ces trois services : Rosine Lheureux, directrice des Archives du Val-de-Marne, Manon Isnard, archiviste dans le Val-de-Marne qui a participé à cette collecte dès le lancement de celle-ci dans le département, Sonia Dollinger qui était directrice des Archives de Beaune jusqu'au 1^{er} septembre 2020, Estelle Ferrand et Mathias Compagnon, archivistes à Beaune qui ont participé à cette collecte, et Cyril Longin, directeur des Archives de Saint-Étienne et seul archiviste dans ce service. En plus de ces entretiens, seront étudiés les instruments de recherche provisoires de ces services concernant les mémoires de confinement⁸⁶ ainsi que les réseaux sociaux et sites internet de ces trois services d'archives. Certains articles de presse pourront, enfin, approfondir notre réflexion.

Pour étudier tout le déroulement de cette collecte par ces trois services d'archives, nous commencerons par travailler sur la mise en place de la collecte des mémoires de confinement avec son lancement qui peut paraître précipité, sa communication qui est centrale et les questions que cette action a amenées. Ensuite, nous traiterons de la réception des dons, qui peut être différente selon les services, et du traitement archivistique de ces documents, qui semble habituel, en soulignant l'organisation progressive qu'a pris cette collecte dans les services d'archives. Enfin, nous analyserons la place de ces mémoires de confinement dans les services d'archives en étudiant les témoignages recueillis, en commençant un bilan de la

⁸⁵ Voir annexe 1.

⁸⁶ Voir annexes 7 à 9.

collecte, alors qu'elle n'est pas terminée, et en traitant de la valorisation qui a pu commencer dans certains services.

1. La mise en place de la collecte des mémoires de confinement dans les services d'archives

Le lancement de la collecte des mémoires de confinement s'est réalisé, pour certains services d'archives, rapidement après l'annonce gouvernementale du premier confinement. Cette rapidité, ou précipitation, a été un choix pour les archivistes, malgré les difficultés dans l'organisation et la rigueur scientifique. Ce lancement ne peut avoir lieu qu'avec la communication qui est, ici, centrale dans ce projet et peut se faire de différentes manières pour annoncer la collecte qui démarre ou pour confirmer qu'elle existe. Enfin, Puisque cette collecte est une action inédite pour les archivistes, plusieurs questions se sont posées pour le lancement de cette collecte ou l'organisation de celle-ci.

1.1. Un lancement rapide et précipité

Le lancement de la collecte a été précipité pour certains services, notamment les premiers qui ont lancé leur collecte, puisque rien n'était préparé pour cela. Les deux premiers services ayant lancé le même jour leur collecte, le 18 mars 2020, soit le deuxième jour du confinement, sont les Archives départementales des Vosges et les Archives municipales de Beaune. Ce lancement s'est fait sur les réseaux sociaux, notamment via Twitter⁸⁷. Après le lancement de la collecte par ces deux services, d'autres ont suivi. C'est le cas des Archives municipales de Saint-Étienne dont le directeur, Cyril Longin, souhaitait démarrer dès le début du confinement mais cela n'a été possible qu'au début du mois d'avril car l'équipe de communication de la ville était occupée ailleurs. Cependant, Cyril Longin a fait appel, dès le début du confinement, à cette même équipe, qui comprend un photographe, pour réaliser un reportage photographique sur la ville vidée de ses citoyens. Enfin, vers mi-avril, c'est au tour des Archives départementales du Val-de-Marne de débiter leur collecte. La directrice de ce service, Rosine Lheureux, n'était, au départ, pas favorable à cette collecte. Elle avait reçu plusieurs questions de la part de l'équipe de communication du département à ce sujet ; ce qui lui a permis de regarder ce qui se faisait. Elle a, ensuite, lancé cette collecte, en comprenant que le confinement durerait.

Les trois services étudiés avaient déjà, plus ou moins, réalisé d'autres collectes extraordinaires citoyennes. Les Archives de Beaune ont l'habitude de ce type de collecte puisque Sonia Dollinger, qui en était la directrice jusqu'au 1^{er} septembre 2020, souhaite développer les archives de l'intime et les archives orales dans les services d'archives. Cela permet de lier les archives de l'humain aux archives administratives. Ces collectes sont toujours rattachées à des événements, comme des expositions, ou à des archives déjà

⁸⁷ Voir les captures d'écran A et B dans l'annexe 10.

conservées. Dès 2004, aux Archives de Beaune, une collecte d'archives orales a lieu pour compléter une exposition sur la Libération. Puis d'autres collectes apparaissent comme celle pour des témoignages de l'ancien personnel hospitalier, des témoignages oraux pour une exposition intitulée « Hier, Aujourd'hui, Demain, histoire d'une ville » qui s'est tenue en 2018, ou encore une tentative de collecte des hommages suite aux attentats de Charlie Hebdo, en 2015, mais qui n'a pas fonctionné. Pour Cyril Longin, aux Archives municipales de Saint-Étienne, ces collectes extraordinaires citoyennes sont une réelle mission des archivistes municipaux : « Je dirai, particulièrement les Archives municipales, on se doit de réagir aux mouvements de la ville et de ce qu'il s'y passe [...] On se doit de collecter ce qu'il se passe dans une ville, et là, il se passait quelque chose [en parlant des mémoriaux éphémères suite aux attentats en 2015]. Comment on collecte : à chaud, tout de suite ; parce que, après, c'est trop tard⁸⁸. » Les archives de Saint-Étienne avaient, ainsi, déjà réalisé des collectes des hommages suite aux attentats en janvier et novembre 2015. Enfin, les Archives départementales du Val-de-Marne connaissent moins de précédents cas. Les seuls cas de collectes extraordinaires citoyennes faites par le service sont des enquêtes orales et l'entrée de fonds de chercheurs avec le fruit de leur enquête qui comprend, donc, des archives de l'ordinaire. La directrice, Madame Lheureux, avait déjà participé à la Grande Collecte en 2013-2014 et Manon Isnard, archiviste chargée de projet de salle de lecture depuis février 2020, a été témoin, plus que réelle actrice, d'une action de la Grande Collecte sur les femmes et la guerre. Ces collectes sont différentes de la collecte des mémoires de confinement puisque, notamment, la Grande Collecte est davantage historique et que les collectes suite à des attentats ne font pas d'appel à collecte mais récupèrent directement les documents dans les mémoriaux éphémères.

Outre les précédentes collectes extraordinaires citoyennes, les services d'archives qui ont participé à la collecte des mémoires de confinement ont pu s'inspirer de leurs collègues qui l'avaient déjà lancée. Pour Sonia Dollinger, l'initiative est venue spontanément en publiant un message sur les réseaux sociaux. C'est également le cas pour Cyril Longin qui explique que tous les services d'archives, qui ont participé à la collecte, ont pratiquement fait la même chose. Rosine Lheureux et Manon Isnard, quant à elles, ont observé les actions de leurs collègues, notamment aux Archives départementales des Vosges, pour éventuellement s'en inspirer mais, finalement, elles ont trouvé une autre forme de collecte qui leur correspondait. Néanmoins, elles se sont inspirées d'un service d'archives en particulier pour travailler l'appel à témoignages qui est important puisqu'il a été relayé par le Président du Conseil départemental.

Le nombre de personnes ayant participé au lancement de cette collecte a été différent d'un service à l'autre. À Beaune, tout le personnel y a participé en gardant un maintien minimum des activités quotidiennes du service. Pour Saint-Étienne, Cyril Longin est seul mais il a pu travailler avec l'équipe de communication de la ville notamment. Pour les Archives départementales du Val-de-Marne, qui comptaient, lors du lancement de la collecte, trente-et-

⁸⁸ Entretien du 26 mars 2021 avec Cyril Longin, annexe 6.

une personnes, seules deux ont réfléchi à la collecte puis l'ont lancé, rapidement rejointes par une troisième pour la diffusion de l'appel à témoignage sur internet.

Ainsi, ce lancement de la collecte peut être qualifié de précipité puisque plusieurs services, comme celui de Beaune ou de Saint-Étienne, l'ont lancé spontanément, sans organiser tout le travail que cela peut engager. Avec cette précipitation, les contrats de dons que reçoivent les donateurs n'ont pas pu être mis en place ; les archivistes réceptionnaient les dons en prenant, seulement, le contact des donateurs. La rapidité de ce lancement de la collecte était voulue pour les services puisqu'il fallait toucher la population lors du confinement puisqu'on ne collecte pas la même chose pendant un événement et après, comme l'a rappelé Cyril Longin⁸⁹. Cet appel à collecte dès le début du confinement, pour les Archives de Beaune, ou durant le premier confinement, pour les deux autres services étudiés, ont sans doute suscité l'envie pour la population de produire des créations de confinement et, pour certains, de les donner au service d'archives. D'autant plus que ces appels à collecte visaient directement la population, notamment via les réseaux sociaux. Cet appel à collecte hâtif peut être vu comme un coup de communication pour la conception de créations de confinement et la collecte de mémoires de confinement.

1.2. Une communication centrale

La communication est très importante lors d'un appel à collecte puisque la population a besoin de savoir que cette collecte existe pour pouvoir y participer. Cette communication peut se faire par des moyens divers.

Tout d'abord, les réseaux sociaux sont au centre de cette communication puisque beaucoup de collectes des mémoires de confinement ont débuté par un appel sur ces réseaux sociaux⁹⁰. Les principaux sont Facebook, qui est un réseau social de proximité, et Twitter, qui touche surtout les professionnels des archives et les chercheurs. Les publications peuvent être postées par les comptes des services d'archives, par ceux des archivistes ou par ceux des territoires, les villes ou les départements, comme pour les Archives de Saint-Étienne qui ne possèdent pas de compte sur les réseaux sociaux. Ces publications sont pratiques puisqu'elles permettent de transmettre rapidement un message aux comptes qui les suivent.

La plupart des services d'archives qui ont lancé la collecte des mémoires de confinement ont également créé une page sur leur site internet au sujet des mémoires de confinement. Cette page permet de réunir les informations utiles et d'expliquer la démarche de la collecte. Cependant, il faut relayer cette page puisqu'elle n'est pas visible dès sa publication. Sur cette page qui se trouve sur le site internet du service d'archives, nous pouvons retrouver les informations concernant la collecte⁹¹ : quels documents sont collectés, comment s'organise la

⁸⁹ Entretien du 26 mars 2021 avec Cyril Longin, annexe 6.

⁹⁰ Voir les captures d'écran A, B, C et E de l'annexe 10.

⁹¹ Exemple des Archives du Val-de-Marne : Archives départementales du Val-de-Marne, « Mémoire de confinement », [avril 2020], [en ligne], disponible sur <http://archives.valdemarne.fr/r/290/memoire-de-confinement/> (consulté le 15/05/2021).

collecte... Nous pouvons également retrouver un formulaire à remplir en ligne pour déposer les mémoires de confinement⁹² ou encore des exemples de mémoires de confinement, des idées pour en créer⁹³... D'autres sites internet peuvent relayer la collecte comme ceux des villes et des départements dans lesquels un service d'archives participe à cette collecte⁹⁴.

Enfin, une dernière communication peut passer par la presse. Lorsqu'elle est locale, elle permet d'informer la population que cette collecte existe et qu'ils peuvent y participer⁹⁵. Lorsque, au contraire, elle est nationale, elle permet une reconnaissance de la collecte et peut permettre la naissance d'autres collectes similaires dans d'autres régions⁹⁶. Contrairement aux deux précédents moyens de communication, c'est rarement l'archiviste qui fait appel à la presse pour faire un appel à collecte ou pour une relance, mais la presse qui décide d'interroger un ou plusieurs services sur ce sujet.

De plus, la communication de cette collecte ne se fait pas qu'au lancement. Plusieurs relances sont réalisées par les services d'archives et la presse, locale ou nationale, écrit des articles sur cette collecte tout au long de son activité. Les Archives municipales de Beaune, par exemple, ont réalisé plusieurs relances depuis leur premier appel à collecte. Lors de notre entretien, Estelle Ferrand, archiviste à Beaune, notait qu'une nouvelle relance se réalisera bientôt⁹⁷. Cette relance est la première depuis septembre 2020, avec les Journées Européennes du Patrimoine, du fait de la vacance de la direction au service d'archives. Ces Journées Européennes du patrimoine sont intéressantes pour les archivistes puisque certains professionnels permettent à la population de visiter les locaux et, ainsi, de donner de la visibilité aux services d'archives. Certains ont pu, alors, relancer de manière orale la collecte des mémoires de confinement en précisant qu'ils recevaient encore les dons. Les relances peuvent être plus pédagogiques comme l'explique Estelle Ferrand : « On va justement plus valoriser sur les pièces [auxquelles la population] ne pourraient pas forcément penser⁹⁸. »

⁹² Exemple des Archives de Saint-Étienne : Archives municipales de Saint-Étienne, « #SaintMémoireDeConfinés », [avril 2020], [en ligne], disponible sur <https://archives.saint-etienne.fr/article.php?laref=1711&titre=-saintmemoiredeconfinés> (consulté le 15/05/2021).

⁹³ Exemple de la ville de Pau : Ville de Pau, « Mémoire(s) de confinement : les archives communautaires vous invitent à témoigner du confinement », 27 avril 2020, [en ligne], disponible sur <https://www.pau.fr/article/memoires-de-confinement--les-archives-communautaires-vous-invitent-a-temoigner-du-confinement> (consulté le 15/05/2021).

⁹⁴ Exemple du département du Val-de-Marne : Département du Val-de-Marne, « #Mémoire De Confinement », 29 avril 2020, [en ligne], disponible sur <https://www.valdemarne.fr/newsletters/projaide/memoire-de-confinement> (consulté le 15/05/2021).

⁹⁵ Exemple de 94 Citoyens pour les Archives départementales du Val-de-Marne : Florent Bascoul, « Confiez vos mémoires de confinement aux Archives du Val-de-Marne », 94 Citoyens, 28 avril 2020, [en ligne], disponible sur <https://94.citoyens.com/2020/confiez-vos-memoires-de-confinement-aux-archives-du-val-de-marne,28-04-2020.html> (consulté le 15/05/2021).

⁹⁶ Exemple du magazine Géo qui cite plusieurs collectes de mémoires de confinement : GEO, « Mémoires de confinement : les archivistes déjà à l'œuvre », 27 avril 2020, [en ligne], disponible sur <https://www.geo.fr/histoire/memoires-du-confinement-les-archivistes-deja-a-loeuvre-200553> (consulté le 15/05/2021).

⁹⁷ Entretien du 8 avril 2021 avec Estelle Ferrand, annexe 5.

⁹⁸ Entretien du 8 avril 2021 avec Estelle Ferrand, annexe 5.

Beaucoup de relances se réalisent sur les réseaux sociaux et peuvent être faites de différentes manières : en citant un article de presse qui paraît récemment⁹⁹, en montrant des exemples de mémoires de confinement collectées¹⁰⁰ ou simplement à titre informatif¹⁰¹.

Ainsi, la communication est primordiale pour un appel à collecte lorsque celui-ci est lancé mais également tout au long de son déroulement pour rappeler que cette collecte existe. Les différents médias de communication permettent de toucher un public large pour recevoir d'avantages de dons. L'utilisation des réseaux sociaux est intéressante puisqu'ils permettent un échange avec les autres internautes et de pouvoir publier des informations plus facilement et plus rapidement.

1.3. Des questionnements précoces au sein de la profession

La collecte des mémoires de confinement a posé plusieurs questions aux professionnels des archives puisque cette collecte est inédite. Celle-ci est unique dans sa nature en tant qu'appel à témoignage. Elle se situe entre la Grande Collecte, qui a fait un appel à collecte pour recevoir les dons, et les collectes des hommages post-attentats, qui concernent un événement exceptionnel dans un temps et une mémoire très récents¹⁰². Cette collecte diffère également de celles des hommages post-attentats parce que les documents recueillis ne sont pas de même nature. Pour les hommages, c'est une expression collective qui se traduit par la création de mémoriaux éphémères, tandis que, pour les mémoires de confinement, il s'agit d'expressions personnelles puisque chaque témoin présente sa vie quotidienne.

L'une des premières questions que se sont posées les archivistes est de savoir si cette collecte entraine dans leurs missions. En effet, le métier d'archiviste a évolué au cours de ces dernières décennies en s'accordant d'autres missions que la collecte, le classement, la conservation et la communication d'archives. Le mandat, qui diffère de la licence des archives, est, alors, interrogé. Ce mandat des archives est, notamment, étudié par Damien Hamard : « En termes de professionnalité, on peut dire qu'en se concentrant exclusivement sur leur technicité, c'est-à-dire en somme sur la licence accordée à la profession, les archivistes développent une stratégie d'évitement autour des enjeux relatifs au mandat confié à la profession¹⁰³. » Bien que l'Association des archivistes français ait essayé de résoudre ce mandat, les oppositions entre les différentes conceptions du métier d'archiviste sont trop fortes pour trouver un accord. Les archivistes s'opposent sur le cœur de leur profession avant tout

⁹⁹ Voir les captures d'écran D et F de l'annexe 10.

¹⁰⁰ Voir les captures d'écran G et I de l'annexe 10.

¹⁰¹ Voir la capture d'écran H de l'annexe 10.

¹⁰² Voir 3.1 de la première partie « Conserver des traces de l'ordinaire en période de crise » qui retrace les différentes collectes extraordinaires citoyennes en France.

¹⁰³ Damien Hamard, *Des paléographes aux archivistes : l'Association des archivistes français au cœur des réseaux professionnels, 1970-2010*, thèse en archivistique, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2020, p. 377.

historique, administrative ou culturelle¹⁰⁴, ce qui peut remettre en cause certaines activités comme cette collecte des mémoires de confinement.

Pour les archivistes interrogés, cette collecte des mémoires de confinement entre bien dans leurs missions puisqu'ils sont archivistes territoriaux. Ils doivent, alors, « conserver les traces du vécu des habitants du territoire pour la postérité », selon les termes de Rosine Lheureux¹⁰⁵. Les Archives sont un service public qui doit être proche de la population. De plus, les archivistes ont l'habitude de conserver les documents et de les communiquer ; en cela, les professionnels des archives sont légitimes à réaliser la collecte des mémoires de confinement. Estelle Ferrand décrit les archivistes comme les « passeurs de mémoire¹⁰⁶ » en soulignant que ce n'est pas forcément le rôle des archivistes, ce n'est pas une obligation mais une possibilité. Si un service d'archives a les moyens de faire cette collecte, il peut la faire ; mais, si un service ne peut pas, ou ne veut pas, faire partie de cette action, il ne faut pas le blâmer. Cette action peut être rapprochée du journalisme qui recherche des témoignages sur un événement actuel. Mais, contrairement aux journalistes qui rapportent les témoignages qu'ils ont collectés, les archivistes les conservent et le communiquent sans le travail de rédaction journalistique, comme le souligne Sonia Dollinger. Mathias Compagnon explique que l'archiviste est, sans doute, le seul à collecter dans le but de conserver. Pour Estelle Ferrand, d'autres professionnels peuvent être légitimes à faire cette collecte comme les professionnels des musées ou des médias par exemple. Cependant, des archivistes désapprouvent cette collecte puisqu'elle ne reflète pas, pour eux, une rigueur archivistique et scientifique, comme le note Rosine Lheureux.

Pourquoi les archivistes ont-ils participé à cette collecte des mémoires de confinement ? Tout d'abord, ces mémoires de confinement sont des archives de la population qui peuvent être mises en lien avec les archives administratives, qui ne sont pas encore collectées. Cela permet d'avoir une vision plus globale de la situation inédite lors de la crise sanitaire et permet également de constituer une mémoire collective à partir de récits individuels¹⁰⁷, ce qui est souligné par plusieurs archivistes interrogés. Un autre objectif, souligné par Mathias Compagnon, est d'anticiper la recherche historique en conservant des documents qui seront les sources de l'histoire de demain. Cette collecte permet, enfin, de collecter des « matériaux pour d'éventuelles valorisations¹⁰⁸ », utilisés par la recherche ou pour des créations artistiques.

Ensuite, l'expression « mémoires de confinement » peut interroger. Le terme de mémoire est bien à employer, au contraire des termes « histoire » ou « archives », qui présentent davantage les archives publiques de la crise sanitaire et non les créations par la population. De plus, ce terme permet de clarifier le fait que ces documents décrivent plusieurs mémoires individuelles qui se regroupent en une mémoire collective. Le terme « confinement », quant à

¹⁰⁴ *Ibid.*

¹⁰⁵ Entretien du 24 mars 2021 avec Rosine Lheureux et Manon Isnard, annexe 2.

¹⁰⁶ Entretien du 8 avril 2021 avec Estelle Ferrand, annexe 5.

¹⁰⁷ Voir le 1.2 de la première partie « Conserver des traces de l'ordinaire en période de crise » pour le lien entre mémoire individuelle et mémoire collective.

¹⁰⁸ Entretien du 24 mars 2021 avec Rosine Lheureux et Manon Isnard, annexe 2.

lui, n'est peut-être pas le meilleur, puisqu'il peut restreindre ces témoignages aux confinements alors qu'ils traitent de toute la crise sanitaire ; mais, puisque cette collecte s'est lancée durant le premier confinement, le choix de ce terme se comprend. Les Archives municipales de Dijon ont, par exemple, choisi l'expression « mémoire de pandémie » pour englober, même dans le nom, les témoignages hors des confinements. Enfin, cette expression est large et permet d'englober une diversité de formes et de fonds des documents. L'expression « mémoires de confinement » est comprise par la population, ce qui est le plus important.

Enfin, des débats internes aux services ont eu lieu pour pouvoir lancer la collecte et l'organiser. Mathias Compagnon souligne des questions sur le périmètre de la collecte ou son utilité. Des interrogations sont apparues sur ce qui devait être collecté : qu'entend-on par mémoires de confinement ? Ou encore sur le classement. Les Archives municipales de Beaune voulaient, au départ, regrouper les mémoires de confinement avec les archives de confinement, c'est-à-dire, les archives publiques. Cependant, cette idée a été abandonnée et ces deux catégories sont séparées.

Ainsi, plusieurs questions sont apparues pour les archivistes voulant participer à la collecte des mémoires de confinement. Ces questions abordent plusieurs sujets : la légitimité des archivistes à lancer cette collecte, les objectifs de cette collecte et ce qui doit être collecté. Ces interrogations ont pu permettre des variantes de collecte¹⁰⁹ dans certains services ou l'opposition à cette collecte dans d'autres puisque les réponses sont diverses.

La collecte des mémoires de confinement a eu un début précipité puisque certains archivistes ont voulu communiquer très tôt sur cette collecte pour toucher rapidement la population et donner envie de produire des créations de confinement. Ce lancement de la collecte a pu se faire grâce à une grande communication sur les réseaux sociaux et par la presse notamment. Cette communication s'utilise également pour relancer l'action et recueillir possiblement d'autres dons. Cependant, cette précipitation a engendré une série de questions sur la collecte et les mémoires de confinement. Les réponses apportées à ces interrogations ont permis une meilleure organisation de la collecte qui s'est faite progressivement. Elles ont également participé à l'élaboration du processus de la collecte et du classement des mémoires de confinement.

¹⁰⁹ Voir le 3.2 de la première partie « Conserver des traces de l'ordinaire en période de crise » pour les collectes des mémoires de confinement menées par les services d'archives en France.

2. Collecter et traiter les mémoires de confinement

Après un début qui a pu être mouvementé, les services d'archives ont organisé cette collecte au fur et à mesure, selon les dons recueillis. D'autres professionnels ont rejoint le groupe de travail sur la collecte et d'autres actions liées à la pandémie ont vu le jour. Cette organisation a, notamment, permis une collecte plus rigoureuse, de manière différente selon les services d'archives, et un traitement scientifique qui reste habituel malgré des documents provenant d'une situation inédite.

2.1. Une organisation progressive

La précipitation lors du lancement de la collecte, en plus du caractère plus ou moins nouveau de celle-ci, engendre la mise en place d'une organisation plus approfondie au cours de cette action. Cette organisation peut intervenir dans le personnel qui participe à cette collecte, l'élargissement de cette collecte ou les autres actions en lien avec le confinement.

Aux Archives départementales du Val-de-Marne, contrairement aux deux autres services étudiés, tout le personnel n'a pas travaillé sur cette collecte dès le départ. Le lancement a été réfléchi par Rosine Lheureux, la directrice, et Manon Isnard. Elles ont rapidement été rejointe par une troisième personne, dénommée Julia, qui travaille en tant que webmestre dans ce service d'archives. Deux autres archivistes se sont, ensuite, rajoutés à l'équipe qui compte, alors cinq membres sur un total de trente-et-un professionnels travaillant aux Archives. Chacun de ces membres se voyaient confier des missions par rapport à leurs activités habituelles dans le service. Ainsi, Manon Isnard, qui est habituellement chargée de projet en salle de lecture, collecte les archives privées puis doit également s'occuper de la valorisation, puisqu'elle a un contact avec le public et parce que le poste d'archiviste en archives privées est resté vacant jusqu'en novembre 2020. La webmestre s'est occupée de la réception des archives privées puisqu'elle a l'habitude de travailler avec les archives numériques. Elle a, ensuite, travaillé sur la valorisation avec Manon Isnard puisque, habituellement, elle s'occupe du site internet et des réseaux sociaux. Lorsque les Archives ont reçu le témoignage d'une école, une archiviste travaillant sur les archives publiques, dénommée Nathalie, s'est chargée de la réception et du classement des archives publiques collectées en tant que mémoires de confinement ; il s'agit surtout de professeurs qui ont demandé à leurs élèves d'écrire sur le confinement et ces écrits ont, ensuite, été donnés lors de la collecte. Enfin, alors que des problèmes sont apparus rapidement au sujet de la préservation, de la conservation et de l'indexation, l'archiviste en charge des archives numériques, Kamel, a rejoint le groupe pour la collecte des mémoires de confinement. Ainsi, les archivistes travaillant pour cette collecte ont été appelés lorsque leurs compétences le demandaient ; cette organisation s'est mise en place petit à petit. Aux Archives de Beaune, tout le monde a travaillé dans cette collecte, notamment dans la réception des dons, soit par mail, soit sur site, et Mathias Compagnon, archiviste arrivé

en juin 2020, a notamment travaillé sur l'archivage numérique et sa pérennisation¹¹⁰. Enfin, aux Archives de Saint-Étienne, la question du personnel qui participe à cette collecte ne se pose pas puisque Cyril Longin est le seul archiviste. Cependant, il a fait appel à l'équipe de communication de la ville pour propager l'appel à collecte et pour faire un reportage photographique par le photographe de cette équipe, comme expliqué précédemment, et également à une autre équipe pour la réalisation d'entretiens oraux.

Ensuite, la collecte peut être élargie à un thème plus vaste. En effet, lorsque le premier confinement a pris fin, le 11 mai 2020, les services d'archives ont continué de collecter les mémoires de confinement et ont élargi leur collecte au déconfinement et à ce qu'on pensait être, à ce moment, le retour à la vie normale. Lorsqu'un nouveau confinement ou un couvre-feu a été mis en place, les services d'archives ont décidé que cela entrait dans le thème de la collecte. Ainsi, la collecte, qui ne concernait que le premier confinement, devient plus globale en s'intéressant à toute la période pandémique et beaucoup de collectes ne sont pas encore arrêtées lors de la rédaction de ce mémoire.

D'autres actions, en plus de la collecte des mémoires de confinement, ont pu voir le jour dans les services d'archives. Aux Archives municipales de Beaune, par exemple, le personnel a l'habitude de prendre des photographies lorsqu'il se passe quelque chose dans la ville, comme une manifestation par exemple. Ainsi, durant le premier confinement, les archivistes ont collecté les documents, qui avaient un lien avec le confinement ou la pandémie, comme des affichettes, dans les rues ou autres lieux publics. Ils ont également pris des photographies de rues vides ou de magasins... Enfin, les archivistes de Beaune ont été invités à écrire un journal de confinement ou à produire d'autres créations de confinement pour pouvoir, ensuite les donner au service d'archives. À Saint-Étienne, Cyril Longin avait demandé un reportage photographique sur la ville, au début du premier confinement, à l'équipe de communication de la ville, comme expliqué précédemment. Ensuite, des entretiens oraux ont été réalisés en collaboration avec une équipe extérieure à partir des contributions reçues aux Archives municipales. Ces entretiens seront utilisés pour la Biennale internationale du design, qui aura lieu à Saint-Étienne, repoussée en 2022, sur le thème des bifurcations. Ces entretiens oraux pourront montrer « les changements de comportement [...] que cette crise a pu engendrer¹¹¹. » À partir de certaines mémoires de confinement collectées, des donateurs ont été sélectionnés pour faire des entretiens dans le but d'avoir un travail en profondeur sur les mémoires de confinement et la crise sanitaire.

Enfin, même s'il est trop tôt pour collecter les archives publiques liées à la pandémie, ce que nous appelons les archives de confinement, certains services y ont, tout de même, travaillé. Cyril Longin, par exemple, a envoyé une note aux services leur demandant de clairement identifier les dossiers liés à la Covid-19 dans les bordereaux d'élimination ou de versement dans un but patrimonial mais, surtout, juridique, en cas de contentieux. À Beaune,

¹¹⁰ Voir le 2.3 de la seconde partie « La pratique archivistique interrogée par la collecte des mémoires de confinement » pour la question de l'archivage numérique.

¹¹¹ Entretien du 26 mars 2021 avec Cyril Longin, annexe 6.

les archivistes ont, également, commencé à travailler sur les archives publiques en lien avec la crise sanitaire en gardant les consignes sanitaires ou les mails reçus provenant des administrations. Les tracts et affichettes collectées dans l'espace public, traités plus tôt, peuvent également entrer dans ces archives publiques. Aux Archives départementales du Val-de-Marne, les seules archives publiques concernées par cette collecte sont celles d'établissements scolaires dont des écrits d'élèves sur la pandémie lors de cours¹¹².

Avec la précipitation du lancement de la collecte, une organisation est apparue progressivement en faisant appel à d'autres archivistes travaillant au service d'archives, en ayant d'autres actions en rapport avec le confinement comme des reportages photographiques ou des entretiens oraux, ou encore, en élargissant cette collecte au déconfinement puis aux autres confinements et couvre-feux successifs. De plus, certains services d'archives ont pu débiter une collecte des archives publiques liées au confinement, soit suite au versement d'un service public, soit par crainte de la disparition de certains documents.

2.2. Les modalités de la réception des documents

La réception des dons s'est faite de différentes manières selon les services d'archives et selon la période. Lors du confinement, plusieurs services, comme celui de Saint-Étienne, ont mis en place un formulaire en ligne¹¹³. Dans ces formulaires, il est demandé les coordonnées du donateur, le don, soit textuel, soit en dépôt de fichier, et le consentement pour la conservation et la communication de ces documents avec la demande de l'anonymat du donateur. D'autres services d'archives ont réceptionné les dons par mail, comme les Archives du Val-de-Marne et celles de Beaune. À partir du déconfinement, les services d'archives ont pu recevoir des dons en main propre sur site ou par courrier postal. Certains producteurs de créations de confinement n'ont pas voulu donner leurs conceptions mais les prêter pour que les services d'archives les numérisent. Il y a donc dépôt d'archives pour numérisation, avec contrat réalisé par le service d'archives, puis les documents originaux sont rendus à leur propriétaire¹¹⁴. Les Archives de Beaune ont réalisé cinq dépôts d'archives pour vingt-cinq dons en tout, à la date du 8 avril 2021. Ce dépôt pour numérisation n'a pas été prévu par le service mais n'a pas posé de problème puisque ce type de demande a déjà été vu lors de précédents appels à collecte comme lors de la Grande Collecte.

La prise de contact avec les donateurs ou les futurs donateurs est primordiale. Celle-ci permet notamment d'expliquer les modalités et de recevoir des dons de personnes qui étaient, au départ, sceptiques. Durant ce contact, il y a la mise en place du contrat de don pour

¹¹² Des exemples se trouvent dans : Archives départementales du Val-de-Marne, « Apprendre et enseigner pendant le confinement », [septembre-octobre 2020], [en ligne], disponible sur <http://archives.valdemarne.fr/r/324/apprendre-et-enseigner-pendant-le-confinement/> (consulté le 17/05/2021).

¹¹³ Exemple du formulaire de Saint-Étienne : Archives municipales de Saint-Étienne, « #SaintMémoireDeConfinés », [avril 2020], [en ligne], disponible sur <https://archives.saint-etienne.fr/article.php?laref=1711&titre=-saintmemoiredeconfinés> (consulté le 15/05/2021).

¹¹⁴ Voir le 2.3.2 de la première partie « Conserver des traces de l'ordinaire en période de crise » pour le don d'archives privées et le dépôt pour numérisation.

authentifier le transfert de propriété. Ce contrat est différent de celui habituel puisque les archivistes étaient en télétravail et qu'ils ne pouvaient pas faire signer de manière manuscrite le contrat, comme l'explique Manon Isnard¹¹⁵. Cependant, le document envoyé reprend les termes du contrat de don : céder les droits pour la conservation et la communication et en spécifiant que toute la collecte est anonyme. Les donateurs doivent spécifier qu'ils ne veulent pas d'anonymat pour que leur nom apparaisse, notamment pour des artistes. Ce document est important puisque, dans le cas où le donateur ne répond pas, le don ne peut pas être collecté ; les Archives du Val-de-Marne en connaissent plusieurs cas. Ces documents donnés, mais sans autorisation du donateur pour conserver, sont, alors, mis de côté. La directrice évoque la possibilité de constituer un « tombeau¹¹⁶ » regroupant ces témoignages. Néanmoins, la mise en place de ce contrat n'est pas apparue dès le début de cette collecte. Aux Archives municipales de Beaune, l'envoi d'une lettre de réception du don et la demande sur la communicabilité n'a été un automatisme qu'à partir de septembre 2020, avant, il n'y avait pas réellement de processus de réception. Les archivistes doivent, alors, recontacter les premiers donateurs d'avant septembre pour leur envoyer le document. Il faut, également, travailler avec les donateurs la question pour la communicabilité du don, le droit à l'image et les autres informations personnelles qui peuvent être contenues dans les mémoires de confinement. La population n'est pas forcément attentive et au courant sur ces informations et ce qu'ils peuvent engendrer. Il est alors nécessaire de discuter avec chaque donateur en leur expliquant ces conditions juridiques. Pour les Archives municipales de Saint-Étienne, la procédure est plus simple puisque la plupart des dons arrivent via le formulaire, environ 90% ; pour le reste des dons, il faut revenir vers le donateur pour lui parler des conditions de conservation et de communication. Enfin, certains donateurs ont eu des interrogations concernant la rémunération et les droits d'auteur. Cette situation s'est produite plusieurs fois aux Archives du Val-de-Marne avec une artiste qui demande si elle peut être rémunérée pour le don de ses mémoires de confinement au service ; la réponse a été négative de la part de l'archiviste. D'autres artistes voulaient savoir si leurs droits d'auteur leur étaient enlevés par ce don, la question se posait lorsque ces artistes souhaitaient publier les créations qu'ils avaient données au service d'archives. La réponse a été qu'ils peuvent publier leurs œuvres, le service n'accapare pas les droits d'auteur.

Enfin, la plupart des services d'archives n'ont pas réalisé de sélection des dons. L'objectif de cette collecte étant de présenter la diversité des activités et ressentis de la population durant la crise sanitaire, une sélection de documents n'aurait pas semblé logique. Cette question de la sélection a interrogé plusieurs donateurs, remarquent Rosine Lheureux et Manon Isnard¹¹⁷, avec, par exemple, une personne qui s'opposait aux mesures prises par le gouvernement et qui craignait que son don, qui traitait notamment de cela, ne soit pas accepté. Aux Archives départementales du Val-de-Marne, à la date du 24 mars 2021, seul un

¹¹⁵ Entretien du 24 mars 2021 avec Rosine Lheureux et Manon Isnard, annexe 2.

¹¹⁶ *Ibid.*

¹¹⁷ *Ibid.*

don a été écarté puisqu'il contenait des « propos injurieux [...] qui tombaient sous le coup de la loi¹¹⁸. » Cela rejoint les Archives de Beaune puisqu'il n'y a eu aucune sélection mais il n'y a pas eu de « chose aberrante¹¹⁹ », à la date du 8 avril 2021. Cependant, cela questionne sur ce qu'est un fonds de mémoire, comme le souligne Estelle Ferrand : est-ce qu'un travail réalisé durant le confinement, mais ne traitant pas directement de celui-ci, peut-il être accepté dans ce fonds ? Beaucoup d'archivistes qui participent à la collecte des mémoires de confinement répondent positivement puisque, même si ce document ne traite pas directement de la situation de la crise sanitaire, il représente une activité faite durant celle-ci ; ainsi, ce document a toute sa place dans ce fonds.

La réception des dons ne s'est pas faite de la même manière selon les services, certains privilégiant le formulaire en ligne, d'autres le contact par mail. Aucune sélection de documents n'est réalisée par la plupart des services, sauf si des propos injurieux ou aberrants sont remarqués. La communication avec les donateurs est importante puisqu'elle permet d'éclairer des points sombres pour ceux-ci et, également, d'authentifier le don. La question des données personnelles, du droit à l'image et de l'anonymat du producteur est également importante puisqu'il faut en informer les donateurs avant de traiter ces documents selon leurs demandes.

2.3. Un traitement habituel de documents inhabituels

Bien que les mémoires de confinement soient des documents inédits dans les services d'archives, leur traitement archivistique est habituel. Une sous-série leur est, souvent, dédiée dans la série des fonds privés, ou dans la série d'entrée par voie extraordinaire comme aux Archives de Beaune, pour pouvoir les regrouper et parce qu'ils proviennent d'une même action : la collecte des mémoires de confinement. Mathias Compagnon, archiviste aux Archives de Beaune qui s'est notamment occupé du traitement des mémoires de confinement, note que ce traitement peut être différent des autres car c'est un travail sur un fonds qui traite d'un événement qui est en cours, la crise sanitaire, contrairement à la plupart des autres fonds, publics ou privés¹²⁰.

De plus, ce fonds peut avoir quelques particularités, qui peuvent se retrouver dans d'autres fonds contemporains, et peut poser plusieurs questions. Le fait que ce fonds soit hybride, avec des documents numériques et des documents physiques, complexifie l'élaboration d'un instrument de recherche puisque ces deux types de documents doivent être différenciés. Aux Archives municipales de Beaune, il a été choisi que, pour les documents numériques, un astérisque suive la cote. Néanmoins, une différenciation est également à faire pour les archives numériques conservées dans le service, mais qui ont été numérisées par celui-ci, et qui, par conséquent, ont été créés au format physique. Cette information doit, donc, transparaître dans la description du document. Cela rejoint la question de l'archivage pérenne des archives numériques.

¹¹⁸ *Ibid.*

¹¹⁹ Entretien du 8 avril 2021 avec Estelle Ferrand, annexe 5.

¹²⁰ Entretien du 8 avril 2021 avec Mathias Compagnon, annexe 3.

Ensuite, un travail est fait au sujet de l'anonymat, des informations personnelles et du droit à l'image. Manon Isnard a réalisé un long travail sur les mémoires de confinement en les anonymisant et en cachant toutes les informations personnelles comme des indices sur le lieu d'habitation du donateur par exemple. Seul le nom de la ville est conservé pour la mémoire locale. L'anonymisation n'est pas faite lorsque le donateur le demande, le plus souvent lorsque celui-ci est un artiste. Les Archives du Val-de-Marne ont fait plusieurs niveaux d'anonymisation : le premier, pour les documents conservés à long terme mais non communicables, ne sont pas anonymisés ; les documents seulement communicables en salle de lecture pour des chercheurs n'ont que l'identité des personnes cachées mais pas le reste des informations comme des indices sur le lieu d'habitation ; enfin, les documents communiqués sur internet sont totalement anonymisés, puisque la diffusion sur internet est une diffusion à grande échelle. Aux Archives municipales de Saint-Étienne, il n'y a pas d'informations personnelles dans les témoignages recueillis, selon Cyril Longin. Cependant, le problème est au sujet du droit à l'image pour quelques photographies : elles ne seront, donc, pas publiées sur internet. À Beaune, ces questions d'informations personnelles et de droit à l'image sont directement vues avec les donateurs.

Enfin, certains services d'archives n'ont pas encore commencé le traitement des mémoires de confinement, c'est le cas des Archives de Saint-Étienne, à la date du 26 mars 2021. Seul un registre d'entrée est tenu à jour avec un numéro attribué pour chaque don¹²¹. Cyril Longin attend que la collecte soit terminée, donc, que la crise sanitaire soit passée, pour commencer le traitement, pour pouvoir avoir une vision globale de cette collecte. De plus, il n'y a pas de valorisation prévue rapidement donc il n'y a pas d'urgence à faire ce traitement. L'archiviste a, tout de même, une idée du traitement à faire : attribuer une cote par contribution¹²² avec une petite analyse de chaque don.

Ainsi, les mémoires de confinement, qui sont des documents inhabituels pour les services d'archives, sont traitées de manière habituelle. Plusieurs questionnements apparaissent, tout de même, au sujet des archives numériques comme leur pérennité. Un sujet important, dans ce traitement, est les informations personnelles avec l'anonymat et le droit à l'image, traitées directement avec le donateur. Ce travail peut être long si les mémoires de confinement ont été nombreuses à avoir été collectées par le service d'archives.

La collecte des mémoires de confinement s'est organisée, par les archivistes, au fil de sa réalisation. D'autres professionnels ont, par exemple, rejoint les archivistes qui travaillaient déjà dans ce projet, la collecte s'est élargie au fur et à mesure de la chronologie de la pandémie avec les différentes mesures gouvernementales : couvre-feux, confinements et déconfinements. D'autres actions des archivistes ont été réalisées de concert avec cette

¹²¹ Ce numéro est différent de la cotation qui n'est pas encore fixée, voir annexe 9.

¹²² Pour la collecte des hommages post-attentats, une cote était attribuée par conditionnement et non par contribution. La contribution est plus logique dans ce cas puisque les documents collectés sont très variés, contrairement aux hommages post-attentats.

collecte pour avoir, notamment plus de témoignages de cette période inédite. La collecte, qui reste l'activité principale pour les actions liées à la crise sanitaire, a pris plusieurs formes selon les services d'archives : formulaire en ligne, envoi par mail ou par courrier postal, don en main propre... Durant cette collecte, la communication avec les donateurs ou les futurs donateurs est très importante puisqu'elle permet une bonne compréhension de l'action et, également de réaliser l'authentification du don, ce qui n'a pas été fait au départ. C'est également aux donateurs de donner les modalités de communicabilité de leurs témoignages. Enfin, le traitement de ces mémoires de confinement reste habituel malgré le caractère inhabituel de ceux-ci. Puisque ce fonds est hybride, avec des documents numériques et d'autres physiques, des questionnements apparaissent à ce sujet, notamment pour la pérennisation de ces documents, que l'on peut se poser également pour d'autres fonds contemporains.

3. La place des mémoires de confinement dans les services d'archives

Bien que cette collecte des mémoires de confinement ne soit pas terminée, nous pouvons, déjà faire des retours sur celle-ci. Tout d'abord, le nombre des mémoires de confinement collectées varie pour chaque service d'archives selon le territoire concerné, la volonté de la population à témoigner et la communication effectuée par le service. Ensuite, les archivistes qui participent à cette collecte peuvent également établir un bilan pour celle-ci, en notant ce qui a fonctionné et ce qui serait à revoir si cela était à refaire. Enfin, la valorisation peut être vue, pour certains archivistes, comme l'achèvement de cette collecte des mémoires de confinement. Cependant, tous les services ne l'ont pas commencé et différentes idées de valorisation pour ces documents sont proposées.

3.1. Les fonds des mémoires de confinement

Le nombre de mémoires de confinement collectées par les services d'archives varie selon le service. Bien que la plupart des collectes ne soient pas terminées, nous traiterons des résultats de cette collecte en analysant le cas des trois services d'archives étudiés. Il est, tout d'abord, important de rappeler que l'un de ces services, celui du Val-de-Marne, est un service départemental, contrairement aux deux autres qui sont municipaux. Ainsi, il est normal que les Archives du Val-de-Marne aient davantage collecté de mémoires de confinement puisque ce service touche un territoire plus large.

Revenons, tout d’abord, sur le nombre de mémoires de confinement collectées pour chaque service. Celui du Val-de-Marne a recueilli environ deux cents dons par une centaine de contributeurs. Ces nombres sont un ordre de grandeur puisqu’un don peut réunir plusieurs témoignages et qu’il y a parfois plusieurs producteurs de témoignages lorsqu’un seul contributeur est compté. Pour les archives privées, à la date du 24 mars 2021, le nombre d’entrées est de trente-neuf, les archives publiques étant exclusivement les témoignages donnés par des établissements scolaires. Les Archives municipales de Beaune ont collecté environ vingt-cinq dons, à la date du 8 avril 2021 ; chaque don pouvant comporter plusieurs pièces, qui sont au nombre de cent cinquante environ. Aux Archives de Saint-Étienne, il y a une cinquantaine de dons collectés. Ce nombre est dans la lignée de la collecte des hommages après les attentats de Charlie Hebdo, en janvier 2015, puisque les Archives municipales de Saint-Étienne ont rassemblé entre cent vingt et cent trente documents, contre plusieurs centaines pour les Archives de Toulouse ou celles de Rennes. Cyril Longin note comme causes de cette différence la taille de la ville qui n’est pas la même, Saint-Étienne étant plus petite, peut-être « une forme de sociologie de la population qui a plus de mal à s’exprimer¹²³ », ou encore, la communication qui n’a pas été suffisante.

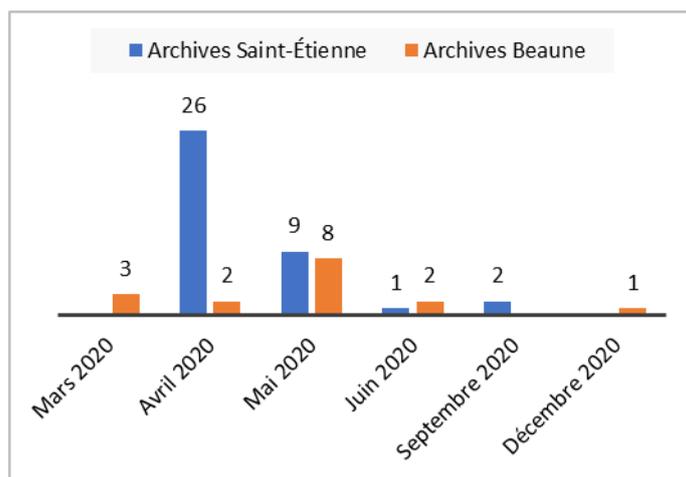


Figure 1 : Graphique du nombre de dons reçus par mois par service d’archives pour l’année 2020.

Ensuite, le déroulement de cette collecte est en partie similaire entre les services d’archives. La plupart des dons sont arrivés au lancement de la collecte, en mars 2020 pour les Archives municipales de Beaune et en avril pour les deux autres services étudiés, et lors du premier déconfinement, en mai 2020. Nous pouvons remarquer ces pics de dons dans le graphique ci-dessus qui analyse l’arrivée des dons pour les Archives municipales de Saint-Étienne et de Beaune pour l’année 2020¹²⁴. La plupart des services d’archives ont collecté la

¹²³ Entretien du 26 mars 2021 avec Cyril Longin, annexe 6.

¹²⁴ Ce graphique a été réalisé à partir des instruments de recherche provisoires envoyés par les services, annexes 9 et 8. L’arrivée des dons pour les Archives départementales du Val-de-Marne n’a pas pu être étudiée avec l’inventaire des mémoires de confinement, annexe 7, puisque seule l’année est inscrite pour les dons. Pour les dons des Archives de Beaune, quatre

grande majorité des mémoires de confinement durant les premiers mois de la collecte. Puis, les témoignages arrivent au compte-goutte avec, parfois, plusieurs dons envoyés suite à une relance. Au moment où ce mémoire s'écrit, des dons peuvent encore arriver dans les services d'archives. C'est pour cela que les archivistes n'ont pas voulu arrêter leur collecte, d'autant plus que la crise sanitaire n'est pas terminée. Ce volume de témoignages entrés dès les premiers mois de la collecte, par rapport au peu de témoignages pour les mois suivants, peut poser un problème dans une étude des mémoires de confinement pour connaître comment a vécu la population et ce qu'elle a ressenti. En effet, le ressenti de la population a pu changer au cours de la pandémie : au départ c'était nouveau, il y avait de l'entraide entre voisins... Mais lorsque nous sommes arrivés au deuxième confinement, puis au troisième, la colère et la lassitude ont pris de l'ampleur ; ce qui risque de ne pas être vu dans les témoignages, ou pas assez, puisqu'il y a peu de mémoires de confinement pour les autres confinements. Par exemple, Estelle Ferrand, aux Archives de Beaune, remarque que la plupart des mémoires de confinement traitent du premier confinement et du premier déconfinement ; ils ont également collecté des photographies pour le deuxième confinement, mais peu de témoignages. Cela peut s'expliquer par la lassitude : les personnes ne veulent plus parler des mesures gouvernementales ; mais cela peut également s'expliquer par le fait que le premier confinement était plus strict que les deux autres : beaucoup de personnes ont dû travailler chez elles ou être en chômage partiel, ce qui permet d'avoir le temps de produire des créations de confinement.

Cela pose la question du contenu des mémoires de confinement. Que racontent les personnes dans leurs témoignages ? Toujours en utilisant les instruments de recherche envoyés par les services d'archives étudiés, annexes 7 et 8, nous avons essayé de catégoriser les témoignages selon leurs sujets, un témoignage pouvant avoir plusieurs sujets, voir le graphique ci-dessous¹²⁵. Cependant, cette étude n'est pas approfondie puisque nous n'avons pas accès aux témoignages eux-mêmes ce qui peut fausser les résultats et occulter des thèmes importants. Dans ce graphique, nous pouvons remarquer deux catégories qui se distinguent des autres : le quotidien, c'est-à-dire que le témoin parle de sa vie, de ce qu'il fait et ressent ; et les créations artistiques comme les dessins ou les poèmes qui permettent de s'évader de l'atmosphère pesante liée à la pandémie. Les catégories « rues et commerces » et « paysages » sont, le plus souvent, des photographies représentant, pour le premier cas, des

n'ont pas été comptabilisés puisque deux sont des attestations de sortie et, pour deux autres, le mois du don n'est pas inscrit. Les mois qui ne sont pas inscrits dans le graphique pour l'année 2020 correspondent à des mois où aucun don n'a été collecté.

¹²⁵ Le contenu des mémoires de confinement des Archives de Saint-Étienne n'apparaît pas dans ce graphique puisque l'instrument de recherche envoyé ne permet pas de connaître le contenu de ces témoignages, l'analyse de chaque don n'ayant pas été réalisée, voir annexe 9. Les mémoires de confinement des Archives du Val-de-Marne traitées pour ce graphique ne sont que des archives privées ; les archives publiques, correspondant aux dons par les établissements scolaires, ne sont pas mentionnées dans l'instrument de recherche reçu, voir annexe 7.

Julien Bucheron | La collecte des mémoires de confinement. La démarche des Archives départementales du Val-de-Marne et des Archives municipales de Beaune et de Saint-Étienne

rues vides ou la queue des clients dans les magasins et, pour le second cas, des paysages naturels qui peuvent paraître lointains lorsque nous sommes confinés en ville. Ce graphique permet, ainsi, de montrer la diversité des contenus des mémoires de confinement.

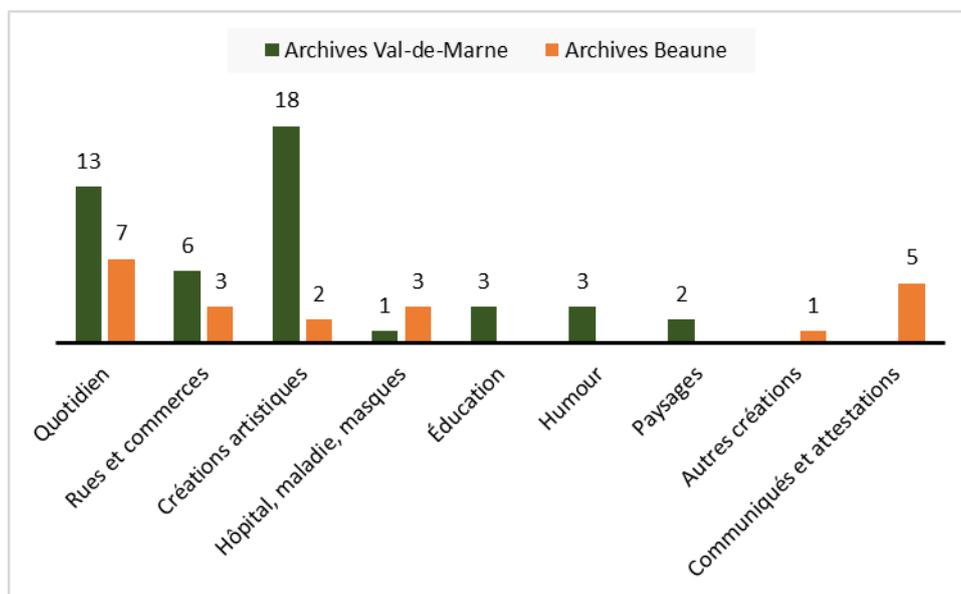


Figure 2 : Graphique des contenus des mémoires de confinement par service d'archives.

Nous pouvons, également, nous interroger sur les typologies documentaires de ces mémoires de confinement. Dans ce mémoire, nous avons surtout insisté sur les journaux intimes¹²⁶, mais ces témoignages prennent des formes différentes, comme nous pouvons le voir dans le graphique ci-dessous¹²⁷. Nous pouvons remarquer un grand nombre de témoignages écrits, qui rassemblent les journaux personnels comme des textes plus courts résumant le quotidien du témoin, et un grand nombre de photographies. C'est également le constat qu'a fait Cyril Longin pour la collecte des mémoires de confinement à Saint-Étienne : « Je dirai qu'il y a, peut-être, un peu moins de la moitié de textes, plus ou moins longs, [...] l'autre typologie qui sort après, ce sont les photos, et après, quelques vidéos¹²⁸. » Nous pouvons noter la diversité des typologies de ces témoignages, d'autant plus que les vidéos et les enregistrements sonores sont peu nombreux dans les archives privées, comme tient à le souligner Manon Isnard.

¹²⁶ Voir le 1.1 de la première partie « Conserver des traces de l'ordinaire en période de crise » pour les écritures ordinaires et les journaux intimes.

¹²⁷ Les typologies des mémoires de confinement collectées par les Archives de Saint-Étienne n'apparaissent pas dans ce graphique pour les mêmes raisons que pour le graphique précédent. Les mémoires de confinement des Archives du Val-de-Marne traitées pour ce graphique ne sont que des archives privées pour la même raison que pour le graphique précédent.

¹²⁸ Entretien du 26 mars 2021 avec Cyril Longin, annexe 6.

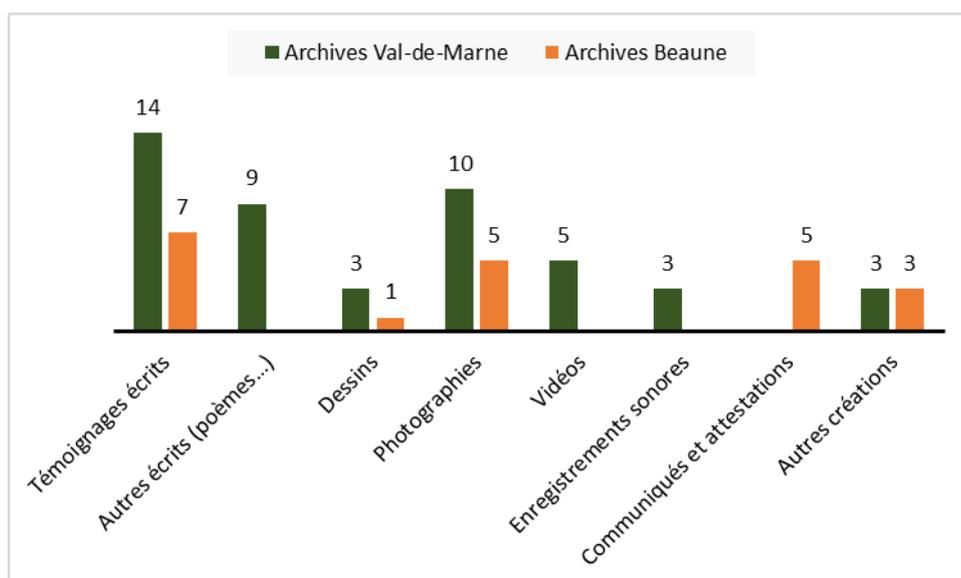


Figure 3 : Graphique des typologies des mémoires de confinement par service d'archives.

En plus de la diversité des typologies documentaires, ce fonds des mémoires de confinement est hybride, avec des documents numériques et d'autres physiques, comme mentionné précédemment. La plupart des témoignages conservés par les services d'archives sont en format numérique, qu'ils soient nativement numériques ou numérisés par le service à la demande du donateur qui souhaitait garder son témoignage. Les Archives départementales du Val-de-Marne comptent trois témoignages en format physique, à la date du 24 mars 2021. Pour les Archives municipales de Beaune, neuf des vingt-et-un témoignages listés dans l'instrument de recherche, annexe 8, sont en format physique. Cette majorité des documents numériques peut s'expliquer par le fait que la collecte des mémoires de confinement a débuté en ligne, via un formulaire ou par mail, et la plupart des mémoires de confinement ont été recueillies dès les premiers mois de la collecte. De plus, le support numérique est de plus en plus utilisé pour écrire, plutôt que d'écrire à la main, et beaucoup de documents audio et/ou visuels, comprenant photographies, vidéos, enregistrements sonores, sont créés en format numérique, sauf avec certains appareils.

Enfin, il est difficile de savoir si ces mémoires de confinement permettent une représentation de la population, puisque des témoignages sont anonymes et d'autres ne donnent pas suffisamment d'informations : il n'y a pas de questionnaire pour connaître l'âge, le sexe, l'activité ou encore le lieu d'habitation des donateurs. Cela ne peut se savoir que si on rencontre la personne ou si des indices se trouvent dans les témoignages collectés. Estelle Ferrand note que, pour les Archives de Beaune, il y a peu de témoignages de personnes de moins de trente ans, les créateurs des mémoires de confinement sont, surtout, des parents ou grands-parents et beaucoup ont plus de soixante ans. Rosine Lheureux, quant à elle, relève des « grands absents¹²⁹ » de cette collecte qui sont les personnes en première ligne durant le premier confinement, c'est-à-dire ceux qui ont continué à travailler, leur profession étant vue

¹²⁹ Entretien du 24 mars 2021 avec Rosine Lheureux et Manon Isnard, annexe 2.

comme essentielle. Les personnes éloignées du numériques sont également peu représentés comme les milieux moins favorisés, ou des personnes âgées. Cependant, grâce aux dons des établissements scolaires qui, via les professeurs, ont fait écrire les élèves sur la crise sanitaire, quelques témoignages apparaissent sur ces milieux moins favorisés. Madame Lheureux pense également que des témoignages pourront être collectés avec les versements classiques pour des professionnels, notamment dans les crèches départementales ou les hôpitaux.

Ainsi, cette analyse des mémoires de confinement via les instruments de recherche reçus permet d'observer la grande diversité des témoignages, autant dans le fond que sur la forme. Certains thèmes ou certaines typologies reviennent souvent mais ne forment pas une écrasante majorité. Il est à noter que les graphiques ont été réalisés sans voir les mémoires de confinement et, bien qu'ils soient rassemblés en catégories, ces témoignages sont uniques, décrivant chacun, d'une manière ou d'une autre, le quotidien ou une activité d'une personne. Enfin, nous pouvons souligner que certaines collectes n'ont pas été très abondantes, ne réunissant que quelques dizaines de dons.

3.2. Le bilan de la collecte : entre apports et déception

Bien que la collecte des mémoires de confinement ne soit pas terminée pour beaucoup de services d'archives, cela fait presque un an que celle-ci a débuté, jusqu'aux entretiens oraux des archivistes, et ces derniers peuvent faire des retours sur cette action.

Tout d'abord, la joie est présente pour les archivistes. Ils sont fiers d'avoir lancé cette collecte et que celle-ci ait fonctionné ; fiers également de son impact dans les médias, locaux et nationaux. Il y a également une « montée[e] en compétence¹³⁰ » pour les professionnels qui ont participé à cette action puisque cela a permis de travailler la réactivité, par le lancement de cette collecte et une organisation progressive, de développer la force d'adaptation, pour des typologies de documents rares dans les services par exemple, et les échanges entre archivistes ont été enrichissants. Les Archives sont parvenues, durant une période compliquée, à rentrer en contact avec le public et à créer de nouveaux modes d'interaction avec lui, et cela peut créer un réel dynamisme puisque les Archives du Val-de-Marne, par exemple, veulent continuer dans cette optique¹³¹. L'intérêt est également porté aux témoignages collectés qui sont intéressants. Manon Isnard explique que, même le soir ou pendant le weekend durant le premier confinement, elle regardait si de nouveaux dons étaient apparus ou elle en lisait certains. Estelle Ferrand, quant à elle, voit dans ces mémoires de confinement « une vraie dose de liberté et de souffle dans leur écrit¹³². »

¹³⁰ *Ibid.*

¹³¹ Les Archives départementales du Val-de-Marne avaient notamment déplacé toute leur saison culturelle vers le numérique, à cause de la mise en place du premier confinement, en s'essayant au *streaming* pour la programmation des films par exemple.

¹³² Entretien du 8 avril 2021 avec Estelle Ferrand, annexe 5.

Un autre sentiment est revenu également dans les entretiens oraux, celui de la déception. Même si, pour les trois services étudiés, des témoignages ont été collectés, il y a le sentiment que ces témoignages sont peu nombreux ; les archivistes auraient voulu recevoir plus de dons. Sonia Dollinger, ancienne directrice des Archives de Beaune et, à présent, directrice des Archives municipales de Dijon, peut faire une comparaison entre ces deux services et observe que celui de Dijon a reçu plus de mémoires de confinement. Cette déception est partagée par Cyril Longin qui aurait, également, aimé recueillir plus de témoignages. Rosine Lheureux partage aussi cet avis, elle aurait voulu avoir plus de dons et toucher les parties de la population dont on a peu de témoignages. Mais cela ne fait pas de la collecte des mémoires de confinement une défaite. Au contraire, Madame Lheureux la caractérise comme une « grande réussite¹³³ » et Sonia Dollinger note l'aspect intéressant des témoignages reçus aux Archives de Beaune, malgré le peu de quantité. Rosine Lheureux souligne également que ce qui a été collecté est bien la mémoire de l'ordinaire et que, si cette collecte n'avait pas eu lieu, dans le département du Val-de-Marne et ailleurs, cette mémoire nous aurait échappé.

Les archivistes prennent également du recul pour analyser cette collecte. Mathias Compagnon note que, depuis quelques temps, la collecte s'essouffle. Il faut mener des relances, par la presse locale notamment, d'autant plus avec d'autres mesures prises par le gouvernement comme un troisième confinement connu lors de l'entretien. Monsieur Compagnon note également l'intérêt de témoignages oraux de la population, surtout lors du premier confinement ou juste après pour pouvoir capter le ressenti dans l'instant. Cependant, cela n'a pas été réalisé et cela aurait posé la question des témoins à interroger : à qui demander un entretien oral ? Peut-être serait-il bien également, comme le souligne Mathias Compagnon, de distinguer les manques de cette collecte, avec les parties de la population qui n'ont pas donné de témoignages, pour essayer de les combler. C'est également ce que souhaiterait Rosine Lheureux en lançant une collecte des mémoires de confinement pour les documents physiques, et non plus numériques, en faisant des entretiens oraux et en ciblant, aussi, les parties de la population manquantes. Pour Cyril Longin, une plus grande offensive sur la communication aurait été meilleure et aurait, sans doute, permis de recueillir plus de mémoires de confinement. Une partie de la communication a été ciblée sur des groupes de personnes où il y a un enjeu particulier : les milieux associatifs, les EHPAD, les centres sociaux... Mais, même après plusieurs relances, aucune réponse n'a eu lieu. La stratégie serait à revoir si cela était à refaire.

Enfin, comme l'indique Rosine Lheureux, cette collecte permet de retisser un lien entre le public et les Archives et elle a, sans doute, permis de faire connaître les services d'archives à une autre partie de la population, notamment via les réseaux sociaux. Il est, néanmoins, difficile de savoir si cette action a eu un impact sur le public des Archives. En effet, les services d'archives ont été fermés durant le premier confinement, puis ont une jauge limite de

¹³³ Entretien du 24 mars 2021 avec Rosine Lheureux et Manon Isnard, annexe 2.

personnes pouvant entrer dans la salle de lecture. Nous pouvons seulement étudier la fréquentation sur le site internet de chaque service. Pour celui des Archives du Val-de-Marne, durant le premier confinement, il y a eu 80% de fréquentation en plus sur le site internet. Cela est sans doute dû à la collecte des mémoires de confinement, mais également à la saison culturelle du service déplacée au format numérique. Ainsi, sur l'année 2020, une hausse de 30% de fréquentation est remarquée. Pour le site des Archives municipales de Saint-Étienne, un pic de fréquentation apparaît entre mars et avril 2020, mais Cyril Longin pense que ce sont surtout des généalogistes et précise que cette collecte ne doit pas avoir l'ambition de faire venir plus de personnes aux Archives ou sur leurs sites internet. Les Archives de Beaune, quant à elles, possèdent un blog et non un site internet, ce qui ne permet pas de connaître la fréquentation. Sonia Dollinger complète en pensant que cette collecte a pu rendre plus visibles les Archives.

Ainsi, plusieurs sentiments touchent les archivistes pour cette collecte : la joie d'y avoir participé et d'avoir collecté, la fierté que l'appel à collecte se soit fait entendre dans la presse locale et nationale et que la collecte ait pris une grande ampleur, mais également de la déception sur le nombre de témoignages collectés. Les archivistes remarquent que certaines parties de la population n'apparaissent pas, ou peu, dans les mémoires de confinement et pensent à réaliser une collecte ciblée pour ces personnes si cela était à refaire. La collecte des mémoires de confinement a pu faire découvrir le monde des archives à une partie de la population, notamment via les réseaux sociaux, mais nous ne pouvons pas encore étudier cela.

3.3. Une valorisation inégale et difficile

La valorisation des mémoires de confinement semble être importante puisqu'elle permet de faire un retour pour les donateurs et de montrer les résultats de cette action à la population. Cependant, peu de services d'archives ont débuté cette valorisation.

Les Archives départementales du Val-de-Marne sont l'un des services à avoir commencé une valorisation des mémoires de confinement sur leur site internet. Son démarrage a eu lieu en septembre 2020, sous la forme d'expositions virtuelles regroupant quelques témoignages sélectionnés et regroupés par thèmes¹³⁴. Une nouvelle exposition était publiée toutes les deux semaines, contrairement à ce qui était prévu au départ, c'est-à-dire une exposition chaque semaine, mais cela demandait trop de travail pour l'équipe de communication du service. Le cinquième et dernier thème n'a pas été publié puisqu'il devait traiter du déconfinement et devait être exposé le jour de l'annonce du deuxième confinement. Par cet imprévu, cette exposition n'a toujours pas été rendue publique. Les quatre autres expositions virtuelles traitent des occupations, de l'enseignement, des situations insolites et des questionnements autour du confinement et de la crise sanitaire, illustrées par des mémoires de confinement qui démontrent leur diversité tant par le fond que par la forme. Cette rapidité pour mettre en place

¹³⁴ Archives départementales du Val-de-Marne, « Retour sur la collecte », [septembre-octobre 2020], [en ligne], disponible sur <http://archives.valdemarne.fr/r/328/retour-sur-la-collecte-/> (consulté le 22/05/2021).

cette valorisation, si proche du lancement de la collecte et durant celle-ci, s'explique par le fait que cela était une demande du département. Contrairement à la participation à cette collecte qui n'était pas incitée, si les Archives du Val-de-Marne participent à cette action, elles doivent valoriser les témoignages recueillis. Cela va de pair avec une réelle demande de la population, pour des donateurs ou non, d'avoir un retour sur cette collecte. Ainsi, cette valorisation a pour objectif de « faire connaître ce que les gens avaient voulu sauvegarder, [...] montrer des documents comme on peut valoriser d'autres fonds¹³⁵. » Enfin, un article a été rédigé et publié en novembre 2020 dans le journal *ValdeMarne*¹³⁶ qui résume la collecte des mémoires de confinement dans ce département, ainsi que les témoignages recueillis.

Les deux autres services d'archives interrogés n'ont pas débuté leur valorisation. Il y a plusieurs raisons à cela : le traitement des mémoires de confinement n'est pas fini ou n'a pas commencé, comme pour les Archives municipales de Saint-Étienne, les donateurs n'ont pas authentifié leurs dons comme aux Archives de Beaune, la crise sanitaire n'étant pas terminée, une valorisation sur les mémoires de confinement serait mal venue ; la population française commence à être lassée des mesures gouvernementales et de cette pandémie. À Beaune, le manque de direction est également une cause de ce report de valorisation.

Pendant, ces deux services ont tout de même des idées pour valoriser les témoignages reçus. Estelle Ferrand évoque une valorisation ponctuelle sur les réseaux sociaux et une plus longue sur le blog, reprenant l'entièreté du fonds. Elle souhaiterait également travailler sur cela dans les écoles, en l'intégrant dans des ateliers pour les enfants et en rapprochant ces mémoires de confinement des enfants des années 1920, durant l'après-guerre. Mathias Compagnon, quant à lui, pense à des lectures d'archives ou une exposition, comme Sonia Dollinger. Ces documents peuvent également être utiles dans l'élaboration de nouveaux protocoles en cas de pandémie, en analysant ce qui a fonctionné ou non, les conséquences pour la population... Pour les Archives de Saint-Étienne, une exposition sur l'alimentation en temps de crise aura lieu et sera complétée d'une partie sur la crise sanitaire de 2020 avec quelques photographies. Il y a également la Biennale internationale du design de 2022, mentionnée dans le 2.1 de cette partie, dans laquelle seront proposées quelques mémoires de confinement. Il y aura peut-être également une valorisation sous la forme d'un diaporama amélioré et une « valorisation-communication¹³⁷ » sur le site internet par la mise à disposition des témoignages. Les Archives départementales du Val-de-Marne souhaitent également continuer leur valorisation après la crise en réunissant tous les donateurs, même virtuellement, par exemple.

¹³⁵ Entretien du 24 mars 2021 avec Rosine Lheureux et Manon Isnard, annexe 2.

¹³⁶ Rosine Lheureux, « Mémoires de confinement », *ValdeMarne*, n° 380, novembre 2020, p. 54-55.

¹³⁷ Entretien du 26 mars 2021 avec Cyril Longin, annexe 6.

Les mémoires de confinement collectées par les services d'archives reflètent la variété des productions, autant dans le fond que dans la forme. Ces témoignages ont, principalement été recueillis au début de la collecte et ne traitent, pour la plupart, que du premier confinement et du premier déconfinement. Le nombre de documents collectés peut varier d'un service d'archives à un autre et, bien que cela puisse procurer une certaine déception pour les archivistes, ces derniers sont heureux et fiers d'avoir participé à cette action. Pour certains, la communication n'a pas été suffisante pour amasser plus de mémoires de confinement et toucher des parties de la population peu présentes dans les témoignages reçus. Enfin, une valorisation de ces documents a débuté dans certains services, tandis que d'autres ont plusieurs idées mais préfèrent attendre la fin de la crise. Cette valorisation peut prendre la forme d'expositions virtuelles ou sur site, de lectures d'archives, comme des journaux de confinement ou encore l'ajout du thème de la crise sanitaire dans une exposition déjà prévue. L'objectif étant de rendre à la population ce qu'ils ont confié aux services d'archives.

Conclusion de l'étude de cas

La collecte des mémoires de confinement est une action qui est différente selon les services d'archives puisque cela s'est produit par l'initiative de ces services qui se sont organisés indépendamment les uns des autres. Puisque cet événement est inédit, bien qu'il puisse se rapprocher d'autres collectes extraordinaires citoyennes précédentes, les archivistes ont organisé cette collecte au fur et à mesure, en plus du premier confinement qui a bousculé l'organisation habituelle des services. Le lancement, qui avait pour objectif de se faire rapidement pour faire connaître la collecte à la population, a pu paraître précipité. Cependant, une organisation s'est construite petit à petit en commençant par la communication de cette collecte, puis à une organisation pour la réception des dons, le traitement et, plus tard, la valorisation. Ainsi, la collecte des mémoires de confinement, qui ne semblait pas être dans la rigueur archivistique et scientifique au départ, l'est devenue lorsque le fonctionnement de cette collecte a été travaillé et mis en place dans les services d'archives.

La collecte a été, dans l'ensemble, un succès puisqu'elle a permis de recueillir des documents qui seraient restés disséminés dans les foyers de France, échappant ainsi à de possibles recherches scientifiques sur leur sujet et à leur entrée dans la mémoire collective. Cependant, si nous étudions de plus près les documents collectés, les quantités varient d'un service d'archives à un autre selon le territoire géré par celui-ci, la communication réalisée autour de cet événement et la volonté de la population à y participer. Pour la qualité de ces témoignages, chaque mémoire de confinement représente la vie d'une personne lors de la crise sanitaire de la Covid-19 et, en cela, chaque témoignage est inédit. De plus, ils diffèrent entre eux selon leur forme, journal de confinement, dessin, poème, photographie... ; leur sujet, le quotidien confiné, le rêve d'un « monde d'après », la maladie... ; et leur auteur, télétravailleur confiné, professionnel en première ligne, élève ou étudiant en cours à distance, personne âgée isolée en maison de retraite... Cette grande diversité permettra, sans doute,

aux futurs chercheurs d'étudier notre société lors de la pandémie avec des sources de l'ordinaire qui complètent les archives administratives. De plus, une valorisation a commencé à avoir lieu dans plusieurs services d'archives. L'objectif est, notamment, de rendre à la population ce qu'elle a donné en présentant les mémoires de confinement publiquement.

Pour mettre en place et mener cette collecte des mémoires de confinement, les archivistes ont réussi à innover et modifier leur manière de travailler pour qu'elle corresponde à la période de pandémie et à cette action, en faisant une communication pour la collecte, en mettant en place un formulaire pour les dons, en découvrant le télétravail... Bien que cet événement soit inédit, les professionnels des archives sont, tout de même, restés dans des missions qu'ils connaissent, comme le traitement habituel des mémoires de confinement qui sont des documents inhabituels dans les services d'archives, en réarrangeant parfois ces missions, avec la réception des dons par informatique par exemple. Par cet événement, les archivistes ont pu démontrer leur utilité durant une crise telle que cette pandémie.



Conclusion générale

La pandémie débutée en 2020 a créé une situation inédite pour notre société. Une partie de la population a souhaité en garder des traces ou en a laissé involontairement par ses activités. Ces documents sont des créations de confinement : ils reflètent le vécu de la population et ont été directement produits par elle, ce sont des témoignages de l'ordinaire d'une période extraordinaire. Voulant conserver, étudier ou utiliser ces traces, des institutions et des personnes ont lancé, par leur initiative, des collectes pour rassembler ces créations de confinement. Lorsque celles-ci sont collectées, nous les nommons des mémoires de confinement puisqu'elles entrent dans la mémoire collective et deviennent patrimoine. Il y a, parmi ces collecteurs, des chercheurs en sciences humaines, des artistes, des musées et, surtout, des services d'archives. Ces derniers connaissent un dynamisme des collectes extraordinaires citoyennes qui sont des collectes, organisées chacune de manière différente, ayant pour but de rassembler des archives privées qui traitent de la vie ordinaire de la société.

Cette collecte des mémoires de confinement est inédite puisqu'elle traite d'une période qui est en train de se dérouler, la crise sanitaire, en lançant un appel à collecte, voire un appel à témoignage, à la population, ce qui n'est pas dans les habitudes des services d'archives. Les documents reçus sont, alors, créés peu de temps avant leur réception par le collecteur, quelques mois tout au plus, et d'autres sont spécialement produits dans le seul objectif d'être donné au service d'archives. Puisque cette action est originale, en plus d'une situation inexpérimentée avec le télétravail, une nouvelle organisation a dû être travaillée et mise en place dans les services d'archives. Celle-ci a demandé quelques semaines, voire mois, de tâtonnement pour mettre au point le fonctionnement de cette collecte, avec, par exemple, le contrat de don qui n'était pas utilisé au départ. Cette collecte est rendue possible par la grande communication qu'ont fait les services d'archives et la presse, locale et nationale, et suscite des questionnements sur le mandat des archivistes puisque cet événement élargit leurs missions. Les résultats de cette collecte sont mitigés puisque, même si la quantité peut paraître modeste et que certaines parties de la population ne sont pas, ou peu, représentées, la qualité des mémoires de confinement est incontestable puisque ce sont des archives privées qui décrivent la vie ordinaire de la population durant une période inhabituelle et qui complètent les archives administratives, traditionnellement collectées par les services d'archives.

Dans cette étude, nous retraçons toute cette collecte des mémoires de confinement en analysant le cas de trois services d'archives. En s'intéressant du lancement de cette collecte à ses résultats par les témoignages recueillis, de la réception des documents à leur valorisation, nous souhaitons présenter cet événement inédit dans sa globalité et nous interroger sur les pratiques des archivistes à chacune des étapes. Ce mémoire permet de comprendre les enjeux de la collecte des mémoires de confinement et, possiblement, de la comparer à d'autres collectes extraordinaires citoyennes qui ont eu lieu et qui sont déjà le sujet d'études existantes et d'autres de ces collectes qui seront mises en place dans le futur.

Néanmoins, ce mémoire possède plusieurs limites. Tout d'abord, celui-ci est réalisé durant la collecte des mémoires de confinement, ce qui ne permet pas d'avoir une vision globale et définitive de cette action. Ensuite, par contrainte, les mémoires de confinement n'ont pas été directement analysés ; ils l'ont été seulement par l'intermédiaire des instruments de recherche provisoires des trois services d'archives étudiés, ce qui ne permet pas un travail approfondi sur ce sujet. Il serait également possible d'examiner les collectes des services d'archives et celles des autres acteurs pour les comparer et observer s'il y a une complémentarité ou une rivalité entre les différentes collectes de cette crise. Il serait également intéressant de se centrer sur le point de vue des chercheurs : comment étudier les mémoires de confinement et quelles informations y sont intéressantes ? Enfin, puisque cette crise est mondiale, une étude comparée entre plusieurs pays serait possible.

Ces analyses n'ont pas été effectuées dans ce mémoire à cause d'un manque de recul de cette collecte et parce que celle-ci n'est pas terminée. Cette étude permet, tout de même, un aperçu de cette collecte et de présenter une des missions singulières des services d'archives qui est de conserver des traces de la population et des événements, qu'ils soient passés ou présents.

Table des matières

INTRODUCTION GÉNÉRALE	7
CONSERVER DES TRACES DE L'ORDINAIRE EN PÉRIODE DE CRISE	11
1. Une mémoire collective construite à partir d'archives personnelles	11
1.1. L'intérêt du récit ordinaire.....	12
1.2. La confection d'une mémoire collective à partir de récits individuels	13
1.3. La patrimonialisation de l'ordinaire.....	15
2. La production des créations de confinement par la population	17
2.1. Le spectre large des créations de confinement.....	18
2.2. Une variété de créateurs.....	20
2.3. Un élan de la population pour garder des traces de la crise sanitaire	21
2.3.1. Les raisons de la production de créations de confinement.....	21
2.3.2. Le don d'archives privées	22
3. La « collecte » de ces témoignages par divers organismes	23
3.1. Un dynamisme de collectes extraordinaires citoyennes en France	23
3.2. La « collecte » des mémoires de confinement par des services d'archives	27
3.3. Les autres acteurs de la collecte	29
CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE	32
BIBLIOGRAPHIE	33
1. La crise sanitaire de 2020.....	33
2. La mémoire collective.....	33
3. La pratique archivistique	34
4. Les archives orales	34
5. Les collectes extraordinaires	34
6. Les mémoires de confinement	35
7. Les écritures ordinaires et les archives personnelles.....	37
8. Archives et patrimoine.....	37
ÉTAT DES SOURCES	39
1. Presse.....	39
2. Sources d'archives.....	39
2.1. Archives départementales du Val de Marne	39
2.2. Archives municipales de Beaune	39
2.3. Archives municipales de Saint-Étienne.....	40
3. Sources orales	40
3.1. Enquêtes orales.....	40
3.1.1. Archives départementales du Val-de-Marne.....	40
3.1.2. Archives municipales de Beaune	40
3.1.3. Archives municipales de Saint-Étienne.....	40
3.2. Évènements scientifiques.....	40
4. Enquêtes et thèse	40
5. Réseaux sociaux	41
5.1. Archives départementales du Val-de-Marne.....	41
5.2. Archives municipales de Beaune	41
5.3. Archives municipales de Saint-Étienne.....	41
6. Sites internet.....	41
LA PRATIQUE ARCHIVISTIQUE INTERROGÉE PAR LA COLLECTE DES MÉMOIRES DE CONFINEMENT.....	43
1. La mise en place de la collecte des mémoires de confinement dans les services d'archives	44
1.1. Un lancement rapide et précipité	44
1.2. Une communication centrale	46
1.3. Des questionnements précoces au sein de la profession.....	48
2. Collecter et traiter les mémoires de confinement	51

2.1.	Une organisation progressive	51
2.2.	Les modalités de la réception des documents	53
2.3.	Un traitement habituel de documents inhabituels.....	55
3.	La place des mémoires de confinement dans les services d'archives.....	57
3.1.	Les fonds des mémoires de confinement.....	57
3.2.	Le bilan de la collecte : entre apports et déception.....	62
3.3.	Une valorisation inégale et difficile	64
	CONCLUSION DE L'ÉTUDE DE CAS.....	66
	CONCLUSION GÉNÉRALE	69
	TABLE DES ILLUSTRATIONS	73
	TABLE DES ANNEXES	74

Table des illustrations

Figure 1 : Graphique du nombre de dons reçus par mois par service d'archives pour l'année 2020.....	58
Figure 2 : Graphique des contenus des mémoires de confinement par service d'archives.	60
Figure 3 : Graphique des typologies des mémoires de confinement par service d'archives. ...	61

Table des annexes

ANNEXE 1 : GRILLE D'ENTRETIEN.....	75
ANNEXE 2 : FICHE DE PRÉSENTATION DES TÉMOINS ROSINE LHEUREUX ET MANON ISNARD	78
ANNEXE 3 : FICHE DE PRÉSENTATION DU TÉMOIN MATHIAS COMPAGNON.....	81
ANNEXE 4 : FICHE DE PRÉSENTATION DU TÉMOIN SONIA DOLLINGER	83
ANNEXE 5 : FICHE DE PRÉSENTATION DU TÉMOIN ESTELLE FERRAND	86
ANNEXE 6 : FICHE DE PRÉSENTATION DU TÉMOIN CYRIL LONGIN.....	89
ANNEXE 7 : INSTRUMENT DE RECHERCHE DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU VAL-DE-MARNE.....	92
ANNEXE 8 : INSTRUMENT DE RECHERCHE DES ARCHIVES MUNICIPALES DE BEAUNE97	
ANNEXE 9 : INSTRUMENT DE RECHERCHE DES ARCHIVES MUNICIPALES DE SAINT-ÉTIENNE	99
ANNEXE 10 : CAPTURES D'ÉCRAN DE RÉSEAUX SOCIAUX	113
A. L'appel à collecte du 18 mars 2020 par les Archives départementales des Vosges sur Twitter	113
B. L'appel à collecte du 18 mars 2020 par les Archives municipales de Beaune sur Twitter et Facebook.....	113
C. L'appel à collecte du 17 avril 2020 par les Archives départementales du Val-de-Marne sur Twitter.....	114
D. Publication du 24 avril 2020 par les Archives départementales du Val de Marne sur Facebook	114
E. L'appel à collecte du 26 avril 2020 par la ville de Saint-Étienne sur Twitter	115
F. Publication du 21 mai 2020 par les Archives municipales de Beaune sur Facebook	115
G. Publication du 10 juin 2020 par les Archives départementales du Val-de-Marne sur Facebook	116
H. Publication du 24 juin 2020 par les Archives départementales du Val-de-Marne sur Facebook	116
I. Publication du 13 octobre 2020 par les Archives départementales du Val-de-Marne sur Facebook	117

Annexe 1 : Grille d'entretien

Objectifs

Les entretiens ont pour but de comprendre comment s'est déroulé la collecte des mémoires de confinement depuis sa mise en place dans les services d'archives jusqu'à la valorisation, lorsqu'elle a lieu, en passant par la réception et le traitement des dons. Nous étudions également le résultat de cette collecte en quantifiant le nombre de témoignages reçus et en évaluant le ressenti des archivistes qui y participent.

Hypothèses

Cette collecte des mémoires de confinement, en plus de cette crise sanitaire, a bouleversé la pratique archivistique en s'interrogeant sur de nouveaux aspects. Le déroulement de cette collecte est différent selon les services selon l'importance du service d'archives ou la population concernée. Pour certains services d'archives, la valorisation n'est pas la priorité compte tenu de la fatigue et la colère que peut ressentir la population vis-à-vis de la pandémie et des restrictions gouvernementales.

Annonce

Nous sommes le [date], il est [heure], en présence de Julien Bucheron, étudiant en première année du Master Archives à Angers, pour recueillir le témoignage de Mme/M. [nom du témoin].

Thèmes	Sous-thèmes	Notes
Rôle de la personne dans la collecte	Missions dans cette collecte Missions habituelles au sein du service Autres missions durant le confinement et après ou seulement centré sur les mémoires à collecter ? Prises de décisions ou suivre les décisions prises par d'autres	
Appel à collecte des mémoires	Pourquoi avoir lancé cette collecte ? Expériences antérieures d'appel à collecte (cas des attentats...) Différences avec les autres collectes / qu'est-ce qui pourrait en faire un événement inédit ? Dates de début et fin de la collecte / plusieurs collectes prévues ? (pour le déconfinement...) Périmètre de la collecte : centré sur 1 ^{er} confinement / tous les confinements / déconfinement ? But (pour les futurs chercheurs / pour montrer son action durant cette période	

	/ pour faire de la publicité du centre d'archives / pour une future valorisation des mémoires...)	
Débats / questionnements	<p>Définition des « Mémoire de confinement »</p> <p>Est-ce le rôle des archivistes de collecter ces mémoires ?</p> <p>Participation à des débats ?</p> <p>Débats dans le service ou volonté de tout le service dès le début</p>	
Autres actions durant / sur le confinement	<p>Autres collectes ou actions liées au confinement ? (collecte d'archives publiques liées au confinement / photos prises par les archivistes / enquêtes orales pour la population ou personnes ciblées...)</p> <p>La poursuite de la collecte des archives publiques. Quelle place avait la collecte des mémoires de confinement dans la mission de collecte générale dans le service ?</p>	
Action de communication pour la collecte	<p>Message sur les réseaux sociaux / presse / site internet</p> <p>Création de guides... pour accompagner les futurs donateurs</p> <p>Autre communication ?</p> <p>Réelle utilité de cette communication ?</p>	
Réception des mémoires de confinement	<p>Quels processus / forme pour collecter les mémoires (par mail / boîtes aux lettres / don en mains propres...)</p> <p>Échanges avec les donateurs (documents officialisant le don (lettre d'intention, lettre d'acceptation, bordereau de prise en charge...) / sélection / prêts des documents ou don...)</p> <p>Que garde / reçoit le donateur ? (copie ou original des mémoires / bordereau de prise en charge...)</p>	
Traitement	<p>Traitement particulier des mémoires par rapport aux autres documents qui entrent dans le service ?</p> <p>Création d'une série / sous-série particulière ?</p> <p>Attention particulière sur les informations personnelles / le droit à l'oubli / communication au public</p>	

	Conservation des originaux ou seulement des copies (numérisées ou papiers)	
Résultats de la collecte	<p>Estimations au début de la collecte</p> <p>Nombre de témoignages et de personnes ayant participé</p> <p>Quelles sortes de documents (= typologies)</p> <p>Toute la population représentée ou une partie seulement par ces mémoires (âge / niveau d'étude / profession / habitués des Archives ou non...)</p> <p>Ressenti de cette collecte</p> <p>Conséquences dans le public qui se rend aux Archives / sur le site internet (+ de monde, + varié, pic de fréquentation...)</p>	
Modalités de valorisation	<p>Si oui, sur internet ou sur site</p> <p>De quelle manière (expo / lecture de journaux...)</p> <p>Volonté de faire rapidement une valorisation ou de prendre un peu plus de temps ?</p> <p>Déjà débuté / faite ? (durées et dates si temporaire)</p> <p>Si non, pourquoi ?</p>	

Annexe 2 : Fiche de présentation des témoins Rosine Lheureux et Manon Isnard

Annexe retirée pour la diffusion.





Annexe 3 : Fiche de présentation du témoin Mathias Compagnon

Annexe retirée pour la diffusion.



Annexe 4 : Fiche de présentation du témoin Sonia Dollinger

Annexe retirée pour la diffusion.





Annexe 5 : Fiche de présentation du témoin Estelle Ferrand

Annexe retirée pour la diffusion.





Annexe 6 : Fiche de présentation du témoin Cyril

Longin

Annexe retirée pour la diffusion.





Annexe 7 : Instrument de recherche des Archives départementales du Val-de-Marne

DIRECTION DES ARCHIVES DEPARTEMENTALES DU VAL-DE-MARNE

Bordereau n°

219J

Cote définitive	Description du contenu (2)	Date début (3)	Date fin (3)	Durée d'utilité administrative D.U.A. (4)
219J 1-39 04AV 4621-4639 14AV 2523-2552	Mémoire de confinement, collecte de témoignages relatifs à la période de confinement lors de la crise du Covid-19 de 2020 : texte, reportage photographique, journal intime, photographies, vidéos de saynètes, vidéos de chorégraphies, photomontages, paroles de chansons, enregistrements sonores de chansons, poèmes, esquisse, diaporamas, nouvelles, entretiens, dessin d'enfant.	2020	2020	
219J 1	Témoignage de confinement d'une lycéenne de Saint-Maur-des-Fossés : texte.	2020	2020	
219J 2	Société d'histoire de Charenton et Saint-Maurice. - Rues et commerces lors du confinement : reportage photographique.	2020	2020	
219J 3	Témoignage anonyme de confinement : texte.	2020	2020	
219J 4	Témoignage de confinement : journal intime.	2020	2020	
219J 5	Activités de confinement, cuisine et pâtisserie : photographies. Paysage de confinement, couché de soleil à Villeneuve-Saint-Georges : photographie.	2020	2020	
04AV 4621	Arts confinés, réalisation de saynètes satyriques : vidéo intitulée "exemples de gestes barrières" [un fichier mp4 ; 00:00:50 ; 3,30 Mo].	2020	2020	
04AV 4622	Arts confinés, réalisation de saynètes satyriques : vidéo intitulée "fabrication d'un masque Covid 19 en papier toilette" [un fichier mp4 ; 00:01:48 ; 5,20 Mo].	2020	2020	
04AV 4623	Arts confinés, réalisation de saynètes satyriques : vidéo intitulée "fashion week covid 19" [un fichier mp4 ; 00:01:44 ; 7,67 Mo].	2020	2020	

04AV 4624	Arts confinées. - Chorégraphie participative Rosas danst Rosas [danse contemporaine], interprétation chorégraphique du confinement : chorégraphie solo [un fichier .mov ; 00:02:43 ; 299 Mo].	2020	2020	
04AV 4625	Arts confinées, chorégraphie illustrant le déconfinement à Paris [librement inspirée du court métrage le p'tit bal de Philippe Decouflé, sur l'air de si tu vas à Paris de Charles Trenet] : chorégraphie solo [un fichier mp4 ; 00:01:27 ; 36,1 Mo].	2020	2020	
219J 8	Témoignage de confinement : texte, photomontages.	2020	2020	
219J 9	Activités de confinement, cuisine et pâtisserie : photographies ; broderie : photographie ; jardinage : photographies. Rues et commerces lors du confinement, prise de vues de files d'attente : photographies.	2020	2020	
219J 10	Masques artisanaux, réception : photographie.	2020	2020	
219J 11	Arts confinés, création de chansons et de poèmes : recueil intitulé "Pandémique".	2020	2020	
04AV 4626-4636	Arts confinés, interprétation de chansons par l'auteur : 11 fichiers mp4 [00:39:42 ; 63,1 Mo].	2020	2020	
04AV 4626	Les héros de l'an 20.	2020	2020	
04AV 4627	Le covid.	2020	2020	
04AV 4628	No vieux.	2020	2020	
04AV 4629	Putain de vaccin.	2020	2020	
04AV 4630	Les premiers de cordée.	2020	2020	
04AV 4631	Quarantaine.	2020	2020	
04AV 4632	Confinés.	2020	2020	
04AV 4633	Il est où mon masque.	2020	2020	
04AV 4634	Brutus.	2020	2020	
04AV 4635	Trenet dans les rues.	2020	2020	
04AV 4636	Chloroquine c'est ma copine.	2020	2020	
219J 12	Témoignage de confinement d'une agente de l'établissement français du sang [EFS] : texte.	2020	2020	
04AV 4637	Arts confinés, création de chanson : enregistrement sonore intitulé " <i>coronavirus blues</i> " [un fichier mp4 ; 00:02:54 ; 100 Mo].	2020	2020	
219J 14	Paysages de confinement, aurore à Fontenay-sous-Bois : photographies.	2020	2020	
219J 15	Arts confinés, création de poème : texte intitulé " <i>s'évader</i> ".	2020	2020	
219J 16	Arts confinés, représentation la Vénus de Milo masquée : esquisse.	2020	2020	
219J 17	Éducation confinée, autoapprentissage du tamoul : courrier, couverture de livre.	2020	2020	

219J 18	Arts confinés. - Atelier d'écriture MJC village à Créteil, création de poèmes : textes intitulés "coronavirus", "le bal de l'espoir", "confinés déconfinés", "qui peut savoir", "ma liberté", "la joie...après", "inventaire du confinement". Témoignage de confinement : texte intitulé "changement de programme".	2020	2020	
219J 19	Arts confinés. - Atelier d'écriture MJC village à Créteil, création de poèmes : textes intitulés "joies du confinés", "ma liberté".	2020	2020	
219J 20	Témoignage anonyme de confinement : texte.	2020	2020	
219J 21	Arts confinés, création de poème : texte intitulé "confinement".	2020	2020	
219J 22	Témoignage de confinement : texte, diaporama ; rues et commerce lors du confinement : reportage photos à Clamart, reportage photos au Plessis-Robinsson, reportage photos à Vélizy, reportage photos à Versailles.	2020	2020	
14AV 2523-2552	Arts confinés, création de contes pour enfants : contes intitulé "Ze hyènes" [30 fichiers m4a ; 02:24:23 ; 57,9 Mo].	2020	2020	
14AV 2523	Ze Hyènes - jour 1.	2020	2020	
14AV 2524	Ze Hyènes - jour 2.	2020	2020	
14AV 2525	Ze Hyènes - jour 3.	2020	2020	
14AV 2526	Ze Hyènes - jour 4.	2020	2020	
14AV 2527	Ze Hyènes - jour 5.	2020	2020	
14AV 2528	Ze Hyènes - jour 6.	2020	2020	
14AV 2529	Ze Hyènes - jour 7.	2020	2020	
14AV 2530	Ze Hyènes - jour 8.	2020	2020	
14AV 2531	Ze Hyènes - jour 9.	2020	2020	
14AV 2532	Ze Hyènes - jour 10.	2020	2020	
14AV 2533	Ze Hyènes - jour 11.	2020	2020	
14AV 2534	Ze Hyènes - jour 12.	2020	2020	
14AV 2535	Ze Hyènes - jour 13.	2020	2020	
14AV 2536	Ze Hyènes - jour 14.	2020	2020	
14AV 2537	Ze Hyènes - jour 15.	2020	2020	

14AV 2538	Ze Hyènes - jour 16.	2020	2020	
14AV 2539	Ze Hyènes - jour 17.	2020	2020	
14AV 2540	Ze Hyènes - jour 18.	2020	2020	
14AV 2541	Ze Hyènes - jour 19.	2020	2020	
14AV 2542	Ze Hyènes - jour 20.	2020	2020	
14AV 2543	Ze Hyènes - jour 21.	2020	2020	
14AV 2544	Ze Hyènes - jour 22.	2020	2020	
14AV 2545	Ze Hyènes - jour 23.	2020	2020	
14AV 2546	Ze Hyènes - jour 24.	2020	2020	
14AV 2547	Ze Hyènes - jour 25.	2020	2020	
14AV 2548	Ze Hyènes - jour 26.	2020	2020	
14AV 2549	Ze Hyènes - jour 27.	2020	2020	
14AV 2550	Ze Hyènes - jour 28.	2020	2020	
14AV 2551	Ze Hyènes - jour 29.	2020	2020	
14AV 2552	Ze Hyènes - jour 30.	2020	2020	
219J 24	Arts confinés, création de nouvelle : texte.	2020	2020	
219J 25	Témoignage de confinement, témoignage d'enfants : dessins d'enfant.	2020	2020	
219J 26	Témoignage de confinement, témoignage d'enfants : verbatim d'entretiens.	2020	2020	
219J 27	Paysages de confinement, cygne sur la chaussée à Saint-Maurice : photographie.	2020	2020	
219J 28	Arts confinés, création de poème : texte intitulé " <i>Ma chère Elvira</i> ".	2020	2020	
219J 29	Témoignage anonyme de confinement : texte.	2020	2020	

219J 30	Témoignage de confinement de copropriétaires au Perreux-sur-Marne : texte.	2020	2020	
219J 31	Témoignage de confinement à L'Hay-les-Roses : texte, photographies.	2020	2020	
219J 32	Arts confinés. - Atelier d'écriture MJC village à Créteil, création de poèmes : haikus, acrostiche, fable intitulée "le champignon et les bottes de caoutchouc", textes, photographie de poème.	2020	2020	
04AV 4638-4639	Rues et commerces lors du confinement à Paris : deux diaporamas mis en musique [2 fichiers mp4 ; 00:11:44 ; 491 Mo].	2020	2020	
04AV 4638	Panorama 18 mars-19 avril 2020.	2020	2020	
04AV 4639	Panorama intitulé " <i>Coronavirus Circus</i> " du 15 avril-18 Mai 2020.	2020	2020	
219J 34	Témoignage de confinement : journal collectif intitulé " <i>Au fil de l'eau</i> ".	2020	2020	
219J 35	Témoignage de confinement : journal intime.	2020	2020	
219J 36	Rues et commerces lors du confinement, reportage au marché de Choisy-le-Roi : photographies ; reportage devant le terminal 4 de l'aéroport d'Orly : photographie.	2020	2020	
219J 37	Arts confinés, création de poème : texte intitulé " <i>rendez-vous quotidien</i> ".	2020	2020	
219J 38	Arts confinés, création de bande-dessinée : bande-dessinée.	2020	2020	
219J 39	Arts confinés, création de poème : recueil intitulé " <i>Journal du confinement et du déconfinement progressif</i> ".	2020	2020	

Annexe 8 : Instrument de recherche des Archives municipales de Beaune

120 Z 1	[Nom du donateur]. – Témoignage : <i>Le temps des cerises, Un journal de confinement</i> , 30 pages, don du 7 décembre 2020, (1 pièce).	2020
120 Z 2	[Nom du donateur]. – Témoignage : lettre du 3 mai 2020, (1 pièce).	Mai 2020
120 Z 3	[Nom du donateur]. – Attestation de déplacement : attestation de déplacement dérogatoire du 1 ^{er} mai 2020, (1 pièce).	
120 Z 4	[Nom des donateurs]. – Attestation de déplacement : 8 attestations, avril 2020 (8 pièces).	Avril 2020
120 Z 5	[Nom des donateurs]. – Masque : un patron en papier cartonné d'un masque à fabriquer soi-même, avril 2020 (1 pièce).	Avril 2020
120 Z 6 *	[Nom du donateur]. – Témoignage : <i>Récit d'une étrange parenthèse</i> , expérience de la famille [Nom de la famille] et de leur fille en situation de handicap pendant le confinement, don par courriel du 28 mai 2020, (2 pièces)	Mai 2020
120 Z 7	[Nom du donateur]. – Photographie : activités de [Nom de personne], don par courriel du 28 mai 2020 (2 pièces).	Mai 2020
120 Z 8 *	C.F.D.T. – Informations syndicales en rapport avec la COVID-19 (9 pièces)	2020
120 Z 9	HOSPICES CIVILS DE BEAUNE. – Réouverture de l'Hôtel-Dieu : copie de lettre du directeur François POHER adressé au Préfet de la Côte-d'Or avec le plan d'organisation de la réouverture de l'Hôtel-Dieu, 18 mai 2020, Beaune (2 pièces).	18 mai 2020
120 Z 10	Fremaux Delorme S.A.S. – Masque : notice d'utilisation de Masques à usages Non Sanitaires Catégorie 2 suivant la note d'information interministérielle du 29 mars 2020 (1 pièce).	29 mars 2020
120 Z 11	SUGUENOT Alain. – Communiqué : message du Maire et Président de la communauté d'agglomération Beaune Côte et Sud adressés aux agents des deux collectivités, 26 mars 2020 (1 pièces).	26 mars 2020
120 Z 12 *	[Nom du donateur]. – Témoignage : courriel du 24 avril 2020 (1 pièce).	24 avril 2020
120 Z 13 *	[Nom du donateur]. – Dessin : « Dans la tente », Calligramme, (1 pièce).	2020
120 Z 14 *	[Nom du donateur]. – Témoignage : articles de presses, jeux pour enfants, poèmes, s'intégrant dans un plus vaste ensemble de dix-sept cahiers (au 17 juin 2020) réalisés par [Nom du donateur] et commencé pour sa petite fille dès sa naissance (elle a confié les carnets du confinement pour numérisation), 3 cahiers de 96 pages, 16,7x22 cm, numérisé à partir de l'original restitué au donateur (3 pièces).	

2020

Communicable à partir du 17 juin 2031.

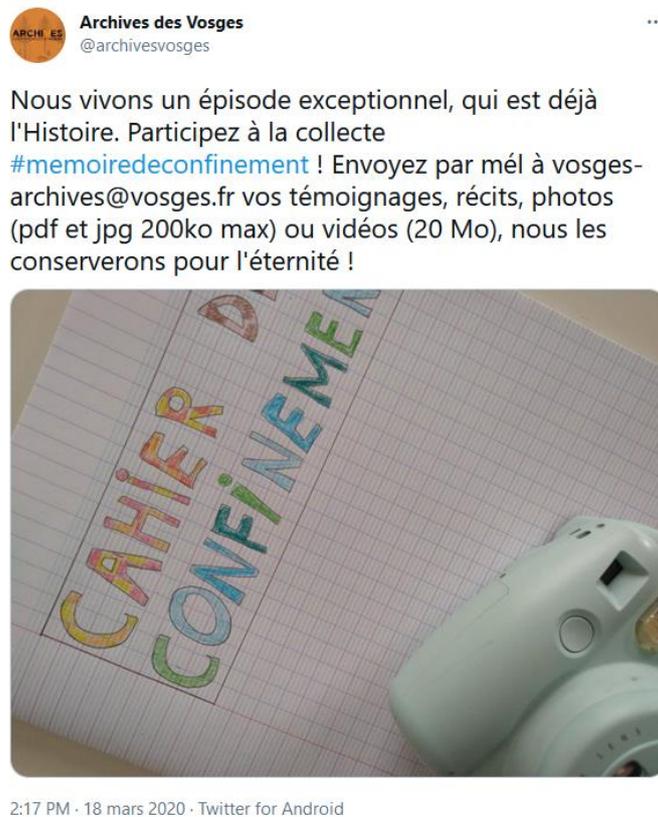
- 120 Z 15 *** SERVICE DES ARCHIVES, [Nom du donateur]. – Photographie : parking de la gare de Beaune pendant le confinement, 8 mai 2020 (3 pièces). 2020
- 120 Z 16 *** SERVICE DES ARCHIVES. – Photographie : portraits des soignants, prise de vue des affiches, pancartes et photographies accrochés au grillage de l’Hôpital de Beaune, 17 juin 2020 (95 pièces). 17 juin 2020
- 120 Z 17 *** [Nom du donateur]. – Photographie : prise de vues des rues de Beaune pendant le confinement, 22 avril 2020 [120 Z 17_1 à 120 Z 17_3] et 10 mai 2020 [120 Z 17_4 à 120 Z 17_7], (7 pièces). 10 mai 2020
- 120 Z 18 *** [Nom du donateur]. – Témoignage : *À la Manière de... Récits de Confinement*, 16 mars-10 mai 2020, 66 pages (1 pièce). 2020
- 120 Z 19 *** [Nom du donateur]. – Travail réalisé pendant le confinement : *Beaune Mémoires*, chronologie historique illustrée de la ville de Beaune, couverture bleue, 20,7 x 28 cm, numérisé à partir de l’original restitué au donateur (1 pièce).
- 120 Z 20 *** [Nom du donateur]. – Témoignage : Inspirations quotidiennes d’une confinée, 15 mars-15 mai 2020 (1 pièce).
- 120 Z 21 *** SERVICES DES ARCHIVES, [Nom du donateur]. – Photographie : file d’attente devant le Centre commercial Leclerc de Beaune après l’annonce du confinement, 16 mars 2020 (1 pièce).

Annexe 9 : Instrument de recherche des Archives municipales de Saint-Étienne

Annexe retirée pour la diffusion.

Annexe 10 : Captures d'écran de réseaux sociaux

A. L'appel à collecte du 18 mars 2020 par les Archives départementales des Vosges sur Twitter



B. L'appel à collecte du 18 mars 2020 par les Archives municipales de Beaune sur Twitter et Facebook



C. L'appel à collecte du 17 avril 2020 par les Archives départementales du Val-de-Marne sur Twitter



D. Publication du 24 avril 2020 par les Archives départementales du Val de Marne sur Facebook



E. L'appel à collecte du 26 avril 2020 par la ville de Saint-Étienne sur Twitter



F. Publication du 21 mai 2020 par les Archives municipales de Beaune sur Facebook



G. Publication du 10 juin 2020 par les Archives départementales du Val-de-Marne sur Facebook

 Archives départementales du Val-de-Marne
10 juin 2020 · 🌐

[#MémoireDuConfinement - retour sur la collecte de témoignages] 📢
📷🎵📄 Photos, vidéos, blog, textes, chanson... Depuis plusieurs semaines vous êtes nombreux à partager avec nous vos témoignages, votre quotidien durant le confinement afin de garder trace de la vie en #ValDeMarne durant cette période unique qu'est la crise sanitaire. Aujourd'hui nous vous proposons de découvrir l'un d'eux : une vision musicale du coronavirus version blues !
? Et vous, vous avez fait quoi pendant le confinement ? Comment l'avez vous vécu ? Il n'est pas trop tard pour contribuer 📢
▶ <http://archives.valdemarne.fr/r/290/memoire-de-confinement/>
Département du Val-de-Marne Tourisme Val-de-Marne



👍 3

H. Publication du 24 juin 2020 par les Archives départementales du Val-de-Marne sur Facebook

 Archives départementales du Val-de-Marne
24 juin 2020 · 🌐

! #Informations Réouverture de la salle de lecture sur rendez-vous à partir du 29 juin 😊
✅ L'accueil en salle de lecture reprend aux horaires d'ouverture habituels à partir du 29 juin, uniquement sur rendez-vous et pour des séances d'une demi-journée. Merci d'écrire à manon.isnard@valdemarne.fr pour réserver votre créneau de consultation et préparer votre venue, obligatoirement 24h avant votre visite.
❌ La Maison de l'Histoire et du Patrimoine demeure fermée pour le moment.
❌ Les activités culturelles restent suspendues.
✅ La collecte de témoignages « Mémoire de confinement » se poursuit. N'hésitez pas à nous envoyer vos textes, photos, vidéos, enregistrement sonores etc... témoignant du quotidien durant cette crise sanitaire.
Nous vous remercions de votre compréhension et espérons vous voir très vite 😊
▶ En attendant nous vous invitons à découvrir les nombreux contenus éditoriaux et archives en ligne disponibles sur notre site internet 📢
<http://archives.valdemarne.fr/> 😊
Département du Val-de-Marne

I. Publication du 13 octobre 2020 par les Archives départementales du Val-de-Marne sur Facebook

 Archives départementales du Val-de-Marne
13 octobre 2020 · 🌐

#mémoiresdeconfinement Des rues vides et silencieuses, en passant par les queues à l'entrée des supermarchés, au port du masque et mesures de distanciations sociales, nous avons tous vécu à travers cette période de confinement des scènes et situations inédites. S'adapter à ce nouvel environnement contraignant et à de nouvelles règles de vie a fait partie d'un quotidien sans cesse bouleversé. Découvrez vite quelques exemples de documents que nous avons collecté !
<http://archives.valdemarne.fr/.../les-situations.../>



ARCHIVES.VALDEMARNE.FR
Les situations insolites liées au confinement - Archives départementales du Val-de-Marne

  17

3 partages

RÉSUMÉ

Durant la crise sanitaire débutée en 2020, la population a voulu garder des traces de cette période inédite en produisant des créations de confinement, qui sont des témoignages de l'ordinaire d'une situation extraordinaire. Ces documents sont variés, autant dans leur forme, dans leur fond et pour leur créateur, et présentent la diversité des quotidiens des Français durant la pandémie. Plusieurs collectes ont été lancées par des institutions ou des personnes, dont des services d'archives, dans le but de recueillir ces documents qui deviennent des mémoires de confinement puisqu'ils entrent dans la mémoire collective et deviennent patrimoine.

Cette étude permet de comprendre l'organisation et le fonctionnement de cette collecte menée par des archivistes en comparant le cas de trois services : les Archives départementales du Val-de-Marne, les Archives municipales de Beaune et celles de Saint-Étienne. Ce mémoire s'appuie sur des entretiens oraux réalisés avec des archivistes des trois services cités, les instruments de recherche provisoires, les réseaux sociaux et sites internet de ces trois services et des articles de presse. Ce mémoire veut présenter cette collecte des mémoires de confinement avec ses différentes étapes dont certaines sont nouvelles ou prennent des dimensions inattendues pour les archivistes, comme la communication de l'appel à collecte qui est centrale durant cet événement. Sont également étudiés les résultats de cette collecte avec les mémoires de confinement recueillis par les services d'archives. Bien que ceux-ci soient peu nombreux pour certains services, ils sont intéressants puisqu'ils présentent la vie ordinaire de la population durant la crise sanitaire. Cette étude permet, ainsi, d'analyser un exemple des collectes extraordinaires citoyennes que les archivistes ont ajouté à leurs missions.

mots-clés : archives, archiviste, mémoires de confinement, collecte, archives privées, Covid-19, crise sanitaire.

ABSTRACT

During the health crisis that began in 2020, the population wanted to keep track of this unprecedented period by producing creations of the pandemic, which are testimonies of the ordinary of an extraordinary situation. These documents are varied, as much in their form, in their content and for their creator, and present the diversity of the everyday lives of the French people during the pandemic. Several collects have been launched by institutions or individuals, including archival services, with the aim of collecting these documents which become memories of the pandemic as they enter the collective memory and become heritage.

This study allows us to understand the organization and operation of this collect conducted by archivists by comparing the case of three services: the Val-de-Marne Departmental Archives, the Beaune Municipal Archives and those of Saint-Étienne. This dissertation is based on oral interviews with archivists from the three Archives cited, provisional research instruments, social networks, and websites of these three services and press articles. This essay would like to present this collect of the memories of the pandemic with its various stages, some of which are new or take on unexpected dimensions for archivists, such as the communication of the call for collect that is central during this event. The results of this collect are also studied along with memories of the pandemic collected by the Archives. Although these are few for some services, they are interesting because they present the ordinary life of the population during the health crisis. This study allows us to analyze an example of the extraordinary citizen collects that archivists have added to their missions.

keywords : archives, archivist, memories of the pandemic, collect, private archives, Covid-19, health crisis.

The logo of the University of Angers (UA) is displayed in a stylized, pink, sans-serif font.

**FACULTÉ
DES LETTRES,
LANGUES
ET SCIENCES
HUMAINES**

UNIVERSITÉ D'ANGERS

Présidence de l'université
40 rue de rennes – BP 73532
49035 Angers cedex
Tél. 02 41 96 23 23 | Fax 02 41

ENGAGEMENT DE NON PLAGIAT

Je, soussigné(e) Julien Bucheron
déclare être pleinement conscient(e) que le plagiat de documents ou d'une
partie d'un document publiée sur toutes formes de support, y compris l'internet,
constitue une violation des droits d'auteur ainsi qu'une fraude caractérisée.
En conséquence, je m'engage à citer toutes les sources que j'ai utilisées
pour écrire ce rapport ou mémoire.

signé par l'étudiant(e) le **27/05/2021**

**Cet engagement de non plagiat doit être signé
et joint
à tous les rapports, dossiers, mémoires.**

Présidence de l'université
40 rue de rennes – BP 73532